SIMON.

DEUXIÈME PARTIE.

XI.

Un matin, Fiamma, profitant d'un de ces rayons de soleil si précieux dans les montagnes en hiver, était montée à cheval avec son parent, et le hasard les avait conduits à la gorge aux Hérissons, non loin de l'endroit où l'aventure du milan était arrivée. Fiamma tomba dans la rêverie, et Ruggier Asolo, surpris de cette mélancolie subite, la pressa de questions. Elle voulut d'abord les éluder; mais comme il insista et qu'elle avait de l'amitié pour lui, elle chercha quelque sujet de chagrin sans importance, qu'elle pût lui donner comme une confidence pour le satisfaire. Elle ne trouva rien de mieux à lui dire si ce n'est que l'aspect de ces montagnes lui rappelait sa patrie et la remplissait de tristesse.

— Juste ciel ! s'écria le marquis, et qui vous empêche d'y retourner ?

— Mon père a vendu ses dernières propriétés et jusqu'à la maison de campagne que j'aimais. C'est là que ma mère m'avait élevée, et, pour ainsi dire, cachée, afin de me soustraire aux tracasseries odieuses de cette vie de lucre et de parcimonie, qu'on appelle une honnête industrie. C'est là qu'après la mort de cette *malheureuse bien-aimée*, j'aurais voulu passer le reste de mes jours dans l'étude, le silence et la prière; mais la destinée qui me condamnait à être riche, en dépit de mon mépris pour toutes les jouissances du luxe, m'a poursuivie jusque-là. Elle a vendu et rasé mon ermitage; elle m'a jeté dans ce pays glacé, loin des souvenirs qui m'étaient chers et chez une nation que je méprise. Voilà pourquoi je suis triste quelquefois, car je suis plus heureuse que je ne croyais possible de l'être à une fille qui a perdu sa mère. Je me suis soumise aux habitudes et au climat de cette contrée; la rigueur de ce ciel mélancolique convient d'ailleurs aux soucis de mon cœur. J'ai rencontré dans ce village un bonheur inespéré. Ce vallon renfermait des êtres qui devaient s'emparer de ma destinée, la fixer, l'asservir et la consoler! Chose étrange que les desseins cachés de la Providence! qui m'eût prédit cela, alors que je gravissais les rives escarpées de la Piave, et les forêts terribles de Feltre, si chères au vieux Titien?

— *Anima mia*, répondit le marquis avec sa tendresse d'expressions italiennes, vous ne pouvez pas vivre dans ce nid de corbeaux, parmi ces bonnes gens qui ne vous vont pas à la cheville, quelque effort que vous fassiez pour les élever jusqu'à vous. Que le cher comte, votre père, ait trouvé à satisfaire ses vues d'intérêt et d'ambition en revenant ici, c'est fort bien, et il a eu le droit de vous y traîner à sa suite; mais la nature et la société, la voix de Dieu et celle du peuple, vous rappellent dans notre belle patrie. Avec vos talens, votre caractère viril et magnanime, votre courage héroïque, vous êtes appelée à y jouer un rôle actif...

— Croyez-vous? s'écria Fiamma, dont les yeux brillaient d'un feu sauvage. Ah! s'il y avait quelque chose à faire pour la liberté! Si les seigneurs de nos campagnes, si les paysans de nos vallons, si le peuple de nos villes, pouvaient se réveiller! Si seulement ces généreux bandits de nos Alpes qui se retranchèrent dans les gorges des torrens pour fermer le passage aux soldats étrangers, et qui moururent tous jusqu'au dernier, comme les hommes des Thermopyles, plutôt

que de subir un joug infame, si ces bandes héroïques de contrebandiers et de pâtres, auxquelles il n'a manqué que des chefs à la fois puissans et fidèles, pouvaient se ranimer et sortir de leurs cendres éparses sous nos bruyères !... Mais quelles folies disons-nous? parlons d'autre chose, cousin ; cela me donne la fièvre.

— Eh bien! ayons la fièvre, et parlons-en, ma Fiamma. Songe, noble sœur, qu'à force de parler de son mal, on s'indigne contre sa faiblesse, on se lève et on marche. Sache que chaque jour, dans notre Italie, un patriote, à force de se plaindre comme nous, s'éveille et se tient prêt à nous suivre. Les paysans sont prêts, je te le dis, cousine. Les hommes des Alpes n'ont pas changé ; leur courage n'a pas plus faibli sous la verge autrichienne, que les cimes de nos glaciers n'ont fondu au soleil. Il ne leur manque que des chefs qui s'entendent. Sait-on où s'arrêterait l'avalanche qu'une poignée d'hommes pourrait détacher! Toi et moi, et cinq ou six de nos amis qui sont résolus à me suivre et à m'obéir aveuglément, c'en serait assez pour entraîner la première masse.

— O Ruggier! s'écria Fiamma en crispant la main qui tenait les rênes et en faisant cabrer son cheval, si vous disiez vrai, s'il y avait seulement une lueur d'espoir... mais, hélas! tout cela est un cauchemar. Il vous est permis de tenter de le réaliser; mais moi, misérable! ce détestable accoutrement de femme, qui me comprime le cœur, me force à rester là immobile, à faire de stériles vœux, et à me déchirer les entrailles de colère!

— Tu seras parmi nous, Fiamma! s'écria le marquis, profitant de sa fantaisie et entraîné par son amour à la partager. Tu serais, à notre tête, la Jeanne d'Arc de l'Italie, belle et sainte comme elle, comme elle brave et inspirée! Crois-tu que cette héroïne ait eu plus de force et de cœur que toi? Crois-tu qu'elle ait aimé sa patrie avec plus d'ardeur? Vois! Dieu semble t'avoir formée exprès pour un rôle extraordinaire. Dès le premier jour où je t'ai vue, j'ai pressenti ta grandeur future, j'ai vu sur ton visage le sceau d'une mission divine. Vois ta beauté, vois ton intelligence, vois ta santé robuste qui s'accommode de tous les climats, de toutes les privations; vois ta hardiesse si contraire à l'esprit de ton sexe; vois jusqu'à ta force musculaire, jusqu'à cette petite main qui est de fer pour dompter un cheval, et qui porterait un mousquet aussi bien que Carpaccio !...

Fiamma tressaillit, comme si une flèche l'eût touchée. — Qu'avez-vous donc? lui dit son cousin en voyant une vive rougeur couvrir aussitôt son visage; chère enfant, si le brave bandit Carpaccio n'avait pas été pendu à deux pas de mon domaine d'Asolo, peu d'années après votre naissance, je croirais qu'une aventure de roman vous a rendu ce souvenir terrible.

— Parlons d'autre chose, je vous prie, répondit Fiamma; je me sens mal; vous flattez trop mon penchant à l'exaltation. Toutes ces chimères sont bonnes à forger sur le versant des Alpes, quand on n'a qu'un pas à faire pour être hors de la portée de ce monde railleur et sceptique qui paralyse toutes les idées grandes en les traitant de folles. Ici, au milieu du cloaque, on est ridicule rien que de se promener sur un cheval pour prendre l'air. Rentrons, cousin; le froid me gagne.

Ruggier Asolo tourna son cheval dans la direction que lui imposait Fiamma du bout de sa cravache; mais il avait fait vibrer une corde dont il espérait tirer tous les tons de sa mélopée. Ramenant sa cousine, malgré elle, à l'idée romanesque d'une guerre de partisans, il la ramenait au désir de revoir l'Italie et de le suivre. Fiamma était tellement absorbée par la partie poétique de cette idée, qu'elle ne songeait seulement pas aux conséquences positives que son cousin cherchait à déduire comme moyens d'exécution. La voyant enflammée d'une ardeur guerrière, il commençait à faire entendre clairement l'offre de son amour et de sa main, lorsqu'il s'aperçut que Fiamma ne l'écoutait plus. Elle avait poussé son cheval jusqu'au bord du ravin, et de là elle contemplait un objet éloigné, dans la vallée de la Creuse.

— Dites-moi, mon bon Ruggier, dit-elle en l'interrompant, ce voyageur à cheval, là-bas, sur le chemin de Guéret, n'est-ce pas Simon Féline?

— Oui, c'est lui, répondit Ruggier, autant que je puis reconnaître cette taille voûtée et ce chapeau à la mode il y a trois ans. Votre ami Simon est vraiment taillé, chère cousine, pour faire un curé de village. J'espère que vous le ferez entrer au séminaire, et qu'il confessera dans quelques années vos jolis petits péchés.

— Dites-moi, cousin, reprit Fiamma sans entendre qu'il lui parlait, la tête de son cheval n'est-elle pas tournée du côté de la ville, et n'a-t-il pas un porte-manteau derrière lui?

— Exactement comme vous dites, ma cousine, vous avez une vue excellente pour discerner tout l'attirail presbytérien de M. Féline. Je crois que pour vous plaire, nous serons obligés de l'emmener avec nous. Il pourra servir d'aumônier à notre petite armée.

— Ne plaisantez pas sur Simon Féline, cousin Ruggier, répondit Fiamma d'un ton ferme et grave. C'est un homme qui vaudrait à lui seul plus que nous tous ensemble, et s'il avait un rôle de prêtre à jouer parmi nous, sachez qu'il aurait plus d'ame, plus de génie et plus d'éloquence que saint Bernard, pour prêcher les nouvelles croisades contre la tyrannie et pour en montrer le chemin. Mais pourquoi s'en va-t-il, et sans nous avoir prévenus? ajouta-t-elle avec beaucoup de préoccupation, et comme se parlant à elle-même.

Elle tomba dans une rêverie profonde, et son cheval qu'elle faisait bondir comme un chevreuil quelques instans auparavant, obéissant à l'impulsion de son bras calme et détendu, se mit à suivre au pas le sentier. Ruggier étonné la vit se pencher devant une roche que baignait l'eau du torrent. C'est là qu'elle s'était assise avec Simon, lorsqu'il avait lavé lui-même le sang de son visage, alors que le torrent, desséché par l'été, n'était qu'un paisible ruisseau. A la vive exaltation qu'elle venait d'éprouver, succédèrent des pensées d'un autre genre, et des larmes qu'elle ne put retenir mouillèrent sa paupière. Alors elle laissa tomber tout-à-fait de ses mains la bride de Sauvage, et le docile animal, obéissant à toutes ses impressions, s'arrêta.

— Adieu, Italie! dit-elle d'une voix étouffée. C'en est fait! tu viens de recevoir le dernier élan de mon cœur, la dernière étreinte de mon amoureuse ambition. Montagnes sublimes, patrie bien-aimée, terre poétique, nous ne nous reverrons plus; c'est ici que je suis enchaînée; ce rocher abritera mes os.

— Ne vous désespérez pas ainsi, ma vie, mon bien! s'écria le marquis avec feu, vous me déchirez l'ame. Eh quoi! le courage vous manque-t-il au moment d'accomplir le vœu de toute votre vie? ne suis-je pas à vos pieds? ne comprenez-vous pas que mon ame tout entière.....

— C'est vous qui ne me comprenez pas, ami Ruggier, interrompit Fiamma, et puisque vous avez surpris le secret de mes pensées, puisque vous avez vu quelle puissance une ambition enthousiaste et

folle exerce sur moi, je veux lever tout-à-fait le voile qui me couvre à vos yeux et vous montrer le fond de mon cœur. J'ai dans le sang une ardeur martiale qui m'égare souvent, et me jette dans un monde imaginaire, où nulle affection humaine ne semble pouvoir me suivre. Vous devez croire que la guerre et les aventures sont les seules passions que je connaisse. Eh bien! sachez que ce n'est là qu'une face de mon être. J'ai cru long-temps n'en avoir pas d'autre, mais j'ai reconnu depuis peu que c'était une maladie de mon ame oisive, et qu'une passion plus vraie, plus douce, plus conforme à la destinée que le ciel marque aux femmes, dominait et calmait dans mon cœur ces agitations fébriles, ces désirs presque féroces de vengeance politique. Cette passion, c'est l'amour. Vous êtes mon parent, soyez mon confident et mon ami. Nous allons nous quitter bientôt, sans doute. Vous allez revoir l'Italie où je ne retournerai plus. Peut-être ne presserai-je plus jamais votre main loyale. Souvenez-vous, quand nous serons de nouveau séparés par les Alpes, que ne pouvant rien vous offrir pour marque d'amitié, et vous laisser comme gage de souvenir, je vous ai donné le secret de mon cœur et l'ai mis dans le vôtre. J'aime Simon Féline.

Le marquis fut tellement bouleversé de cette naïve confidence, qu'il eut un véritable mouvement de fureur et de désespoir. Tournant un regard inexprimable vers le ciel, puis sur sa cousine, il eut envie de jurer, de pleurer et de rire en même temps; mais comme chez les hommes de sa trempe, l'affection et la vanité ne se détrônent jamais complètement l'une l'autre, le sentiment de l'orgueil blessé et la crainte d'être ridicule emportèrent son amour, comme le vent balaie la neige nouvellement tombée. Un sang-froid sublime rendit à ses manières la politesse, la grace et le bon goût, avec lesquels doit s'exprimer le plus parfait dédain.

— Ce que vous me dites m'étonne peu, chère cousine, répondit-il. Dans l'isolement où vous vivez, il est naturel que le seul homme que vous connaissiez, soit celui dont vous vous énamouriez....

Il allait débiter avec une admirable douceur une longue suite de riens charmans dont l'ironie eût semblé l'effet de la maladresse et de l'indifférence; mais Fiamma, dont l'humeur était peu endurante, se sentit blessée de cette première remarque et l'interrompit en lui disant :

— Vous vous trompez d'une unité, mon cher cousin, en disant

que Simon Féline est le seul homme que j'aie pu choisir. Vous êtes deux ici, et vous avez certes d'assez grandes qualités pour lutter avec lui dans mon estime; en outre, personne ne peut nier que vous ne soyez plus grand, plus beau, plus riche et mieux habillé que Simon le presbytérien; il y avait donc bien des raisons pour que je me prisse pour vous d'une passion romanesque, de préférence à ce pauvre paysan que j'ai vu tout à l'heure passer là-bas sur la route, et dont le départ m'a fait plus de peine que la réalisation de tous mes châteaux en Espagne ne me ferait de plaisir. — Eh bien! cependant, je vous jure que je n'ai pas plus songé à m'énamourer de vous, que vous de moi. Continuez vos observations, cousin, je vous écoute.

Le marquis, voyant qu'il n'aurait pas beau jeu avec Fiamma Faliero, prit le parti d'abjurer toute amertune, et de parler sérieusement et de bonne amitié avec elle. Il discuta avec beaucoup de calme et de bonne foi les chances d'un mariage entre elle et Simon.

— Je n'en vois aucune d'admissible, lui répondit Fiamma, je n'ai jamais compté là-dessus; je ne sais même pas si je l'ai jamais souhaité. Cette amitié fraternelle, exclusive de tout autre amour et de toute autre union, satisfait le besoin de mon ame et n'ébranle pas l'aversion que j'ai pour le mariage.

Ils rentrèrent fort bons amis. Le marquis témoigna beaucoup de reconnaissance de la marque de confiance qu'il venait de recevoir; mais dès qu'il fut rentré, il commanda à son valet de chambre de recharger sa voiture et de demander des chevaux de poste. Il exprima au comte, dans des termes laconiques, sa douleur d'avoir été repoussé, et son impatience ne se calma qu'en voyant les chevaux entrer dans la cour. Alors un reste d'amour fit passer un vif attendrissement dans son ame. L'air de regret sincère avec lequel Fiamma, après avoir écouté le mensonge accoutumé d'une *lettre imprévue* et d'une *affaire importante*, lui serra cordialement la main, amena sur ses lèvres quelques paroles entrecoupées et dans ses yeux quelques larmes passionnées. Il sentit que cet épisode laisserait un souvenir tendre dans sa vie. On peut croire cependant qu'il n'en mourut pas de douleur, et qu'il reparut trois jours après, en parfaite santé, au balcon de l'Opera italien.

XII.

Le plus grand désir du comte de Fougères, depuis qu'il avait sa fille auprès de lui, c'était de s'en débarrasser. Il semblait que la destinée capricieuse, jalouse d'opérer dans cette famille le contraste le plus complet, eût imposé à la fille la haine du mariage en raison inverse de l'impatience que le père éprouvait de la voir établie. Outre les raisons mystérieuses que M. Parquet cherchait à déduire de cette manie réciproque, il en existait de bien palpables, et qui, prenant leur source dans le caractère de l'un et de l'autre, suffisaient presque pour l'expliquer. M. de Fougères était de la véritable race des avares. Son intelligence n'était développée que sous la face de l'habileté et de l'activité en affaires; et la seule vanité qu'il eût, c'était celle d'être riche. Il n'appliquait pas trop cette vanité aux menus détails de la vie, et l'économie se faisait remarquer dans toutes ses habitudes. Son point d'honneur était d'avoir toujours à sa disposition des sommes considérables pour tenter des coups de fortune, et de savoir doubler à point son enjeu dans les calculs de la finance. C'est ainsi qu'il n'avait pas hésité à abjurer son patriciat lorsque les chances de la destinée lui avaient fait entrevoir le succès dans le négoce; c'est ainsi qu'il venait d'abjurer le négoce pour reprendre le patriciat en voyant la fortune sourire de nouveau à cette classe disgraciée. Il avait compté qu'un titre et un château le mettraient à même de briguer toutes les faveurs de la nouvelle cour de France. Ensuite il calcula qu'une belle fille étant un fonds de commerce, c'était bien long-temps le laisser dormir, et qu'un gendre influent par sa naissance pourrait l'aider dans son ambition. C'était dans ces idées qu'il s'était souvenu de sa fille, à peu près oubliée en Italie, et que, rendant grace au caprice qui lui avait fait aimer le célibat jusqu'à l'âge de vingt-deux ans, il l'avait rappelée auprès de lui, et l'avait produite à Paris dans les salons du faubourg Saint-Germain. Mais quand il vit que ce caprice était insurmontable, il éprouva beaucoup de regret d'avoir sur les bras une personne qu'il connaissait à peine, et dont le caractère inflexible et les idées absolues lui étaient un continuel sujet de malaise et de contrariété. Les opinions républicaines de cette enfant enthousiaste

avaient achevé de le désespérer; il craignait à chaque instant qu'elle ne le compromît; il rougissait d'elle, et ne la comprenant nullement, il la regardait sincèrement comme une folle du genre sérieux et spleenétique.

Alors il n'avait plus désiré que de s'en défaire à tout prix, pourvu toutefois que son gendre futur eût assez de fortune ou assez d'amour pour ne pas lui demander une dot considérable, et pourvu surtout que sa naissance fût assez élevée pour ne porter aucune atteinte au blason de Fougères. Le comte faisait en réalité très peu de cas de la noblesse; il ne comprenait nullement le parti poétique et chevaleresque que la vanité peut en tirer. Mais comme à cette époque c'était le premier point pour parvenir, comme d'ailleurs le comte n'avait pas d'autre titre à la faveur royale que sa naissance et sa qualité d'émigré, il eût mieux aimé garder sa fille toute sa vie auprès de lui que de la donner à un roturier.

Malheureusement cette fille était majeure, et avec les singularités de son humeur et l'audace tranquille de ses résolutions, il était à craindre qu'elle ne fît un choix étrange. Son père avait frémi de la voir liée si étroitement à la famille Féline. Il avait eu avec elle à ce sujet une seule explication, à la suite de laquelle il s'était résigné, comme par miracle, à la laisser maîtresse de ses actions, et même à faire un accueil obligeant à ses nouveaux amis. Mais depuis, cette intimité lui avait donné de nouvelles inquiétudes, et le bon accueil que Fiamma avait fait à son cousin l'avait soulagé à temps d'une grande anxiété. Soit que le marquis d'Asolo, abjurant ses opinions, se fixât en France et se rattachât aux principes de la cour, soit qu'il retournât faire de la république en Italie et reconquérir les priviléges de la seigneurie vénitienne, c'était un beau parti pour l'ambition, et de plus un prompt moyen de se délivrer de celle qu'en public le comte appelait sa fille chérie, affectant de la consulter sur tout, et de rechercher sans cesse son approbation, quoique en réalité tous les sacrifices de sa tendresse paternelle se fussent bornés à contracter l'innocente habitude de finir toutes ses dissertations par ces trois mots : *Non è vero, Fiamma?*

Lorsqu'il vit le marquis d'Asolo si brusquement éconduit, il entra dans un de ces accès de violence dont les gens du dehors ne l'eussent jamais cru capable, mais devant lesquels sa maison avait souvent l'occasion de trembler. Il appela sa fille au moment où le cousin s'é-

loignait de Fougères dans sa chaise de poste, tandis que Fiamma prenait naturellement le chemin de la maison Féline; alors, la priant de remonter dans sa chambre, il l'y suivit, et en ferma les fenêtres et les portes pour que l'explosion de sa colère ne se fît pas entendre au loin.

Fiamma avait prévu cette éruption volcanique. Elle la contempla avec une insensibilité apparente, quoique une fureur profonde embrasât les secrets replis de son ame orgueilleuse. Quand le comte eut frappé sur la table (sans pourtant s'oublier lui-même jusqu'à la briser); quand il eut lancé autour de lui les éclairs de ses petits yeux bridés, et qu'il lui eut intimé, dans les termes les plus blessans qu'il pût trouver, l'ordre d'entrer dans un couvent, ou de cesser toute relation avec la famille Féline, elle le pria avec un sang-froid cruel de modérer son emportement, dans la crainte, lui dit-elle, d'un de ces accès de toux nerveuse auxquels il était sujet; puis, s'asseyant de manière à ne pas friper sa robe et à conserver dans leur liberté tous les mouvemens de son corps, elle lui répondit ainsi dans le plus pur toscan, avec cette gesticulation noble et avec cet accent sonore et un peu ampoulé des Vénitiens, lorsqu'ils quittent leur dialecte rapide et serré:

— Il me semble que l'objet de cette décision a déjà été discuté entre nous au printemps dernier, et que nous avons pris des conclusions à cet égard. *Votre seigneurie* les aurait-elles oubliées, ou bien me serais-je écartée des conventions que notre mutuelle parole d'honneur avait rendues sacrées?

— Oui certes, mademoiselle! vous avez violé ces conventions et vos promesses. J'ai été bien sot, pour ma part, de me fier aux singeries majestueuses d'une petite comédienne qui passe sa vie à essayer de m'en imposer par ses poses tragiques et ses réponses solennelles; vous avez beaucoup trop suivi le théâtre de la Fenice, signora, et je dois m'estimer heureux que vous n'ayez pas pris la fantaisie de monter sur les planches.

— Vous devriez savoir, monsieur, qu'il n'y a aucune fantaisie folle et désespérée dont il soit prudent de défier une fille dans ma position. — Cependant vous avez raison d'être sûr que vous me défieriez en vain de faire une chose qui ne fût pas conforme à mon orgueil et à ma réserve habituelle.

— En vérité, c'est bien de la bonté de votre part! reprit le comte

avec aigreur. Et en quoi, s'il vous plaît, votre position est-elle si malheureuse?

— Je ne me suis pas servie de cette expression, monsieur, répondit Fiamma. Je ne me suis jamais permis de qualifier en aucune façon la position que vous m'avez faite....

— Laissez cette ironie, répondit brusquement le comte; je sais de reste ce que valent vos simulacres de respect et de politesse. Allons, répondez franchement. D'où vient votre inconcevable ardeur à me désespérer, et votre obstination surhumaine à prendre toujours le parti diamétralement contraire à celui qui pourrait satisfaire la raison et ma sollicitude pour un enfant ingrat?

Les tentatives de déclamation sentimentale étaient ordinairement le second point des remontrances du comte. C'était le moment où Fiamma voyait clairement faiblir son adversaire sous le sentiment d'une honte intérieure. — Un sourire d'une amère éloquence effleura ses lèvres pâles. Puis, après un instant de silence, que le comte oppressé n'eut pas la force de rompre, elle lui dit avec une douceur d'intonation qui cherchait à pallier la rudesse de son raisonnement:

— Pourquoi, mon père, chercher vainement à raviver en vous-même un sentiment qui n'a jamais habité vos entrailles? Je ne me suis jamais plainte, et mon intention n'est pas de rompre l'éternel silence que le devoir m'impose. Si je comprends bien le sujet de votre colère, vous me faites un crime de n'avoir point écouté les propositions du marquis d'Asolo, et vous craignez que je ne songe à contracter une union disproportionnée selon vous avec Simon Féline. J'ai l'honneur de vous rappeler que vous avez reçu de moi une parole sacrée de négation à cet égard. Mon intention, aujourd'hui comme alors est de ne point me marier; et quoique vous ne connaissiez point mon caractère, vous avez pu examiner assez ma conduite pour savoir que je ne suis point capable de me livrer à un sentiment contraire à mes devoirs et à ma fierté. Vouée au célibat par mes goûts et par mes convictions, j'ai l'honneur de vous renouveler l'engagement formel que j'ai pris de ne jamais disposer de moi sans votre approbation, tant que vous continuerez à me traiter avec la justice et la modération que j'implore et que je réclame de votre sagesse et de votre prudence.

— Oui, sans doute! répliqua le comte en faisant des efforts pour

redevenir plus calme, tandis qu'un profond dépit succédait à sa violence irréfléchie. Vous voudrez bien ne pas vous aller joindre à quelque troupe de Bohémiens dans vos Alpes, ou ne pas vous marier à un paysan de ce village, tant que je consentirai à vous laisser vivre de la façon la plus étrange et la plus indécente qu'une jeune personne puisse rêver; tant que je vous verrai tranquillement courir les bois à cheval avec je ne sais qui; tant que je fermerai les yeux sur je ne sais quelle intrigue sentimentale dont moi seul peut-être ici suis la dupe.....

Le feu de la colère monta au visage de M[lle] de Fougères. Elle se leva, et regarda son père en face avec une telle expression de reproche et une telle fierté d'innocence, qu'il fut obligé un instant de baisser les yeux. Jamais elle n'avait mieux mérité le nom symbolique que sa mère lui avait choisi.

— Monsieur, dit-elle en prenant sa voix de contralto, trois notes plus bas qu'à l'ordinaire, il y a vingt-deux ans que je suis au monde, déshéritée de votre tendresse et même de votre attention. J'ai accepté cette indifférence sans surprise et sans dépit, comme une chose juste et naturelle....

Le comte se leva à son tour en frémissant, et ses petits yeux sortirent de sa tête

— Que voulez-vous dire, Fiamma? s'écria-t-il avec un accent de fureur et d'angoisse.

— Rien qui doive vous irriter à ce point, répondit Fiamma tranquillement. Je veux dire (et j'ai le droit de le dire) que vos intérêts commerciaux et l'importance de vos affaires ne vous ont jamais permis de vous occuper de moi, et que j'ai compris combien mon éducation et mes goûts me rendaient étrangère aux sujets de votre sollicitude.

— Est-ce là tout ce que vous vouliez dire? reprit le comte toujours debout et tremblant.

— Quelle autre chose pourrais-je avoir à vous dire? répondit Fiamma avec une froideur dont l'autorité le força de se rasseoir.

— Continuez votre discours à grand effet, dit-il en levant les épaules et en se tournant de côté sur son fauteuil avec impatience; puisqu'il faut que j'avale votre récitatif, allez, que j'arrive au moins au *finale* le plus tôt possible.

— Je dis, monsieur, reprit Fiamma, insensible en apparence

à une raillerie qui lui déchirait les entrailles, car rien n'est plus amer à une personne grave et de bonne foi, que le reproche de charlatanisme ; je dis, monsieur, qu'il y a vingt-deux ans que j'existe, et que vous ne vous occupez pas de moi. Il y en a six *aujourd'hui* (je vous prie de remarquer cet anniversaire), que je vis absolument seule, privée d'une mère adorable, sans conseil, sans appui, entièrement livrée à moi-même. Quoique vivant loin de moi depuis le jour de ma naissance, quoique séparé de moi par les Alpes durant cinq de ces dernières années, vous avez pu prendre sur moi assez d'informations pour savoir que jamais le soupçon d'une faute n'a effleuré ma vie; que jamais l'ombre d'un homme n'a passé sur le mur du parc où vous m'avez laissée à la garde d'une servante infirme et débonnaire ; et depuis que je suis sous vos yeux, si vous avez daigné les jeter sur mes démarches, vous avez pu savoir que je n'ai eu que deux tête-à-tête en ma vie avec un homme : le premier fut amené avec M. Féline par l'effet d'un hasard que je vous ai raconté; le second, avec le marquis d'Asolo, fut amené par l'effet de votre désir et de votre volonté.

— Est-il vrai que cela soit ainsi? dit le comte, embarrassé de son rôle et craignant d'avoir à demander pardon.

— Vous m'avez fait l'honneur jusqu'ici, répondit Fiamma, de croire à ma parole et de ne pas la récuser.

— Et c'est peut-être une folie que j'ai faite, répliqua-t-il avec une aménité mêlée d'humeur. Vous êtes toujours là prête à vous emporter comme un cheval ombrageux, ou à vous défendre comme un lion blessé ! Que sais-je, après tout, moi, de votre vie passée ? Je n'y étais pas....

— Puisque *vous n'y étiez pas*, monsieur, reprit Fiamma avec force, vous supposiez sans doute que vous n'aviez rien à craindre pour moi des dangers de la jeunesse et de l'isolement, ou bien....

— Sans doute ! sans doute ! certainement ! interrompit le comte, honteux, terrassé et pressé d'échapper à cette logique rigoureuse. Eh bien, voyons ! à quoi nous arrêtons-nous? vous n'aimez pas votre cousin, et vous ne voulez pas vous marier? vous ne voulez pas non plus de M. Féline; mais vous voulez le voir, me contraindre à le recevoir ici pour empêcher qu'on en jase, et passer votre vie chez la vieille femme à dire des *oremus* et à faire de la politique de village. Tout cela me serait fort égal, s'il était possible qu'on con-

nût l'inflexibilité de vos principes et la régularité de vos mœurs; mais vous n'avez pas daigné vous laisser connaître, et l'on fait déjà sur vous, dans le pays, des commentaires de toute sorte. Il faut donc que ces relations inconvenantes et cette intimité déplacée cessent absolument, ou bien je vous exhorterai à suivre la première intention que vous eûtes en arrivant en France, qui était de vous retirer dans un couvent, et à laquelle je m'opposai, espérant que vous prendriez le parti de vous établir plus avantageusement.

— Vous avez trop de bonté pour moi maintenant, monsieur, répondit Fiamma; mais je vous ferai observer qu'aucune loi ne condamne plus les filles à entrer au couvent malgré elles, et que, d'ailleurs, je suis majeure, par conséquent libre de fixer mon domicile où il me plaira. Le sentiment des convenances et la crainte du scandale m'ont engagée jusqu'ici à vous imposer le déplaisir de ma présence; mais si votre désir est de m'eloigner des lieux que vous habitez, je vous prierai de me laisser choisir ma retraite et vivre avec les 1500 livres de rente que ma mère m'a léguées et qui ont suffi jusqu'ici, même dans l'intérieur de votre riche maison, à toutes mes dépenses. Votre seigneurie le sait!...

Elle appuya sur ces derniers mots avec affectation.

— En vérité, Fiamma, vous me rendrez fou, s'écria le comte en mettant ses deux mains sur ses tempes. Vous joignez à votre amertume de caractère des singularités inouies. Vous vous obstinez à vivre misérablement au sein du luxe, pour faire croire apparemment que je suis avare envers vous.

— J'espère, monsieur, répondit-elle, que vous ne me supposez pas de si lâches pensées, et que vous voudrez bien attribuer à mes goûts seulement la modestie de mes habitudes.

— Enfin, vous dites, reprit le comte impatienté, que vous voulez vivre ici à votre guise, en dépit du déshonneur qui peut rejaillir sur moi, ou me couvrir d'une autre sorte de déshonneur en allant vivre seule et loin de moi? Il faut que je passe pour un lâche Cassandre ou pour un tyran domestique: charmante alternative, en vérité!

— Non, monsieur, répondit Fiamma, je ne veux point vous mettre dans cette alternative. S'il est vrai que mes relations avec la famille Féline soient un objet de scandale, vous avez le droit de m'en avertir, et je suis prête à les faire cesser, s'il est nécessaire.

Mais le hasard s'est chargé à point de remédier au mal. M. Féline est parti ce matin du village, pour se fixer à Guéret, où il va exercer sa profession, et où vous savez que je ne vais jamais. Nos entrevues ici deviendront donc assez rares et assez courtes pour n'attirer l'attention de personne.

— A la bonne heure, dit le comte de Fougères, heureux d'en être quitte à si bon marché. Maintenant restons tranquilles, Fiamma, et n'ayons plus de querelles, car cela me fait un mal affreux, et voilà que je commence à tousser.

— Il me semble, monsieur, que ce n'est pas moi qui les provoque, répliqua-t-elle.

Le comte affecta d'être suffoqué par son asthme, afin de terminer une discussion où, comme de coutume, il avait été forcé de battre en retraite. Il sortit en se maudissant de n'avoir pas su résister à un mouvement de colère, et en se promettant bien de ne plus s'occuper de long-temps de la conduite et de l'avenir de sa fille.

XIII.

Fiamma, non moins impatiente que le comte de voir arriver la fin d'une discussion où elle avait parlé cependant avec lenteur et gravité, courut chez la mère Féline. Elle la trouva triste et malade; elle lui dit qu'elle avait aperçu de loin Simon sur la route de Guéret, et demanda s'il reviendrait le soir, quoique, à voir son attirail, elle eût bien observé qu'il allait faire une longue absence. Le ton dont Mme Féline lui répondit qu'il ne reviendrait pas même le lendemain, lui fit comprendre qu'elle ne s'était pas trompée dans ses conjectures. Fiamma depuis plusieurs jours avait compris la douleur de Simon, et n'avait cherché qu'une occasion pour la faire cesser. Cette impatience d'avoir une explication avec le marquis avait été remarquée et interprétée en sens contraire par l'infortuné Simon. Il était parti une heure trop tôt. Le cœur de Fiamma se brisait en songeant aux tortures qu'il avait dû éprouver et qu'il éprouvait sans doute encore; mais d'un autre côte, ce départ étant devenu une chose nécessaire, elle devait maintenir son jeune ami dans sa résolution courageuse. Il lui restait à chercher un moyen de lui donner des consolations sans affaiblir ce courage; elle y son-

gea un instant; c'était une position délicate que la sienne vis-à-vis de Jeanne. Il était facile de voir dans les traits et dans les manières de la vieille femme qu'elle avait deviné récemment le secret de son fils, et qu'elle croyait ses douleurs sans remède.

— C'est le jour des départs, lui dit tout d'un coup Fiamma, sans paraître comprendre l'importance de celui de Simon. Mon cousin vient de partir tout à l'heure!

— De partir! sainte Vierge! s'écria la vieille femme avec la vivacité de l'amour maternel, votre cousin est parti, chère demoiselle? chère enfant! et comment donc si vite?

— C'est un petit secret que je ne veux confier qu'à vous, ma chère vieille mère, répondit Fiamma; et approchant son escabeau de la chaise de Jeanne, elle lui parla ainsi en baissant la voix d'un petit air mystérieux. — Vous saurez que le cher cousin s'était mis en tête de m'épouser.

— Je le savais bien, interrompit Jeanne, nous en parlions avec Simon tous les soirs....

— Vous en parliez? qu'en disait-il?

— Il me demandait s'il ne me semblait pas que ce jeune homme fût amoureux de vous, et s'il était possible que, la chose étant, vous ne vous en aperçussiez pas..... je vous demande pardon de nos réflexions, ma petite, cela ne nous regardait pas; mais moi je vous aime tant que je ne puis me lasser de parler de vous et d'y penser.

— Eh bien! mère Féline, vous ne vous trompiez pas, si vous supposiez que je m'en étais aperçue. Il y avait huit jours que je savais le beau secret de mon cousin et que je m'attendais à une déclaration, lorsque j'ai trouvé l'occasion de prévenir ses frais d'éloquence et de lui déclarer, moi, que je ne voulais me soumettre ni à l'amour, ni au mariage.

— Il paraît que vous avez parlé clairement et prononcé sans appel, puisqu'il est parti tout de suite?

— Une heure après! voyez comme l'amour est chose facile à guérir! A l'heure qu'il est, je suis sûre qu'il est à l'auberge de Guéret et qu'il se regarde dans un beau miroir de poche pour s'assurer que l'air de nos montagnes n'a pas altéré la fraîcheur de ses lèvres et la rondeur de ses joues. — Mais pourquoi secouez-vous la tête, mère? On dirait que, dans votre jugement, l'amour est une chose plus sérieuse que cela?

— Quant à moi, je n'ai pas connu ses douleurs dans ma jeunesse, répondit Jeanne. J'aimai Pierre Féline, mon cousin, et je l'épousai. Nous étions pauvres tous deux; j'étais une paysanne comme lui, il n'y eut ni obstacles, ni retards. Quand il est mort, j'étais vieille déjà; alors j'étais habituée au malheur; j'avais enterré successivement onze enfans, et sans mon Simon, je n'avais plus qu'à mourir. La douleur est le fait de la vieillesse; je ne me révoltai pas d'être éprouvée après avoir été heureuse. Cependant, si j'étais appelée aujourd'hui à voir périr mon Simon, mon dernier bonheur, ma seule consolation!... ah! Dieu me préserve seulement d'y songer!

— Et pourquoi auriez-vous cette affreuse pensée? Simon est d'une bonne santé.

— Hélas! pas trop!

— Mais il a la force d'ame qui commande au corps de vivre.

— Il n'a bien que trop de force d'ame comme cela! elle le ronge! Mais parlons de vous, Fiamma.

— Non, parlons de lui, mère Jeanne. Moi, je suis forte, bien portante, tranquille, délivrée de mon cousin; occupons-nous de Simon. Il est parti triste, j'ai vu cela ces jours-ci. Je ne vous demande pas ce qu'il avait; je m'en doute.

— Vous vous en doutez? s'écria Jeanne en relevant sa tête inclinée par l'âge, et en fixant ses yeux encore vifs et beaux sur Fiamma.

— Sans doute, répondit la jeune hypocrite, je sais combien sa profession lui est antipathique, et je sais pourtant qu'il n'y a plus à reculer. Il m'a confié ses dégoûts, ses ennuis, ses craintes pour l'avenir...

— En effet, c'est là ce qui le tourmente, répondit Jeanne, et je suis fâchée qu'il ne vous ait pas parlé avant de partir; mais il avait tant de chagrin de nous quitter, qu'il a craint de manquer de force s'il nous faisait des adieux.

— Je comprends tout cela, reprit Fiamma; cependant je trouve qu'il est parti un peu brusquement; je lui aurais donné du courage s'il m'eût consultée.

— Oui, certes, dit Jeanne, s'il vous eût vue aujourd'hui, il serait parti moins malheureux.

— Il faudra qu'il revienne causer avec nous, dit Fiamma, mais pas avant quelques jours, afin de ne pas perdre le fruit de ce grand effort. En attendant, ne pourriez-vous lui écrire, mère Féline?

— Hélas! je ne lui écris jamais, et pour cause.

— Oh bien! sainte femme, vous ne savez pas écrire; je pose les deux genoux devant vous, illettrée sublime!

— Qu'est-ce que vous dites là, mon enfant? vous vous moquez de moi!

— Je baise le bas de ta robe, sainte Geneviève-des-Prés, paysanne sur la terre, reine dans les cieux! — Mais voyons, je vais écrire à Simon sous votre dictée....

— Eh bien! oui, mais non; j'ai bien des petits secrets à lui dire, dans lesquels vous êtes de trop, mignonne.

— En vérité? eh bien! je vais lui écrire de ma part et vous lui porterez ma lettre.

— Bonté divine! que lui écrirez-vous donc?

— Rien d'important ni d'efficace pour le consoler, malheureusement. L'avenir seul peut apporter le remède à ses maux; mais je lui parlerai de mon amitié, de celle de son parrain, de celle de Bonne... je lui dirai qu'il se doit à nous tous, à vous surtout, sa mère chérie... qu'il faut espérer, prendre courage, soigner sa santé, surmonter ses peines; vivre enfin, et nous aimer comme nous l'aimons.

— Écrivez donc tout cela, cher ange, et je le porterai moi-même; car j'ai quelque chose en outre à lui dire.

— Quoi donc? dit la malicieuse Fiamma.

— Rien qui vous concerne, dit la vieille femme.

— Oh! je le crois! reprit l'enfant avec un sourire.

Elle se plaça dans un coin pour écrire, et la vieille se prépara au départ; elle mit son jupon rayé, sa cape de molton blanc, et ses mitons de laine tricotée.

— Mais, comment irai-je? s'écria-t-elle tout d'un coup; il a emprunté le cheval de M. Parquet pour s'en aller, et la mule de Mlle Bonne est en campagne?

— Je vous prêterai Sauvage.

— Oh! oh! non pas, je ne suis pas lasse de vivre, tant que j'aurai mon Simon!

— Comment donc faire? dit Fiamma; chercher un cheval dans le village? Cela va nous retarder. Il est déjà quatre heures. — Et si nous n'en trouvons pas, il faudra que Simon passe cette soirée dans la tristesse!

— Et cette nuit, dit Jeanne, oh! c'est cette nuit que je redoute pour lui; la dernière a été si terrible!

— Pauvre Simon! dit Fiamma; allons, mère Féline, il n'y a qu'un moyen. Vous monterez sur Sauvage; il est doux comme un mouton quand je suis avec lui. Je le tiendrai par la bride, et je vous conduirai à pied jusqu'à la ville.

— Il y a trois lieues! Je ne le souffrirai jamais. Prenez-moi en croupe.

— Sauvage n'est pas habitué à cela; il pourrait nous jeter toutes deux par terre; d'ailleurs il est si petit, que nous serions fort mal à l'aise sur son dos. Allons, je cours le chercher, êtes-vous prête?

— Je ne me laisserai jamais conduire ainsi par vous.

— Il le faut pourtant bien, ce sera charmant, nous aurons l'air de la *Fuite en Égypte*.

— Mais que va-t-on dire? il ne faut pas nous montrer ainsi dans le village.

— Traversez-le à pied, et attendez-moi au grand buis, à l'entrée de la montagne; nous irons par la Coursière, nous ne rencontrerons personne. Allons, partez, j'y serai aussitôt que vous.

Un quart d'heure après, ces deux femmes cheminaient sur le sentier sinueux de la montagne, Jeanne assise sur le petit cheval et enveloppée dans sa cape. Fiamma marchait devant elle, un petit manteau espagnol jeté sur l'épaule, la bride passée au bras, et de temps en temps parlant à Sauvage pour le calmer, car il était fort ennuyé d'aller ainsi au pas et de n'être pas sollicité à caracoler de temps en temps. Cependant, le sentier devenant de plus en plus difficile et escarpé, la nuit commençant à tomber, l'instinct de la prudence le rendit calme et attentif à tous ses pas. Quoique Fiamma marchât comme un Basque, franchissant les roches et se débarrassant des broussailles avec plus de légèreté que Sauvage lui-même, il était sept heures du soir lorsqu'elle aperçut les lumières de la ville. Elle engagea sa vieille amie à mettre pied à terre pour descendre le versant rapide de la dernière colline; et tandis que Sauvage les suivait de lui-même comme un chien, elle soutint Jeanne de son bras robuste et la conduisit jusqu'aux premières maisons. Là, elle lui remit sa lettre pour Simon, et après l'avoir embrassée, elle remonta sur son cheval.

— Bon Dieu! dit Jeanne, si je ne craignais pas les mauvaises langues, je vous emmènerais avec moi coucher à la ville. Voilà le vent qui se lève; il fait noir comme dans l'enfer, et si la neige venait à tomber! Hélas! je suis effrayée de vous voir partir ainsi, seule, à cette heure, par ce froid mortel.

— Allons, bonne mère, ne craignez rien, donnez-moi votre bénédiction, elle me préservera de tout danger. Je vous salue, je vous aime, et comme une véritable héroïne de roman, *je m'élance à cheval dans la nuit orageuse.*

Jeanne, transie de froid, resta pourtant immobile à l'entrée de la rue jusqu'à ce qu'elle eût cessé d'entendre le galop de Sauvage sur la terre durcie par la gelée. O neige! ne tombe pas, murmura la vieille femme en se signant; lune blanche, lève-toi vite, et vous, sainte Vierge, veillez sur elle!

Lorsqu'elle arriva au domicile de maître Parquet, elle fut enchantée d'apprendre de la servante que l'avoué était au café, et que Simon était seul dans l'étude. Elle entra, et le vit appuyé contre le poêle, la tête dans ses mains. Le bruit des petits sabots plats de sa mère le fit tressaillir. Avant qu'elle eût parlé, il avait reconnu son pas encore égal et ferme. Il s'élança dans ses bras, et pour la première fois de sa vie, il s'abandonna au besoin de se laisser consoler par la tendresse maternelle. Un torrent de larmes coula de ses yeux sur le sein de la vieille Jeanne.

— Vous avez fui votre mère, et votre mère court après vous, lui dit-elle avec l'accent grondeur de la tendresse. Autrefois vous n'eussiez pas agi ainsi, votre mère était votre seul amour; à présent j'ai une rivale, un ange que j'aime aussi, mais que j'aime moins que vous. Pourquoi l'aimez-vous plus que moi?

— Oh! ma bonne vieille, ma sainte mère! ne me faites pas de reproches, répondit Simon; je suis trop malheureux. N'empoisonnez pas cet instant où la seule vue de vos cheveux blancs suffit à me donner de la joie au milieu de mon désespoir. Ne croyez pas que je vous aime moins que par le passé. Tant que je vous aurai, je pourrai tout supporter; quand vous mourrez, je mourrai.

— Tais-toi, enfant. Il y a quelqu'un qui saura bien te consoler!... Tais-toi, écoute. Le cousin est parti; on ne l'aime pas, on ne veut pas de lui; il ne reviendra pas.

— Grand Dieu! ma mère, ne me trompez-vous pas pour me consoler? s'écria Simon.

Et il se fit raconter les moindres détails de l'entrevue de Fiamma avec sa mère. Il était si ému, si oppressé, qu'il écoutait à peine la réponse à ses mille questions, tant il avait hâte d'en faire de nouvelles. Il ne comprenait pas la plupart du temps, et se faisait répéter cent fois la même chose. Ce ne fut qu'au bout d'une heure de conversation qu'il comprit la manière dont Fiamma avait accompagné sa mère, et alors seulement Jeanne, rassurée sur le désespoir de son fils, sentit se réveiller ses inquiétudes pour Fiamma, et laissa échapper ces mots :

— Oh! mon Dieu! je ne m'effraie pour elle ni de la nuit, ni de la solitude; elle a un bon cheval, elle est brave et forte comme lui; mais s'il venait à tomber de la neige avant qu'elle fût rentrée? c'est si dangereux dans nos montagnes!

Simon pâlit et fit signe à Jeanne d'écouter. Le vent sifflait avec violence autour de cette maison bien close et bien chauffée. Simon pensa au froid qui devait glacer les membres de Fiamma durant cette nuit rigoureuse; l'angoisse passa dans son cœur, il courut ouvrir la fenêtre : des flocons de neige, amoncelés sur la vitre, tombèrent à ses pieds. Un cri sympathique partit de son sein et de celui de sa mère; puis, ils restèrent immobiles et pâles à se regarder en silence.

Simon courut seller le cheval de M. Parquet, et bientôt il fut sur le sentier de la montagne, courant à toute bride sur les traces de Sauvage. Hélas! la neige les avait couvertes. Jeanne n'avait pas dit un mot pour l'empêcher de partir. Mais quand elle se trouva seule, le poids d'une double inquiétude tombant sur son cœur, elle leva les bras vers le ciel, et lui demanda de ne pas voir lever le jour, si son fils ne devait pas revenir. Cependant elle se rassura peu à peu en voyant que la neige n'épaississait pas. Simon rentra à deux heures du matin. Il avait été loin, sans atteindre la trace de Fiamma. Elle avait été rapide comme le vent et les nuages. Mais la neige ayant cessé de tomber et la lune s'étant levée dans tout son éclat, il avait reconnu la piste de Sauvage, et un peu en arrière, celle de plusieurs loups qui avaient dû le suivre assez long-temps; car il avait remarqué ces traces jusqu'à l'entrée du village de Fougères. Là les sabots du cheval s'étaient montrés délivrés de leur

sinistre cortége, et il avait espéré atteindre la brave amazone. Mais en vain. Il avait conduit sa monture à la cabane pour la faire reposer un instant, et pendant ce temps il s'était glissé dans les cours du château. Il avait vu, à la lueur des flambeaux, Sauvage fumant de sueur, entre deux palefreniers empressés à le frotter et à l'envelopper de couvertures. Il avait même entendu dire à un de de ces laquais : « Diable ! voilà une drôle de promenade. Heureusement que M. le comte est couché. Sa toux nerveuse l'occupe plus que sa fille. » L'autre avait répondu : « C'est bon ! cela ne nous regarde pas. Mademoiselle n'est pas ce qu'elle paraît, ni monsieur non plus. Mademoiselle est bonne, il ne faut pas parler d'elle. Monsieur a le diable au corps, il faut avoir soin d'en dire du bien. »

Simon était revenu à Guéret par la grande route. C'était le plus long, mais il y avait moins de dangers et de difficultés. En attendant, M. Parquet s'était fait raconter toute l'histoire, et quoique Mme Féline eût caché le secret de Simon, il avait tout compris et tout deviné d'avance. Ils soupèrent tous trois ensemble, et tout en buvant la presque totalité du vin chaud qu'il avait fait préparer pour son filleul, M. Parquet parla ainsi :

— Enfant, tu es amoureux de Mlle de Fougères, et tu ne lui déplais pas. Elle a fait vœu de célibat, tu as fait vœu de ne lui parler jamais de ton amour. M. de Fougères ne consentira jamais à te la donner. Voilà trois obstacles à ton mariage. Cependant ces trois-là ne pèsent pas une once si tu viens à bout de lever le quatrième, et celui-là, c'est ta misère et ton obscurité. Il faut sortir d'incertitude; il faut plaider d'aujourd'hui en huit. Si tu n'as pas de talent, il faut en acquérir; si tu en as, il n'y a plus qu'un peu de patience à prendre, un peu d'argent à gagner, et Mlle de Fougères est à toi.

Simon, dont le cœur frémissait durant ce discours, supplia son cher parrain de ne point le leurrer de ces chimères. Mais M. Parquet était un optimiste absolu après boire.

— Cela sera comme je te dis, s'écria-t-il avec colère; tu as du talent, j'en suis sûr. Quand j'avance une chose pareille, on doit me croire. Tu seras un jour célèbre, et par conséquent riche et puissant. C'est assez reculer, il faut sauter; il faut jeter ton anneau ducal dans l'Adriatique; il faut être le doge de notre dogaresse. Tu as tout ce qu'il faut dans ta cervelle et dans ta poitrine, dans

ton ame et dans tes poumons pour être orateur. Dans huit jours la question sera résolue, ou bien il faudra poser une nouvelle question sans se rebuter.

Simon, craignant que le vin chaud et les divagations décevantes de son parrain ne vinssent à lui porter à la tête, alla se coucher. En se déshabillant, il trouva dans son gilet la lettre que sa mère lui avait remise de la part de Fiamma, et que, dans son effroi à l'aspect de la neige, et dans les agitations qui en avaient été la suite, il n'avait pas pu lire. A ce surcroît de bonheur, il baisa la lettre avec effusion; il l'ouvrit d'une main tremblante. Il croyait y trouver une amicale semonce; il n'y trouva que ces mots :

« Simon, travaillez. Je vous aime. »

Pendant que, brisé de fatigue, mais heureux comme il ne l'avait jamais été de sa vie, il s'endormait dans un bon lit, sa mère, conduite galamment par l'avoué jusqu'à la porte de la meilleure chambre de la maison, lui adressait quelques reproches.

— Vous échauffez trop la tête de mon pauvre enfant, lui disait-elle. Vous lui promettez comme certaines des choses presque impossibles. Au premier obstacle, vous le verrez perdre courage pour s'être trop vite flatté, et ce sera votre faute, voisin.

— Ne craignez donc rien, répondit M. Parquet; il lui faut un aiguillon. L'ambition s'est endormie; il faut se servir de l'amour pour l'aider à poser hardiment les fondemens de sa destinée. Il importe peu qu'il épouse sa belle, pourvu qu'il épouse sa profession.

XIV.

Simon débuta. Parquet lui avait réservé une belle affaire; il la lui avait gardée avec amour. C'était un beau crime à grand effet, avec passion, scènes tragiques, mystères, tout ce qui rend le spectacle de la cour d'assises si émouvant pour le peuple. Tout le monde s'étonna de voir que Parquet cédait le monopole de cette matière à succès à un enfant dont on n'espérait pas grand'chose, attendu son extérieur débile et ses manières réservées. La plupart des dilettanti de déclamation faillirent se retirer avec humeur. Simon fit un effort inoui sur le dégoût qu'il éprouvait à se mettre en évidence et sur la timidité naturelle à l'homme consciencieux.

Il articula les premiers mots avec une angoisse inexprimable. Ses genoux se dérobaient sous lui; un nuage flottait autour de sa tête. Plusieurs fois il hésita à se rasseoir ou à s'enfuir. Il avait écrit sur une feuille volante de ses pièces, au moment de se lever: « Cet instant va décider de ma vie. S'il y a une lueur d'espoir, je vais la rallumer ou l'éteindre à jamais. » C'était à Fiamma qu'il pensait. La crise était arrivée; il allait faire un pas vers elle, ou voir un abîme s'ouvrir entre eux. L'importance du succès n'était pas en rapport avec le tort irréparable de la défaite. Avec du talent, il avait une chance pour posséder cette femme; sans talent, il les avait toutes pour la perdre. Que de motifs de terreur et d'éblouissement!

Mais il avait mis sur son cœur le billet de Fiamma, les trois seuls mots qu'il possédait de son écriture. Il eut confiance en cette relique, et continua, quoique sa parole fût confuse et entrecoupée. Le bon Parquet, assis à ses côtés, était plus à plaindre encore que lui; il rougissait et pâlissait tour à tour. Il portait alternativement un regard d'anxiété sur Simon, comme pour le supplier d'avoir courage; puis, comme s'il eût craint d'avoir été aperçu, il reportait son regard terrible et menaçant sur les juges, pour défendre à leurs visages cette expression de pitié ou d'ironie qui condamne et décourage. Enfin, il se tournait de temps en temps vers le public, pour faire taire ses chuchotemens et ses murmures, d'un air à la fois imposant et paternel, qui semblait dire: « Prenez patience, vous allez être satisfaits; c'est moi qui vous en réponds. »

Cette agonie ne fut pas longue. Simon eut bientôt pris le dessus. Sa taille se redressa et grandit peu à peu. Sa voix pure et grave prit de la force, sans perdre un reste d'émotion qui lui donnait plus de puissance encore. Son visage resta pâle et mélancolique; mais ses grands yeux noirs lancèrent des éclairs, et une majesté sublime entoura son front d'une invisible auréole. D'abord, on s'étonna de la simplicité de ses paroles et de la sobriété de ses gestes, et on disait encore: *Pas mal*, lorsque Parquet murmurait déjà entre ses lèvres: *Bien, bien!* Mais bientôt la conviction passa dans tous les cœurs, et l'orateur s'empara de son auditoire au point que l'esprit s'abstint de le juger. Les fibres furent émues, les ames subirent la loi d'obéissance sympathique qu'il est donné aux ames supérieures de leur imposer. Ceux qui aimaient le plus

la métaphore ampoulée pleurèrent comme les autres, et ne s'aperçurent pas que la métaphore manquait à son discours. Parquet, plus habitué à l'analyse, s'en aperçut, et ne s'étonna pas qu'on pût être grand par d'autres moyens que ceux qu'il avait estimés jusqu'alors. Il avait trop de sens pour ne pas le savoir depuis long-temps; mais il n'eût pas cru qu'un auditoire grossier pût se passer d'un peu de ce qu'il appelait la *poudre aux yeux*. De ce moment, il se sentit supplanté, et la faiblesse de la nature lui fit éprouver un mouvement de chagrin. Mais ce chagrin ne dura pas plus de temps qu'il n'en fallut pour prendre une large prise de tabac en fronçant un peu le sourcil. En secouant sur son rabat l'excédant de ce copieux chargement, le digne homme secoua les légers grains de misère humaine qui eussent pu obscurcir la sincérité de sa joie. Il fondit en larmes, en embrassant son filleul à la fin de l'audience, et en lui disant : « C'est fini, je ne plaide plus, et désormais c'est par toi que je triomphe. »

Ils avaient fait trois pas dans la rue, lorsque Parquet, s'arrêtant pour regarder une paysanne qui passait aussi vite que la foule pouvait le permettre, se dit comme à lui-même :

— Ouais ! voilà une montagnarde qui a la main bien blanche !

Simon se retourna précipitamment ; il ne vit qu'une femme enveloppée d'une cape qui cachait entièrement son visage, parce que d'une main elle la tenait abaissée comme pour défendre une vue faible de l'éclat du soleil. Cette main était si belle et cette démarche si alerte, que Simon ne put s'y tromper. C'était Fiamma. Il eut bien de la peine à s'empêcher de courir après elle.

— Gardez-vous-en bien, lui dit Parquet, ce serait une indiscrétion. Puisqu'on se déguise, c'est qu'on ne veut pas que vous sachiez qu'on était là. D'ailleurs, peut-être nous sommes-nous trompés !

— Ce n'est pas moi qu'elle peut tromper en se déguisant, dit Simon. N'ai-je pas reconnu ces deux raies bleues au poignet, reste des cruautés du bec d'Italia ?..

— Oh ! l'œil de l'amant ! dit Parquet. Eh bien ! Simon, qu'est-ce que je te disais ? on t'aime, et tu as du talent, et un jour...

— Et un jour je me brûlerai la cervelle, répondit Simon en lui pressant vivement le bras, si je me laisse prendre à vos belles pa-

roles. Mon ami, épargnez-moi, dans ce moment surtout, où je n'ai pas bien ma tête, et où je ne me soutiens plus qu'avec peine.

— Appuie-toi sur moi, lui dit Parquet, tâchons de rejoindre ta mère dans cette foule, et viens avec moi boire du bishoff à la maison. Je n'y manque jamais après avoir plaidé, et je m'en trouve bien; d'ailleurs, je ne serai pas fâché d'en boire moi-même, j'ai sué, tremblé et brûlé plus que toi, en t'écoutant.

Simon, n'osant aller encore à Fougères, écrivit à Fiamma pour la remercier des encouragemens qu'elle lui avait donnés et auxquels il devait le bonheur de son début. — Il était bien résolu à ne pas violer son vœu; mais néanmoins il lui échappa malgré lui des paroles passionnées et l'expression d'une vague espérance.

Fiamma le comprit, et lui répondit une lettre fort affectueuse, mais plus réservée qu'il ne s'y était attendu. Elle semblait rétracter avec une extrême adresse le sens passionné que Simon eût pu donner aux trois mots de son premier billet, et lui faire entendre qu'il y aurait folie de sa part à prendre pour une déclaration d'amour cette parole écrite, ou plutôt criée du fond d'une ame fraternelle, en un moment de sainte sollicitude. En parlant succinctement du départ de son cousin, elle ne perdait pas l'occasion de parler de son aversion pour le mariage et de l'incapacité de son ame pour tout autre sentiment que l'amitié et le dévouement politique. Elle finissait en engageant Simon à lui écrire souvent, à lui rendre compte de toutes les actions et de toutes les émotions de sa vie, comme il avait coutume de le faire à Fougères; elle se liait par une promesse réciproque.

Simon ne fut pas aussi reconnaissant de cette lettre qu'il eût dû l'être; il eût accusé Mlle de Fougères d'un mouvement de hauteur, s'il n'eût rapporté au mystère de sa conduite relativement au vœu de célibat, toutes les démarches qu'il ne comprenait pas bien; mais cette excuse ne lui était que plus cruelle, car ce mystère le tourmentait étrangement. Il avait entendu Parquet faire mille suppositions, dont la plus constante était celle d'un engagement pris en Italie, en raison d'un amour contrarié. Cependant, comme Mlle de Fougères ne parlait jamais de retourner dans son pays, quoique elle fût majeure et libre de quitter son père, ou de lui arracher son consentement, il était probable qu'il n'y avait plus pour elle aucun

espoir de ce côté-là. C'était peut-être à un mort qu'elle conservait cette noble fidélité que M. Parquet ne regardait cependant pas comme inviolable. Il encourageait donc Simon à garder l'espérance, et le pauvre enfant, quoique rongé par cette espérance dévorante, la conservait malgré lui, tout en niant qu'il l'eût jamais conçue.

Cependant les mois et les années s'écoulèrent sans apporter aucun changement dans leur situation respective, et l'espoir de Simon s'évanouit. Mlle de Fougères se montra constamment la même : aussi bonne, aussi dévouée, aussi exclusivement occupée de lui; mais jamais il n'y eut plus dans ses lettres une parole équivoque, jamais dans ses manières une contradiction, si légère qu'elle fût, avec ses paroles. Sa vie fut toujours aussi solitaire, aussi calme au dehors, aussi orageuse au dedans. Lorsque le feu de la jeunesse tourmentait cette tête ardente, le grand air, le vent des montagnes, la chaleur du soleil, suffisaient à la rafraîchir ou à l'éteindre par la fatigue. Quelquefois elle se levait avant le jour, allait brider elle-même son cheval, et disparaissait avec lui jusqu'au soir. Jamais on ne la rencontra en aucune compagnie que ce fût. Deux pistolets d'arçon dont elle se fût fort bien servie au besoin, et un grand chien loup horriblement hargneux, qu'elle s'adjoignit pour garde-du-corps, la mettaient à l'abri des hommes et des bêtes.

D'ailleurs, au bout d'un certain temps, elle avait inspiré assez d'estime et de respect pour être sûre de ne rencontrer nulle part d'hostilité insolente, ou de trouver partout des défenseurs empressés. L'opinion qui s'abuse souvent, mais qui s'éclaire toujours, redevint peu à peu équitable envers elle. Quoiqu'elle fît des libéralités fort strictes eu égard à l'argent qu'on lui supposait disponible, quoique son maintien semblât toujours altier et son caractère incapable d'aucune concession à la force populaire, le peuple du village et des environs, émerveillé de la pureté de ses mœurs avec une vie si indépendante et une beauté si remarquable, la prit, sinon en grande amitié, du moins en grande considération. On lui demandait plus souvent des conseils que des aumônes, et on se laissait volontiers guider par elle dans les affaires délicates. M. Parquet prétendait qu'elle lui enlevait beaucoup de clientelle, à force de concilier des inimitiés et d'apaiser des ressentimens. La sagesse

et l'équité semblaient être la base de son caractère, et en exclure un peu la tendresse et l'enthousiasme.

Simon le pensait ainsi; Parquet, devant qui elle s'observait moins, en jugeait autrement. Souvent, lorsqu'ils parlaient d'elle ensemble, le jeune homme opinait que l'amour était une passion inconnue à Fiamma; Parquet secouait la tête.

— Qu'elle n'en ait pas pour toi, lui disait-il, je n'en répondrais pas. Je ne sais plus à quoi m'en tenir à cet égard; mais qu'elle n'en ait jamais eu pour personne ou qu'elle ne soit jamais capable d'en avoir, c'est ce qu'on ne me persuadera pas aisément. Tu plaides mieux que moi, Féline, mais tu ne connais pas mieux le cœur humain. Sois sûr que j'ai surpris chez elle bien des contradictions; par exemple, un jour elle nous fit un grand discours pour nous prouver qu'il valait mieux soulager peu à peu le pauvre, et l'aider à sortir lui-même de sa misère, que de lui donner tout à coup le bien-être dont il ne ferait qu'abuser. — Cela pouvait être fort juste; mais deux heures après, je vis que cette modération n'était guère dans son caractère, car en passant devant la maison du pauvre Mion, et en le voyant entrer avec ses enfans sous sa misérable hutte, où l'on ne peut se tenir debout, elle s'écria avec chaleur: O ciel! avec mille francs on donnerait à cette famille un logement sain, et cependant elle reste courbée sous ce hangar, à la porte d'un château!... — Je lui fis observer qu'elle pouvait bien disposer d'un billet de mille francs pour des malheureux; M. de Fougères m'avait encore dit la veille : Engagez donc Fiamma à me demander tout ce qu'elle désire et j'y souscrirai. Je ne me plains que de son excessive économie. — Fiamma alors changea de visage, et me répondit d'un air étrange : Parquet, vous devriez être habitué à cette vérité aussi ancienne que le monde : — Ne vous fiez pas à l'apparence. —Va, Simon, ajoutait Parquet, sois sûr qu'il y a là *un mystère d'iniquité* de la part de M. de Fougères. Simon lui renvoyait en riant cette phrase de cour d'assises, et trouvait la supposition folle. Il était bien prouvé désormais pour tout le monde que M. de Fougères était un hypocrite de bonté, mais non de probité, un homme dur, égoïste, étroit d'idées et de sentimens, peureux et avare; mais il était impossible de trouver en lui assez d'étoffe pour en habiller le personnage du plus maigre scélérat.

Cependant, comme les gens heureux et faits pour l'être se lassent vite des investigations actives, et s'accommodent de tout ce qui s'accommode à eux, M. Parquet finit par accepter Mlle de Fougères pour ce qu'elle voulait être, et il en vint même à conseiller à Simon de la regarder comme sa sœur, et de ne plus songer à devenir son amant ou son époux. Simon s'efforça de s'habituer à cette conviction; mais il avait beau faire, la force de son amour l'écartait à chaque instant avec impatience. Trop fier pour vouloir être plaint, depuis long-temps il avait cessé d'avouer sa passion, et il la cachait désormais non-seulement à son ami, mais encore à sa mère. Jeanne n'en était pas dupe ; on ne trompe pas une mère comme elle. Mais elle respectait son courage; et seule peut-être, contre tous, elle ne désespérait pas de le voir récompensé.

Plusieurs partis se présentèrent inutilement pour Mlle de Fougères. Il en fut ainsi pour Mlle Parquet. Cette jeune personne montra, il est vrai, un peu d'hésitation chaque fois, et ne se prononça jamais, comme son amie, contre le mariage; mais au fond du cœur, plus elle voyait ou croyait voir Simon renoncer à son amour pour Fiamma, plus elle se flattait qu'il reconnaîtrait combien elle était elle-même un parti sortable, et offrant (à lui spécialement) toutes les garanties du bonheur et du bien-être. Elle garda aussi son secret, même avec Fiamma, ayant un peu de honte d'aimer un homme qui se montrait si peu empressé à l'obtenir, et craignant, en prenant un arbitre, de perdre la faible espérance qu'elle conservait encore.

L'amour ayant pris dans le cœur de Simon un caractère grave, constant, mélancolique, il continua ses débuts avec le plus grand succès. Il fut aidé à se faire connaître par l'abandon que lui fit M. Parquet de sa toque d'avocat. Se réservant les tracas lucratifs de l'étude, il lui fit plaider toutes les causes qu'il eût plaidées lui-même. Depuis long-temps il avait caressé cette espérance de se retirer du barreau en y laissant un successeur digne de lui et créé par lui. Il avait mis là tout son orgueil, et il triomphait de ne pas laisser l'héritage de sa clientelle aux rivaux qui avaient osé lutter contre lui durant sa vie parlementaire. Il se sentait trop vieux pour parler avec les mêmes avantages qu'autrefois. Ses dents l'abandonnaient, et il disait souvent qu'il avait bien fait d'imiter les grands comédiens, qui se retirent avant d'avoir perdu la faveur du public idolâtre. Simon s'acquitta, envers lui et malgré lui, des avances gé-

néreuses qu'il en avait reçues; mais après avoir satisfait à ce devoir, il montra assez peu d'empressement à profiter de sa réputation et de sa force. Appelé au loin, il s'y traînait nonchalamment, et plaidait en artiste plutôt qu'en praticien, c'est-à-dire selon que l'occasion lui semblait belle pour faire un grand acte de justice ou de talent, sans s'occuper beaucoup de ses profits personnels. Parquet le louait de sa générosité, mais il s'attachait à lui prouver qu'elle pouvait s'accommoder d'une volonté active et soutenue de faire fortune. Simon se voyait forcé de lui avouer que l'ambition était morte dans son cœur, qu'il n'aimait son métier que sous la face de l'art, et que peu lui importait l'avenir. Ses opinions politiques étaient pourtant toujours aussi prononcées et sa foi aussi ardente; mais il semblait ne plus s'attribuer la force de lui faire faire de grands progrès. Fiamma, qui l'étudiait attentivement dans les rares entrevues qu'elle avait avec lui, et dans les nombreuses lettres qu'elle en recevait, comprit que l'amour était devenu chez lui un mal plutôt qu'un bien, et qu'il était nécessaire d'opérer en lui une révolution.

XV.

Elle alla un jour frapper à la porte de M. de Fougères et pria son valet de chambre de lui dire qu'elle désirait lui parler, s'il en avait le temps, et qu'elle l'attendait dans son appartement, car elle n'entrait jamais dans celui de M. de Fougères; et comme leurs occupations n'avaient rien de commun, ils passaient quelquefois plusieurs jours sous le même toit sans se voir. Un instant après qu'elle fut rentrée chez elle, M. de Fougères se présenta. Il avait dans les manières une aménité charmante depuis quelque temps, et comme il conservait cette bonne disposition avec elle, jusque dans le tête-à-tête, s'empressant à lui complaire, et recherchant son approbation sur les choses les plus frivoles, elle avait lieu de penser qu'il avait quelque concession de principes à lui demander.

— Me voici, ma chère Fiamma, lui dit-il, et je suis d'autant plus content d'avoir été appelé par vous, que j'avais moi-même à vous parler d'une affaire importante.

— Écouterai-je, monsieur, les ordres que vous avez à me donner, ou commencerai-je par vous présenter ma supplique?

— Pourquoi ne m'appelez-vous pas votre père, Fiamma? Je suis affligé de la froideur de vos manières avec moi. Nous avons été long-temps sans nous connaître, mais aujourd'hui que nous avons lieu de nous estimer réciproquement, un peu d'affection ne viendra-t-elle pas de vous à moi?

— Je vous appellerai mon père, si vous le désirez, répondit Fiamma assez froidement; car à voir le patelinage de ce préambule, elle craignait une tentative d'empiétement sur son indépendance, et ne se livrait nullement à la flatterie. Elle entra tout de suite en matière et demanda non la *permission*, mais *l'approbation* de se retirer dans un couvent. Fiamma avait alors vingt-cinq ans, et il était difficile de lui imposer d'autres lois que celles des convenances, celles de l'affection n'existant pas.

M. de Fougères montra un peu de malaise. — Certainement, ma chère fille, dit-il, je ne puis ni ne veux m'opposer à aucune de vos volontés; mais si par tendresse et par raison, je puis obtenir de vous que vous n'exécutiez pas ce dessein, dans les circonstances où nous nous trouvons vis-à-vis l'un l'autre..... Il s'arrêta avec embarras.

— Je vous avoue, monsieur, dit-elle, que j'ignore absolument ce qu'ont d'extraordinaire ces circonstances, et par conséquent ce qu'elles ont de commun avec le désir que je manifeste.

— En vérité, Fiamma? vous l'ignorez, et ce n'est pas en raison de ces circonstances que vous désirez vous éloigner de moi?

— Je vous le jure, monsieur.

— En ce cas, ma fille, que votre volonté soit faite. Seulement vous ne refuserez pas de sanctionner par votre présence l'acte qui va changer mon existence.... Ici le comte entra dans une apologie tourmentée et fatigante de sa conduite, durant laquelle il répéta plus de vingt fois, *non è vero, Fiamma?* pour arriver au résultat difficile qui lui tenait à la gorge. Enfin il avoua, avec beaucoup de trouble et d'appréhension, qu'il était à la veille de se remarier.

— En vérité! s'écria Fiamma en tressaillant sur sa chaise. Eh bien! mon père, je vous approuve et même je vous remercie; vous ne pouviez m'apprendre une plus heureuse nouvelle, et la joie que j'en ressens est si vive, que je ne sais comment l'exprimer.

Le comte la regarda en face attentivement, et voyant en effet la satisfaction briller sur son visage, il devint rêveur et lui dit en oubliant tout-à-fait son rôle :

— Mais pourquoi donc êtes-vous si réjouie, Fiamma? Je suis obligé de vous faire observer que les conséquences de ce mariage peuvent diminuer votre fortune considérablement, et que toute autr personne, dans votre position, m'en ferait peut-être un reproche. Il y a dans toutes vos pensées quelque chose d'inexplicable pour moi....

Fiamma sourit. — Vous êtes habitué, monsieur, lui dit-elle, à mettre la richesse en tête des causes du bonheur. Je crois que vous avez raison, vivant de la vie d'action et de réalité. Quant à moi, habituée à me nourrir de rêveries et de contemplations, je ne fais aucun cas, *votre seigneurie le sait*, des biens temporels. (*Ella lo sa* était une locution habituelle de Fiamma avec son père, équivalente au *non è vero?* de celui-ci.) Destinée au célibat, continua-t-elle, j'ai toujours pensé avec regret que ces richesses si précieuses et si nécessaires aux hommes, acquises par vous avec tant de peines et de soucis, deviendraient stériles entre mes mains, et qu'il était bien regrettable que vous n'eussiez pas d'autres enfans que moi pour perpétuer votre nom et utiliser votre fortune.

— Dites-vous ce que vous pensez, Fiamma? s'écria le comte en l'observant toujours attentivement.

— Votre seigneurie le sait.

— Pourquoi dites-vous que je le sais?

— *Ella lo sa*, reprit Fiamma, que 1500 livres de rente me suffisent pour être à l'aise, que je n'ai point le goût du luxe, que mes vêtemens sont d'une excessive simplicité, que je n'ai point de domestique particulier, que je me sers moi-même, que je ne sors jamais qu'avec mon cheval, lequel dans le pays a coûté 50 écus.

— Je sais tout cela, Fiamma, et je m'en étonne; maintenant j'espère que, loin de vous regarder comme ruinée et forcée à cette économie, vous vous souviendrez que la moitié, et même le quart de votre héritage est encore assez considérable pour vous faire riche, et que s'il vous plaît de vous marier....

— Votre seigneurie sait que je ne le veux pas. Maintenant veut-elle me permettre d'entrer au couvent le plus tôt possible?

Ce n'était pas l'avis du comte. Il était d'une insigne poltron-

nerie devant l'opinion publique; et comme tous les gens sans vertus, toute l'affaire de sa vie après l'argent (et peut-être à cause de la considération dont il avait besoin pour s'enrichir), était de passer pour les avoir toutes. Il craignait beaucoup qu'on ne blâmât son mariage, et il sentait qu'il était facile à sa fille, soit par ses plaintes, soit par une affectation de silence et de retraite monastique, de se donner pour une victime de cette fantaisie. Il la supplia de venir à Paris avec lui, afin d'assister à son mariage et d'y fixer ensuite sa résidence dans le couvent qu'il lui plairait de choisir, mais non d'une manière absolue, car il désirait qu'elle reparût avec lui momentanément dans la province, afin qu'on ne les crût pas brouillés ensemble.

Tout cet arrangement se conciliait assez avec les projets de Fiamma. Elle consentit à tout, et son père la quitta enchanté d'elle, bénissant cette fois sa bizarrerie et lui baisant la main avec une grace tout italienne.

La nouvelle du mariage de M. de Fougères avec une riche veuve encore jeune se répandit bientôt. Le comte avait coupé ses ailes de pigeon, supprimé la poudre, les culottes courtes, et s'était, en un mot, adonisé. On s'aperçut alors qu'il n'était pas si vieux qu'on l'avait cru. Ses cheveux étaient encore bruns, sa tournure alerte, et l'on pouvait craindre pour sa fille l'arrivée de plusieurs héritiers dans la famille. Fiamma s'en réjouissait sincèrement. Parquet, tout en connaissant son indifférence pour la richesse, trouvait encore dans cette joie excessive quelque chose d'extraordinaire.

Quant à Simon, une grande douleur était entrée dans son ame, et mille pressentimens sinistres lui rendirent effrayant ce départ de Fiamma; elle annonçait cependant son retour pour le printemps suivant avec sa future belle-mère.

Mais peu à peu Simon comprit, à ses lettres, que le bonheur de sa présence était perdu pour lui. Quand il sut qu'elle était entrée dans un couvent, son désespoir augmenta. Il craignit, avec quelque apparence de raison, qu'elle ne s'y enfermât pour toujours; elle avait passé l'âge où le grand air et l'exercice sont indispensables, et le couvent n'apporta guère d'autre modification à son genre de vie. Depuis long-temps il la voyait rarement et n'avait que des communications épistolaires avec elle. Mais les précieuses entrevues, et surtout ces longues lettres si bonnes, si philosophiques, si

sages, si pures de morale et de sentiment, ces lettres qui l'eussent empêché de se corrompre s'il eût été disposé à le faire, et qui l'eussent fait grand s'il ne l'eût été par lui-même, allaient peut-être lui manquer pour jamais.

Peu à peu, en effet, les lettres devinrent rares et laconiques, et la probabilité que Fiamma rétablît sa résidence habituelle à Fougères devint précaire. Il écrivit d'autant plus qu'on lui écrivait moins, et témoigna sa douleur très vivement. On lui répondit avec bonté, mais de manière à lui prouver la nécessité de se soumettre.

Alors Simon perdit tout-à-fait l'espoir qu'il avait gardé mystérieusement caché au fond de son cœur. Il pleura avec amertume, s'irrita contre la destinée, accusa Fiamma d'avoir un cœur de fer, et songea à se brûler la cervelle. Peut-être l'eût-il fait s'il n'eût pas eu de mère.

Alors ce que Fiamma avait prévu arriva. Il abandonna les rêves de l'amour, et conservant l'amertume du regret au fond de ses entrailles comme un cadavre qui reste enseveli sous les eaux, il se jeta tout-à-fait dans la vie active. L'ambition se ralluma, car il fallait à Simon Féline le repos de la tombe ou la vie des passions. Il se rendit aux conseils de M. Parquet, et s'occupa exclusivement de son état. Sa renommée grandit, et son crédit devint tel en peu de temps, qu'il put compter à coup sûr sur une fortune considérable pour l'avenir et sur une haute carrière politique.

Au milieu des fatigues et des ennuis de cette existence laborieuse, la crainte de perdre bientôt sa mère et d'être livré seul et sans affection exclusive au caprice de la destinée se fit vivement sentir. Jeanne faiblissait, non de caractère, mais de santé. Elle avait quelquefois des absences de mémoire, et semblait vivre dans une sorte de somnambulisme. Quand elle retrouvait la plénitude de ses facultés, c'était avec une intensité qui ressemblait à la fièvre et faisait craindre la fin prochaine d'une vie qui avait perdu la régularité de son cours.

Simon Féline avait de si grandes obligations à l'excellent M. Parquet, qu'il était avide de trouver un moyen de s'acquitter. Ces raisons, réunies à un peu de dépit contre celle qui s'était emparée si long-temps de lui exclusivement pour l'abandonner tout d'un coup sans motif, lui firent songer à rechercher Bonne Parquet en mariage. Il en parla à son père.

— Doucement, doucement! répondit l'avoué. Ce serait le vœu le plus cher de mon cœur, et tu te souviens que ce l'était avant que nous eussions pensé à faire de toi un grand personnage; je n'y ai renoncé qu'en te voyant amoureux de notre pauvre dogaresse, que voici, hélas! bien loin de nous, et peut-être pour toujours. Maintenant, si tu veux épouser Bonne, et que Bonne veuille t'épouser, c'est bien. Mais prenons garde....

— Craignez-vous que je ne sois pas bien guéri de mon amour insensé? dit Simon; il y a plus de quatre ans que je ne me flatte plus; c'est une assez longue épreuve.

— Il n'y a pas si long-temps que cela! dit Parquet en hochant la tête. Enfin, réfléchis.... Tu es un gros bonnet à présent, maître Simon; et cependant j'aimerais mieux que ma fille n'eût pas l'honneur de porter ton nom que de la voir manquer du bonheur domestique, si nécessaire aux femmes, vu que rien ne le remplace pour elles. Ma pauvre Bonne n'est pas une princesse de roman comme notre chère dogaresse qui l'a supplantée, et que je voudrais voir ici, dût-elle la supplanter encore! Dans tous les cas, garde-toi de parler de tes intentions avant d'être bien sûr de toi.

Simon, sans faire part à Bonne de ses projets, se montra plus occupé d'elle que par le passé. Il l'examina avec attention, et remarqua dans cette jeune fille les plus belles qualités du cœur. Bonne, plus jeune de plusieurs années que ses amis Simon et Fiamma, avait acquis des agrémens, au lieu d'en perdre; elle était assez bien faite, sans être précisément belle. En outre, elle s'était parée d'un petit défaut dont l'absurdité des hommes démontre la puissance, lorsqu'au contraire il devrait ôter du prix à la femme qui l'acquiert. A force de voir soupirer autour d'elle d'honorables adorateurs, elle était devenue un peu coquette. Sa naïveté timide s'était laissée corrompre ou s'était embellie (comme il vous plaira) de mille petites ruses demi-élégantes, demi-villageoises. Depuis que son amie Fiamma était partie, elle s'était approprié quelques-unes de ses belles manières, et quelquefois elle se surprenait à faire la dogaresse, tout en faisant manger ses poules ou en préparant le bishoff de son père.

Simon, qui avait été long-temps sans la voir, s'étonna de ce changement, et se laissa prendre à un piége bien simple et bien connu, mais qui ne manque jamais son effet. Il se trouva en con-

currence avec un rival, et il désira, ne fût-ce que par orgueil, le faire renvoyer. Il avait dans le caractère un peu l'amour de la domination. C'est le mal des ames qui se sentent fortes, et souvent cette preuve de leur force est la source de leurs faiblesses. Bonne s'aperçut de la surprise qu'il éprouvait de ne pas supplanter son concurrent aussi vite qu'il se l'était imaginé; elle changea cette surprise en dépit, avec un peu de ruse. Le concurrent était un jeune médecin d'une belle et bonne figure, ne manqnant pas de talent, et assez capable, non de lutter avec Simon, mais de faire oublier une ingratitude. Bonne, en petite rusée, l'accueillit d'autant mieux qu'elle vit Simon plus assidu. M. Parquet s'aperçut de ce manége, et ne reconnaissant pas là la droiture accoutumée de sa chère enfant, il la gronda un peu.

— Écoutez, cher papa, lui dit-elle; M. Simon est un capricieux qui m'a fait assez souffrir. Je l'ai attendu long-temps, croyant ce que tout le monde croyait, qu'il finirait par se prononcer. Il ne l'a pas fait dans le temps où je ne souffrais aucun galant près de moi, pour ne pas le décourager. A présent, il daigne s'apercevoir que j'existe, que je ne suis pas tout-à-fait aussi bête qu'il se l'était imaginé, et il trouve fort mauvais, sans doute, que je ne tombe pas à genoux devant lui. Moi je vous dirai que je suis un peu revenue de mes idées romanesques, et que je ne mourrai pas de chagrin s'il m'abandonne de nouveau. En raison de cela je me tiens prête. D'ailleurs tout n'est pas fini d'un certain côté, et j'ai écrit une lettre dont j'attends l'effet.

M. Parquet l'interrogea vivement pour savoir quel était le sujet de cette lettre. Il sut seulement d'abord qu'elle était adressée à Fiamma; enfin, comme il était extrêmement curieux et passablement absolu, il obtint que sa fille lui en montrât le brouillon, l'original étant parti.

« Ma noble amie, votre père va, dit-on, arriver ici à la fin du mois. Vous nous aviez fait espérer d'abord que vous l'accompagneriez, et maintenant vos domestiques disent qu'ils ne vous attendent pas. Je vous supplie, ma bien-aimée, de faire votre possible pour venir. Je touche à une épreuve difficile de ma vie. Je suis exposée à de grands dangers, parmi lesquels vous seule pouvez me guider et me protéger. Si vous avez jamais eu de l'amitié pour moi, venez au

nom du ciel. Je compte sur votre cœur généreux que ni la piété fervente à laquelle vous vous livrez, ni le bonheur dont vous semblez jouir dans la solitude, n'ont pu refroidir à mon égard. Adieu, ma dogaresse chérie. Je vous attends. »

— Et quelle est votre intention, mademoiselle Diplomatie? dit M. Parquet, en achevant ce billet.

— Oh! mon père! je n'en sais trop rien, répondit Bonne; mais il est certain que de ma vie je ne ferai la moindre démarche importante et ne me permettrai la moindre pensée trop vive, sans consulter Fiamma.

Parquet, ne comprenant rien à ces mystères de jeunes filles, pria Simon de ne pas être trop assidu auprès de Bonne. — N'allez pas chasser encore cet amoureux qu'elle a aujourd'hui, lui dit-il, et qui n'est pas à mépriser, car on ne sait pas ce qui peut arriver, et ma fille est d'âge à se marier.

Ces choses se passaient à la ville, où la famille Parquet vivait désormais habituellement. A l'époque où le comte de Fougères dut revenir, Bonne retourna au village pour attendre son amie. Fiamma n'avait pas répondu, mais elle arriva, et courut embrasser Mlle Parquet, qui eut, ce jour-là et les jours suivans, de longues conférences avec elle.

(*La troisième partie à la prochaine livraison.*)

George Sand.

L'ESPAGNE

DEPUIS 1830.

SECONDE PARTIE.

M. Martinez de la Rosa ouvre l'année 1834 ; son avénement au ministère est du mois de janvier. Voyons, avant de reprendre le fil des évènemens, quel était ce nouveau pilote de la monarchie espagnole, par quels éminens services, par quel passé glorieux, il avait conquis la confiance de son parti et les faveurs du trône.

M. Martinez de la Rosa est né à Grenade, vers 1788, et il a des Andalous ses compatriotes la phrase fleurie et l'abondante élocution. M. Martinez débuta par l'étude du droit; ses instincts l'entraînèrent, dès sa première jeunesse, dans la carrière de l'éloquence; la parole était sa vocation; il remplit de très bonne heure, comme suppléant, une chaire publique. C'est là que le trouva l'invasion de 1808. Grenade ayant été occupée militairement l'année suivante, le jeune professeur se réfugia à Cadix, dernier et inviolable sanctuaire de l'indépendance espagnole; il y mit sa plume au service de la plus sainte des causes.

Il n'entra cependant dans le mouvement des affaires publiques qu'en 1813, époque où il fut nommé par sa ville natale procurateur aux Cortès. Réunie d'abord à Cadix, l'assemblée nationale se transféra à Madrid, après la retraite de l'armée française, et continua quelque temps ses travaux. M. Martinez défendit jusqu'au dernier jour les principes constitutionnels du temps; sa parole avait eu de l'éclat. Après le retour de Ferdinand, il fut, comme il devait l'être, l'une des premières victimes offertes en sacrifice au royal parjure. Après avoir langui en prison deux longues années, il fut déporté, sans jugement et par simple lettre de cachet, au préside africain de Penon de Velez, roc insalubre, destiné d'ordinaire à de moins nobles expiations. Il végéta quatre ans dans cet infect Botany-Bay; la péripétie de 1820 l'en tira. Un bâtiment de l'état vint briser sa chaîne, et le ramena en triomphe dans sa patrie.

Réélu par la ville de Grenade, il reparut aux cortès. Sa politique se dessina plus nettement cette fois que la première; il prit place dans les rangs des plus modérés, et il inspira assez de confiance au pouvoir pour que Ferdinand remît les rênes de la monarchie dans ces mêmes mains qu'il avait naguère chargées de fers. M. Martinez fut appelé aux affaires étrangères et chargé de la composition du cabinet. Il remplit sa commission, mais sans succès. Il sortit du ministère cinq mois après y être entré (juillet 1822). Une démission devenue indispensable le rejeta dans la vie privée.

Un trait de désintéressement bien rare, et qui, par sa rareté même, fit sensation, lui acquit dès-lors une réputation d'intégrité, qui depuis ne s'est pas manquée à elle-même. A sa sortie du ministère, la gazette officielle publia qu'il avait refusé les émolumens de sa place et qu'il les avait abandonnés au profit du trésor.

Un autre incident eut du retentissement dans les journaux étrangers. On accusa M. Martinez d'avoir, d'accord avec Ferdinand, médité un coup d'état contre la constitution de 1812, qu'il trouvait trop populaire, et qu'il voulait dès-lors remplacer par une charte à deux chambres. Le projet eut même un commencement d'exécution. La garde royale se souleva, mais elle fut battue par la garde nationale. La retraite de M. Martinez suivit de près cet évènement. Ainsi, dès 1822, ses inclinations étaient peu révolutionnaires; il était déjà fort tiède aux idées démocratiques.

C'était un libéral à la façon des libéraux français d'alors; l'avenir a montré ce qu'il en était de nos Brutus parlementaires. En les jetant au pouvoir, tous ces héros de tribune, il a réduit à leurs véritables termes leurs indomptables fougues de dévouement, leurs inextinguibles ardeurs de liberté. M. Martinez cependant, et il est juste de le rappeler, a sur nos honorables des fameux quinze ans cette supériorité notable que lui, du moins, avait payé de sa personne, et qu'il s'était livré lui-même en ôtage. Combien des autres en ont fait autant?

La seconde restauration fut plus clémente pour lui que n'avait été la première; il ne fut pas même exilé. Il passa volontairement en Italie, et de là à Paris, où il se donna tout entier aux lettres. Ce n'est pas ici le lieu de nous occuper de ses travaux d'art. L'homme d'état ajourne l'homme littéraire; quand nous aurons fini avec l'un, peut-être irons-nous à l'autre.

Ce n'est pas qu'à Paris l'homme littéraire n'ait éclipsé l'homme d'état : M. Martinez de la Rosa passe pour être resté tout-à-fait en dehors des préoccupations politiques de ses compatriotes pendant tout le cours de son volontaire exil. Il ne prit aucune part à l'expédition de 1830, et, n'étant pas réellement proscrit, il fut l'un des premiers à rentrer en grace et à retourner à ses foyers.

Tels sont les antécédens du ministre que la force des choses amenait dans les conseils de la reine Christine. C'était, nous l'avions dit, nous venons de le prouver, un grand pas de fait; c'était la réhabilitation publique et complète de jours marqués en noir jusque-là dans les fastes de la monarchie, d'hommes long-temps persécutés; c'est en ce sens que le ministère Martinez était un progrès sur le ministère Zéa. Mais à peine la révolution naissante lui fut-elle remise en tutelle, que le précepteur de ce nouvel Hercule parut plus propre, plus disposé peut-être à garotter, à énerver dans ses maillots le vigoureux nourrisson, qu'à développer sa force et sa foi; trop souvent même on put se rappeler, en le voyant à l'œuvre, le dragon mythologique envoyé par la jalousie pour étouffer au berceau le futur vainqueur de l'hydre aux cent têtes.

Nous reprenons maintenant le cours des évènemens où nous les avons laissés, mais nous allons presser le pas, car les faits qui nous restent à récapituler sont trop récens pour n'être pas présens

à toutes les mémoires; une vue d'ensemble peut seule offrir quelque intérêt.

M. Zéa était tombé pour s'être refusé au rappel des cortès; M. Martinez de la Rosa ne prenait sa place que sous la condition expresse de les convoquer. Quels que fussent ses penchans secrets, il ne lui était donc pas loisible de le faire ou de ne le faire pas; l'idée de convocation préexistait à lui, il ne venait là que pour la convertir en loi et en fait; il n'était que l'instrument d'une nécessité. Mais par quelle voie allait-il procéder? sous quel mode allait-il restaurer l'antique droit national? C'était la question.

Homme de temporisation et de demi-mesures, M. Martinez ne pouvait procéder que par compromis, et c'est par compromis qu'il procéda. Il professait, dès ses débuts politiques, si peu d'affection pour la charte démocratique de 1812, qu'il fut accusé, nous l'avons vu, d'avoir formé contre elle de mauvais desseins; ce n'était donc point cette charte deux fois morte qu'il allait tirer du tombeau et ressusciter une seconde fois; il la laissa dans sa bière, où elle est encore. D'autre part, on ne pouvait pas plus songer à rétablir les cortès selon l'ancienne forme qu'il n'eût été possible à Louis XVIII de rappeler en 1814 les états-généraux. Quoique le corps social espagnol n'ait point passé par les convulsions qui ont bouleversé la France depuis 89, et qu'il y ait encore à cette heure dans la Péninsule une noblesse, un clergé indépendant, des priviléges de castes et des inégalités légales, cependant bien des intérêts ont été déplacés, des prérogatives entamées, bien des idées surtout modifiées et des préjugés battus en brèche. L'ancienne forme des trois ordres n'était donc plus praticable; elle n'aurait satisfait ni les intérêts, ni les idées, ni les passions; on dut écarter d'emblée cette combinaison surannée; j'imagine qu'on n'y songea même pas.

Le public attendait la solution du problème; il l'attendit trois mois. Pendant trois mois le cabinet Martinez travailla à son grand œuvre politique. Pareil aux antiques prêtres de l'Égypte, le sanhédrin ministériel se recueillit dans le fond du sanctuaire, il s'entoura de silence et de solitude, refusant d'admettre aucuns profanes à l'initiation des mystères, avant le jour marqué par sa pensée; enfin ce grand jour arriva; un beau matin du mois d'avril, le mont Sinaï sonna ses trompettes, et le nouveau décalogue tomba d'en haut sur la tête d'Israël. Ce décalogue a nom *Statut Royal.*

Puisque nous nous sommes permis de faire intervenir dans cette affaire le mont Sinaï, nous pouvons bien sans inconvéniens poursuivre la métaphore, et dire que jamais le vieil apologue de la montagne en travail n'eut une plus solennelle application : le statut royal, nous en demandons bien pardon à ses auteurs, est le véritable *ridiculus mus*. Il ne valait certainement pas la peine de se poser si haut, ni d'affecter tous ces grands airs, pour mettre au jour une création si pauvre. Il n'est pas de si mince expéditionnaire qui n'en fît autant en vingt-quatre heures. Le statut n'est, comme chacun sait, qu'une assez méchante copie de la charte sacramentelle des Anglais; c'est la fameuse machine aux trois rouages, ni plus ni moins.

Nous nous trompons, il y a de plus une hérésie énorme dans la composition de la chambre haute, et de moins beaucoup de choses et des meilleures. L'hérésie est celle-ci : les pairs ou *proceres* sont divisés en deux classes, les pairs par droit de naissance qui sont héréditaires, les pairs élus par la couronne, qui sont à vie; l'anomalie est frappante : on veut un corps qui ait de l'unité, de l'harmonie, et on le compose de deux élémens rivaux et tout-à-fait hétérogènes; on crée dans son sein deux intérêts contraires, c'est-à-dire qu'on y institue une anarchie permanente. Une autre hérésie bien autrement exorbitante, est celle qui frustre les deux chambres du droit de faire elles-mêmes leur réglement intérieur; c'est la couronne qui le leur impose. Bien plus, comme l'initiative législative réside entièrement dans le pouvoir royal, les cortès ne sont guère en droit qu'une manière de conseil d'état, un corps consultant.

Il y aurait bien d'autres imperfections à signaler dans l'enfant politique du ministère Martinez; mais ce serait peine perdue, car il n'est pas né viable; au premier pas un peu ferme que fera la révolution, il tombera en poussière sous ses pieds.

Quant aux formes électorales, il serait encore plus inutile de les discuter, car elles sont à la veille de subir une refonte totale; nous voulons seulement relever en passant une méprise dans laquelle on est tombé; on a regardé en France comme très libérale la disposition qui remet aux mains du pouvoir municipal une large part de l'élection; on ignore qu'aujourd'hui en Espagne le pouvoir municipal émane presque entièrement du roi, et que dans les rares localités où il s'est conservé libre, il constitue un corps privilégié,

en quelques lieux même héréditaire (1). Ainsi, cette disposition trop louée est bien plus favorable à l'intérêt du trône qu'à l'intérêt de la démocratie. En décomposant une à une toutes les parties du statut de l'octroi royal, on en démontrerait de même l'inanité et la déception.

Telle n'est point l'opinion de M. Martinez de la Rosa; il se complaît, il s'exalte dans la contemplation de son œuvre; le statut est pour lui une des conceptions gigantesques et définitives qui font époque dans l'histoire des nations, et après lesquelles l'humanité n'a plus qu'à se croiser les bras et à s'endormir dans son repos. C'est la pierre philosophale de la science du gouvernement, et il s'étonne que, possédant un si précieux trésor, l'Espagne ose aspirer à quelque chose de mieux. Il ne doute point d'avoir pris rang du coup parmi les grands législateurs de l'antiquité; Lycurgue et Charondas, dieux déchus, s'inclinent devant lui; il ne leur reste plus qu'à se voiler la face.

Encore faut-il tout dire : M. Martinez commet une usurpation en s'attribuant à lui tout seul la gloire du statut royal; la gloire, s'il y en a, revient autant à ses collègues qu'à lui. Le projet fut discuté au conseil des ministres pendant plus de trente séances, et l'opinion du président ne triompha pas toujours. Quand on fut d'accord sur tous les points, il fut chargé de la rédaction; son travail même fut modifié et soumis à trois ou quatre lectures préliminaires. Ainsi son rôle s'est presque borné à celui d'un simple commis-rédacteur. Seulement, comme M. Martinez de la Rosa a baptisé de son nom le ministère dont il était le chef, les actes de ce ministère retombent, et le statut royal avec tous les autres, sous sa responsabilité politique.

Tel qu'il est, et quoiqu'inférieur en tous points à la constitution de 1812, qui était loin pourtant d'être parfaite, le statut royal n'en a pas moins eu l'honneur de rompre le long silence imposé à l'Espagne par la tyrannie du parjure et de la violence. Une tribune s'est élevée; des voix long-temps étouffées s'y sont fait entendre; la car-

(1) Une loi provisoire, portée par M. de Toreno dans les derniers jours de son administration, fixe l'organisation des municipalités et abolit les charges héréditaires; mais cette loi est postérieure de dix-huit mois à la promulgation du statut royal.

rière des débats politiques s'est rouverte; des journaux ont pris part du dehors aux discussions parlementaires; l'opinion publique a pu refaire un apprentissage. Tout cela n'est encore sans doute qu'à l'état rudimentaire; mais tout cela existe, et il faut accepter ces premières et timides conquêtes comme le prélude et le présage de conquêtes plus audacieuses, plus décisives. C'est donc comme mesure transitoire et relative que le statut a quelque valeur; considéré en lui-même, il n'en peut avoir aucune, car il ne relève d'aucun principe et n'en proclame aucun. Nous ne nous y arrêterons pas plus long-temps.

Avant de passer outre, rappelons, ne fût-ce que comme éphémérides, que le mois de mars avait été marqué par deux évènemens graves : d'abord une troisième amnistie avait été publiée, mais pas encore absolue; le tour de Mina et de ses compagnons de 1830 ne vint qu'au mois de mai suivant. Le second fait est la création de la milice urbaine; une insurrection carliste avait éclaté le 4 à Madrid; quoique réprimée sans peine, elle fit sentir la nécessité d'armer la portion libérale de la population, afin de l'opposer à l'autre aux jours de crise. L'enrôlement d'abord était volontaire, on le rendit obligatoire par une loi calquée sur la loi française. Mais à peine formée, cette milice nationale devint un objet d'épouvante pour M. Martinez; et durant le cours de son ministère, il s'étudia à l'entraver dans tous ses mouvemens.

Le même mois qui vit naître le statut royal, vit éclore aussi l'œuf si long-temps couvé de la quadruple alliance; le dernier échange de signatures est du 22 avril. A cette époque, la France et l'Angleterre étaient seules représentées à Madrid, parce que, seules des grandes puissances, elles avaient reconnu la petite reine Isabelle. L'Autriche, la Russie, la Prusse, Naples même, malgré les liens du sang, avaient rappelé dès l'année précédente leurs ministres et leurs ambassadeurs. Ces quatre cours n'avaient et n'ont encore que des chargés de la correspondance; quelques-uns de ces agens avaient eu la prétention, pour le moins inconvenante, de se faire centre de sottes intrigues carlistes, et en cela ils avaient été cordialement assistés par leurs confrères de La Haye et de Turin, dont les sympathies ne pouvaient manquer d'être acquises à la cause du prétendant. C'était mal user du privilége d'inviolabilité que le droit des

gens leur confère; le seul rôle que puisse se permettre en ce cas l'hostilité officielle est la neutralité du silence. Les correspondans diplomatiques de Madrid l'ont senti, ou bien on le leur a fait sentir; depuis ils se sont tenus tranquilles; ils se contentent de bouder à l'écart. La cour de Rome n'avait plus d'agent accrédité près de sa majesté catholique; l'évêque de Nicée, l'ancien nonce, vivait à Madrid en simple particulier.

Quant au Portugal, la roue avait tourné; on avait eu deux ans auparavant des velléités d'intervention en faveur de don Miguel; maintenant, dona Maria était reconnue, et c'est pour soutenir ses droits que le général Rodil avait passé la frontière. Les deux cours semblaient avoir oublié leurs vieilles haines; elles vivaient, officiellement du moins, dans les rapports d'une étroite amitié.

Sa campagne terminée, Rodil passa à l'armée du nord et prit le commandement des provinces insurgées; mais il en fut de lui comme de ses prédécesseurs; il ne fit que paraître et disparaître. Il céda sa place à Mina. La guerre de Navarre n'avait pas à l'origine l'importance qu'elle a prise depuis; avec de la prudence, de la résolution, il eût été possible de pacifier cette Vendée naissante; il fallait à tout prix prévenir la jonction des deux intérêts qui se sont unis plus tard : l'intérêt absolutiste et l'intérêt municipal; on le pouvait en attachant les provinces basques au nouvel ordre de succession; on les eût ainsi du même coup détachées de la cause du prétendant; on eût rendu impossible tout rapprochement ultérieur.

Au lieu de cela, on a voulu les violenter; on l'a pris avec elles sur un ton qui les a blessées dans leur fierté nationale. Je veux les mettre à mes pieds, disait M. Martinez, après quoi nous verrons à traiter. Ces grands airs étaient d'autant plus déplacés qu'on n'était pas en mesure de les soutenir. Qu'est-il arrivé? M. Martinez voulait humilier les Basques, et ce sont les Basques qui l'ont humilié en décimant ses troupes, en condamnant l'un après l'autre tous ses généraux à l'ignominie de l'inaction et à la retraite. Une fois à ces termes, la querelle ne pouvait que s'envenimer de jour en jour davantage; et quoique si distincts en eux-mêmes, les deux intérêts sont unis aujourd'hui si étroitement, qu'ils se sont confondus en un seul. La confusion est devenue inextricable.

C'est l'incurie, c'est l'inexpérience de M. Martinez comme homme d'action qui a amené la lutte au point où elle est; c'est lui qui a,

sinon creusé, du moins laissé creuser sous ses yeux ce gouffre insatiable où l'Espagne voit s'engloutir ses trésors, ses armées, son avenir.

Un évènement tout-à-fait imprévu vint encore compliquer les choses; don Carlos, qui avait paru quelque temps sur la frontière de Portugal, avait quitté l'Espagne. On ne doutait pas à Madrid qu'il n'eût abandonné la partie, qu'il ne se fût enfin résigné à l'exil du trône; on le croyait tranquille au fond de l'Angleterre; on s'applaudissait d'une victoire si peu espérée, tout à coup il reparut comme par un enchantement au cœur de la Navarre. Ce coup de théâtre ouvre le mois de juillet. C'est là encore une de ces péripéties moitié sérieuses, moitié plaisantes, dont l'histoire contemporaine de la Péninsule est si riche, et qui lui donnent parfois une physionomie si dramatique. La présence du prétendant sur le sol espagnol donna à la guerre du prestige et de l'éclat. Elle prit dès-lors un caractère imposant; l'Europe n'a plus cessé d'avoir les yeux sur elle.

Cependant nous allons, nous, en détourner les nôtres, afin de les reporter sur Madrid. Un nouveau personnage vient d'y entrer en scène. Son nom n'a pas figuré jusqu'ici; mais il s'en vengera bien; il figurera souvent dans la suite. Ce nouvel acteur est le comte de Toreno.

Né dans les Asturies, la terre des publicistes et des hommes d'état, la patrie des Jovellanos et des Campomanès, le comte de Toreno parut destiné à poursuivre à plusieurs égards la tradition de ses illustres compatriotes. Il est du même âge que M. Martinez de la Rosa; leurs antécédens sont à peu près les mêmes. Comme le poète de Grenade, le gentilhomme asturien fit partie des cortès de 1812; les réactions l'exilèrent, la révolution de 1820 le rappela. Il reprit alors sa place dans l'assemblée nationale, et y acquit bientôt une grande influence, surtout sous le ministère Argüelles. Cependant il fut accusé de tiédeur. On ne retrouva pas, à Madrid, le député jeune et ardent de l'île de Léon. Il se peut qu'il ait prévu dès l'abord la catastrophe qui allait si tôt clore ce rapide intermède, et ce sentiment de provisoire fut peut-être ce qui lui glaça la langue et le cœur. Il n'en fut pas moins exilé une seconde fois. Il se retira à Paris, où nous n'avons pas à le suivre.

Il rentra en Espagne vers la fin de 1833. C'était pour M. Marti-

nez un rival redoutable, car l'opinion le désignait comme le chef du gouvernement ou de l'opposition. M. Martinez n'était pas de force à lutter long-temps avec avantage contre un si fin jouteur; force donc était de se faire un ami de celui que l'on craignait comme ennemi. Le ministère ouvrit ses rangs pour faire place au nouveau-venu; le portefeuille des finances lui fut offert; il l'accepta.

Peut-être cette position délicate et compromettante n'était-elle pas celle qui convenait le mieux à M. de Toreno. Il eût été certainement plus politique de lui donner le *Fomento* (intérieur), laissé vacant dès le mois d'avril par la retraite de M. Burgos, qui avait été comme le trait d'union entre le ministère Zéa et le ministère Martinez. M. Burgos peut à bon droit revendiquer sa part, et une part considérable, dans l'élaboration et l'enfantement du statut royal; l'Espagne lui doit plusieurs lois d'organisation intérieure. Son expulsion de la chambre des procérès, où son ancien collègue l'avait déporté, fut une violence tout-à-fait arbitraire, un coup d'état ridicule. Les illustres l'ont senti eux-mêmes, et M. Burgos vient d'être réhabilité.

Il fallait, dès le mois de janvier, appeler franchement M. de Toreno dans le cabinet. C'est ce que M. Martinez ne sut pas faire. Il voulait se réserver pour lui tout seul la gloire de baptiser le statut royal; il en était si jaloux, qu'il tremblait d'en voir la moindre étincelle rejaillir sur un autre. Cette petite jalousie d'homme de lettres explique ses opiniâtres résistances et ses mauvais vouloirs, lorsque le nouveau candidat, appuyé par la France, lui fut présenté la première fois par l'opinion publique. Il le blessa même grièvement, en lui préférant une espèce de nullité titrée, qui lui plaisait parce qu'il ne la craignait pas; et s'il consentit enfin à faire place à son rival, ce fut au dernier moment, quand les cortès allaient s'ouvrir et l'opposition s'organiser. Le danger devenait pressant, et le sentiment de sa propre conservation l'emporta sur les calculs et les appréhensions de sa vanité.

L'ouverture des cortès, convoquées en vertu du statut royal, eut lieu le 24 juillet. Le 17 avait été ensanglanté par le massacre des moines. L'apparition du choléra, qui avait déjà ravagé l'Espagne l'année précédente, fut la cause ou le prétexte de cet affreux carnage, et là encore on eut une occasion nouvelle de déplorer

l'inaptitude gouvernementale de M. Martinez de la Rosa. Il ne sut ni prévenir ni réprimer le désordre, et la vengeance qu'on en tira fut une barbarie et une criante iniquité. La victime expiatoire de ce grand attentat fut un malheureux jeune homme de dix-huit ans, dont tout le crime était d'avoir été surpris avec quelques vieilles hardes de moines et des images de saints. L'accusation n'articulait aucun autre fait à sa charge; l'infortuné Joaquin Haro, c'était le nom de la victime, n'en fut pas moins étranglé sur la place de la Cebada, cinq mois après l'évènement, c'est-à-dire lorsqu'il était tout-à-fait oublié, et que l'exemple perdait par conséquent toute son efficacité présumée.

Quant au massacre, ce ne fut pas plus une affaire politique que les excès du même genre qui, à Paris, avaient signalé l'invasion du fléau. Les deux tragédies sont identiques; l'une n'est pour ainsi dire que la reprise de l'autre; celle de Madrid seulement fut plus meurtrière; elle renferme de plus un enseignement profond et inattendu : c'est que les soupçons du peuple espagnol et ses coups soient tombés précisément sur les moines, que les moines aient été pour lui des empoisonneurs.

Ce fait, l'un des plus importans dont la Péninsule eût été de long-temps le théâtre, a jeté une lumière toute nouvelle sur l'état des croyances populaires au-delà des Pyrénées; et quoique la question des cloîtres soit distincte de la question religieuse, en ce sens que le moine est investi du double attribut de la propriété temporelle et du sacerdoce spirituel, il n'en demeure pas moins constant que l'antique prestige a cessé dans la catholique Espagne comme ailleurs. Que si on objectait que c'est le propriétaire qui a succombé dans le prêtre, on pourrait répondre que le prêtre n'en a pas moins succombé dans le propriétaire; c'est là qu'est la leçon.

Enfin, les cortès s'ouvrirent. Elles ont mis en lumière peu d'hommes nouveaux, elles n'en ont produit aucun qui ait éclipsé les anciens rois de la tribune espagnole; le sceptre de l'éloquence est resté dans leurs mains; personne ne le leur a enlevé; à peine leur a-t-il été disputé. Et pourtant ces vieux champions de la parole ont reparu sur le champ de bataille, moins en soldats valides qu'en vétérans usés et fatigués des anciennes campagnes. Mais les combattans jeunes ont manqué. Le vide s'est fait sentir. On eût aimé quelques

conscrits au milieu de tous ces tacticiens du passé; on eût souhaité plus de spontanéité, plus de fraîcheur. Rien d'imprévu n'est venu animer les luttes nouvelles; on aurait pu tout aussi bien se croire en l'année 1820; et nous ne disons pas 1808, car les patriotiques ardeurs de ces jours de gloire et d'épreuve étaient depuis long-temps éteintes. A peine put-on voir encore, à de longs intervalles, jaillir de ces cendres mortes quelques rares étincelles.

Les temps sans doute avaient changé et les circonstances avec les temps; la déshonorante invasion ne pesait pas alors sur l'Espagne; l'étranger ne régnait pas dans les villes, le sol natal était libre; il n'y avait donc plus lieu à ces vigoureux transports de la résistance, à ces explosions du droit, à ces indignations, à ces révoltes saintes de la dignité humaine insultée, de la bonne foi foulée aux pieds. Mais ce qu'on avait lieu d'attendre de la nouvelle assemblée, c'eût été un sentiment plus vif du progrès, des instincts plus démocratiques, une intelligence plus nette des doctrines sociales, une connaissance moins superficielle, une appréciation plus juste des infirmités de la monarchie et des remèdes à lui appliquer.

Tranchons le mot, quoiqu'il soit dur, l'assemblée a manqué de lumières et de patriotisme; elle ne s'est pas trouvée douée à un degré suffisant du sens révolutionnaire; elle n'a pas compris sa mission. Les quatre cinquièmes d'une interminable session, — elle a duré près de dix mois, — ont été perdus en débats oiseux, en chicanes souvent puériles. Nous nous sommes demandé maintes fois, à l'ouïe de ces paroles sonores, comme tout ce qui est creux, si c'était bien là la question. Nous avions peine à nous persuader que tout cela fût sérieux. L'Espagne était là comme Job, étalant aux yeux du monde ses mille plaies vives et saignantes, et les médecins d'office dissertaient à l'envi sur Hippocrate et sur Galien. Le souvenir du malade ne revenait de loin en loin que comme épisode.

Ç'a été pour nous un assez triste mécompte, et nous reportant, par la pensée, de ces pâles cortès à notre constituante d'illustre mémoire, nous nous surprenions à faire des comparaisons fâcheuses. Plusieurs même des classiques oracles de la Péninsule constitutionnelle nous ont peu touché; leur renommée est plus grande qu'eux; et, pour n'en citer qu'un, cet Argüelles à qui l'admiration un peu hyperbolique de ses compatriotes a décerné l'épithète de divin, nous avons eu l'irrévérence de trouver sa parole peu divine. Elle

le fut sans doute aux murs de Cadix; l'âge, l'exil, la persécution, les désenchantemens, lui ont ravi sa divinité. L'autorité d'une vie pure, le prestige d'une renommée sans tâche, n'ont pu lui rendre l'Olympe; exilée du ciel, elle n'a plus, hélas! que des accens bien terrestres. Apollon trouvait-il au milieu des pâtres de Thessalie les mêmes chants qu'à la table des Dieux?

Nous ne voudrions pas qu'on nous accusât d'une sévérité outrée pour un homme qui, lui aussi, a donné des ôtages à la liberté, et dont les présides d'Afrique ont puni la gloire. Certes, il y aurait une rigueur injuste à exiger de ces hommes d'un autre âge les idées du nôtre et ses passions. Ils ont eu leurs jours; ils ont fait leurs preuves dans d'autres mêlées. Pouvait-on espérer que des vieillards allaient monter à la brèche une troisième fois avec l'audace et l'ardeur de leurs jeunes années? Cela n'est pas dans la nature humaine. L'épée se rouille à rester long-temps au fourreau, et si les coups cette fois ont été moins assurés, si la lame est moins brillante, il faut savoir gré peut-être aux vieux soldats de 1808 d'avoir su la tirer encore.

La Constituante était formée d'hommes nouveaux, pleins de foi dans un avenir inconnu; les cortès de 1834 diffèrent d'elle en beaucoup de points, mais surtout en celui-là; on lit la triste expérience, le doute, le découragement, au front des hommes qui les composent. Les vieilles générations sont là en majorité; l'élément jeune ne s'y est pas produit. Serait-ce qu'il n'existe pas en Espagne? Nous n'acceptons point cette défaite, et nous disons qu'il n'a pas été convoqué. Le ministre du statut royal, loin de le rechercher, l'a écarté, parce qu'il a redouté sa présence. Le Fils de l'homme disait qu'on ne coud pas des morceaux neufs à de vieux vêtemens, et qu'on ne met pas du vin nouveau dans des vases vermoulus. M. Martinez s'est rendu justice; il a senti que sa charte d'hier était vieille et usée; il a craint que l'air vif du matin ne la fît voler en pièces.

Nous ne reprendrons pas en sous-œuvre les travaux parlementaires de 1834, cela n'en finirait pas; d'ailleurs, ils n'avaient dans le temps qu'un intérêt médiocre, aujourd'hui ils n'en auraient aucun. La seule question éclatante et européenne de la session a été la question financière. La discussion de la dette a mis à nu la ruine de la monarchie; on n'en doutait pas, mais on a touché du doigt la plaie. Ç'a été de plus une rude leçon de moralité donnée

aux prêteurs. Fasse le ciel qu'elle leur profite! Quant à la question financière en elle-même, elle a été posée, elle n'a pas été résolue; elle ne le sera pas de long-temps; elle suivra les vicissitudes de la guerre civile, mais elle lui survivra. Le temps ne manquera pas pour la traiter; elle ne saurait l'être en passant; la matière est ardue, elle exige une étude spéciale et un examen approfondi. Tout l'avenir de M. Mendizabal est là. Empêchera-t-il ou non la banqueroute? L'Europe attend sa réponse.

Mais n'anticipons pas. Nous n'en sommes encore qu'à M. Martinez de la Rosa.

Le résultat le plus clair et le plus net de la session a été de donner à sa retraite, reconnue bientôt comme indispensable, tous les caractères d'une nécessité, et en effet, elle a suivi de près la clôture. Il a eu cependant encore de beaux momens à la tribune; son éloquence a remporté des victoires, mais des victoires de détail; elle a perdu sa grande bataille.

M. Martinez, nous ne saurions trop le répéter, est un homme de parole, et son erreur radicale et permanente, celle qui lui a fait croire qu'il était homme d'état, c'est qu'il a toujours pris le discours pour l'action. Il n'a jamais su établir la distinction ni faire les deux parts. Cette erreur même prouve à quel point les passions et les instincts de l'orateur l'emportent chez lui sur tous les autres. Une harangue est à ses yeux un fait matériel, et de même que l'homme d'état véritable surveille, durant l'exécution, tous les détails d'une opération gouvernementale; ainsi, il pousse, lui, le soin de sa parole jusqu'à la minutie; cette sollicitude ne se borne point aux évolutions de la tribune, elle va plus loin; on l'a vu, ce premier ministre d'une monarchie en révolution, s'enfermer des heures entières dans son cabinet, savez-vous pourquoi? Pour corriger les épreuves de ses discours. Il n'eût pas souffert que la gazette officielle les publiât avec une virgule de moins ou une virgule de plus. Pendant ce temps, les grandes affaires restaient en souffrance, mais l'orateur était satisfait; le ministre n'en demandait pas davantage.

Le caractère de son éloquence est la pompe; il a besoin, pour se développer, de l'excitation de la tribune; dans un salon, il n'a pas de conversation, dans le cabinet pas davantage. Le dé-

fiance qui fait le fonds de son caractère semble alors paralyser sa langue; il devient évasif, il élude, il louvoie, il s'arme du monosyllable aigu comme le porc-épic de ses javelots. Cette disposition naturelle à son tempérament et à son caractère hérisse de difficultés son commerce politique; la négociation la plus simple devient avec lui un labeur rebutant. Il est de plus difficultueux et quelque peu jésuite. Les ambassadeurs en savent quelque chose. Ajoutez à cela qu'il n'a pas de mémoire et qu'il est entêté, deux circonstances qui contribuent peu à faciliter les affaires.

M. Martinez est un grand travailleur, mais ce n'est pas un bon travailleur; il travaille beaucoup, mais il travaille mal. Par suite de sa défiance invétérée et aussi par orgueil, il perdait un temps précieux à des occupations subalternes qu'il aurait dû laisser à ses commis. Il est à craindre qu'il ne se célât souvent pour cacheter ses lettres et tailler ses plumes. Son infirmité originelle a toujours été de se noyer dans les détails; il manque de cette vue d'ensemble qui groupe et procède par masses, vertu aussi indispensable à l'homme d'état qu'à l'homme de guerre. Ne se plaçant jamais assez haut pour dominer la position, c'est la position qui le domine; au lieu de conduire les évènemens, ce sont les évènemens qui le conduisent; et, comme ministre, il vivait au jour le jour, sans aucune idée d'avenir. Avec cela son optimisme était imperturbable et quelquefois comique à force de naïveté. Il tenait en réserve des dithyrambes pour toutes les vicissitudes de sa fortune ministérielle, des apothéoses pour toutes ses défaites.

En fait de réformes, il avait une façon d'argumenter vraiment curieuse: « Un abus établi, disait-il, a des inconvéniens, c'est vrai, mais ces inconvéniens sont connus, tandis que la réforme en peut entraîner qui ne le sont point, et qu'on ne saurait tous prévoir: or, le connu a moins de périls que l'inconnu, donc l'abus vaut mieux que la réforme. » Voilà un théorème pour le moins bizarre; les corollaires peuvent mener loin. Le ministre qui raisonne ainsi est jugé; il peut être, nous n'en doutons pas, un fort galant homme, un orateur élégant, un poète distingué; mais il est déplacé à la tête d'une révolution. Où en serions-nous, bon Dieu! si nos constituans avaient admis ce système d'argumentation? Mais ils s'en donnèrent bien de garde; c'est que les constituans étaient

d'autres hommes ; nous souhaiterions à l'Espagne une demi-douzaine de ces têtes-là, ne fût-ce que pour lui poser les problèmes.

Malgré tant d'infériorités, M. Martinez reprenait ses avantages à la tribune. Il entraînait souvent, même ses adversaires, il avait des mouvemens nobles et chaleureux. Nous nous rappelons une séance où un sifflet lancé du public lui coupa la parole ; loin de perdre contenance, il redressa fièrement la tête, et, se tournant vers le lieu d'où partait l'outrage, il y répondit par une apostrophe pleine d'une dignité froide, d'un dédain superbe. Son maintien, sa voix, son geste, tout en lui respirait alors le grand orateur ; dans ce moment-là, il fut beau.

L'assemblée fut émue ; amis et ennemis, tout le monde battit des mains ; les tribunes se mêlèrent à ce concert unanime d'applaudissemens, et nous-même nous fûmes saisi d'une involontaire émotion, nous cédâmes à l'entraînement universel. Au sortir de là et le charme rompu, nous essayâmes de nous rendre compte de l'impression ; nous récapitulâmes le discours du ministre ; il ne soutenait pas l'examen ; c'était une suite de lieux-communs assez vulgaires ; mais tout cela s'était transfiguré en passant par la bouche d'or de l'orateur. Ce ne serait pas l'unique surprise de ce genre que nous aurions à confesser, tant cette parole andalouse a l'art de dorer les rêves de la vanité et les sophismes de l'impuissance.

M. Martinez de la Rosa avait son contraire à la chambre dans un de ses compatriotes, M. Alcalà Galiano ; nous disons son contraire en éloquence, car, quoique M. Galiano se fût assis au banc de l'opposition, nous ne pensons pas que leurs principes fondamentaux différassent essentiellement ; leur position seulement n'était pas la même. M. Galiano est de Cadix ; membre des précédentes cortès, il passa ses jours d'exil en Angleterre, de là son anglomanie avouée et son antipathie pour la France. Revenu sur le théâtre de ses premières gloires, il prit le rôle de tribun.

C'est l'homme d'Espagne qui parle le plus, et, quand on l'entend, on voudrait qu'il parlât davantage encore ; pourtant ce serait difficile. Son abondance est intarissable ; il va, il va, c'est un fleuve qui coule ; on ne voit pas comment il s'arrêterait. M. Galiano n'a pas besoin, comme M. Martinez de la Rosa, de l'enivrement de la tribune ; il est toujours prêt ; partout il parle, au coin

du feu comme à la chambre; la parole est son milieu, c'est l'atmosphère nécessaire à sa vie; privez-l'en, il meurt.

On sent que la noblesse ne peut être le caractère dominant d'une éloquence aussi impérieusement continue; c'est en ce sens que l'orateur gaditan est le contraire du grenadin. M. Galiano est de la famille de MM. Thiers et Dupin, et il rappelle un peu, ce nous semble, ce que l'on dit des beaux jours de M. Villemain; sa manière est familière, quelquefois même un peu trop; il se met à son aise; il est sans gêne, mais ses dards n'en sont que plus acérés. Quand il prend un homme, il le tourne et retourne en tous sens, il ne lâche prise qu'après l'avoir lardé, comme on dit, de la tête aux pieds. Il ne donne pas de coup de massue, mais mille millions de piqûres qui mettraient aux abois un géant, comme l'ours de la fable assailli par les abeilles. Nous n'avons jamais vu M. Galiano hésiter ni chercher sa phrase, quoiqu'il improvise toujours; sa facilité, sa souplesse, égalent son abondance.

Tel est M. Alcalà Galiano; c'est le parleur le plus populaire de l'Espagne, mais ce n'est que cela; il n'est pas du tout un homme de gouvernement; le ministère, auquel il aspire, lui prépare des mécomptes et des chutes.

L'orateur opposant, dont la manière se rapproche le plus de M. Martinez, c'est celui dont nous avons déjà parlé, M. Augustin Argüelles. Il est noble comme lui, sévère et contenu; mais le scepticisme et l'irrésolution lui ont enlevé toute son ancienne puissance. C'est l'homme des restrictions; il ne conclut jamais, et chez lui il est rare que le second corps de phrase ne détruise pas le premier; nul orateur, en Europe, ne fait une aussi abondante consommation des prudens adverbes: *cependant..... toutefois..... mais pourtant....* C'est le doctrinaire par excellence; aussi a-t-il perdu le privilége d'agir sur l'assemblée, même sur les hommes de son parti. Si nous voulions nous permettre de la personnalité, nous pourrions lui trouver plus d'un terme de comparaison sur les bancs de notre gauche parlementaire. M. Argüelles est Asturien; il est anglomane comme M. Galiano et par les mêmes causes.

Quant à M. le comte de Las Navas, dont le nom a fait quelque bruit ces temps passés, il est Andalous et procurateur de Cordoue. On ne peut pas dire que ce soit un orateur; il n'en a ni la parole, ni la

tenue ; mais il est doué d'un imperturbable aplomb et d'un esprit de censure infatigable. Il est le type complet de l'opposition systématique ; il en fait sur tout, à tout propos ; il est chicaneur, il est taquin, il est tourmentant ; il ferait perdre patience à la patience même, et si des anges s'asseyaient jamais sur la sellette des ministres constitutionnels, ils compromettraient leur salut à discuter avec lui. M. de Las Navas s'attachait de préférence à M. de Toreno ; c'était son adversaire de prédilection, et jamais il ne manquait de se mettre en colère. En les voyant aux prises, nous pensions souvent, sauf les différences, à la fable de la mouche et du lion.

Malgré ce donquichottisme d'opposition, parfois un peu outré, M. de Las Navas joue à la chambre un rôle fort utile. Il faut des hommes comme lui ; il faut de ces yeux de page qui furètent partout, de ces voix indiscrètes qui disent tout sans ménagement. On s'expose, il est vrai, à quelques erreurs de détail, voire même à quelques petits mensonges ; mais le bénéfice général compense ces légers périls. On peut penser ce qu'on veut du comte de Las Navas, on en peut médire à son aise hors de la chambre ; mais dedans on l'écoute, car il n'est jamais ennuyeux, et souvent il amuse ; il a des saillies piquantes et tombe à tout instant sur des mots heureux. Comme il est l'antipode du style académique, et qu'il dit, sans sourciller, tout ce qui lui vient aux lèvres, son improvisation a tout l'intérêt de la nouveauté et tout le sel de l'imprévu. Nous l'avons vu occuper la tribune des séances entières sans qu'on l'interrompît, et sans que son auditoire donnât le moindre signe d'impatience ou de lassitude.

Nous aimerions à mettre en relief le peu d'hommes nouveaux qui ont forcé la consigne du statut royal, et pénétré dans la chambre ; nous leur décernerions volontiers le brevet d'orateur ; mais en conscience cela est impraticable : notre bonne volonté échoue contre l'impossible ; la palme, nous l'avons dit, est restée aux anciens. Un seul des débutans, l'avocat Lopez, procurateur d'Alicante, s'était annoncé avec assez d'éclat ; c'était un feu de paille, il s'est éteint. Un autre, poète et romancier, M. Telesforo Trueba, procurateur de Santander, avait donné quelques espérances ; elles ne se sont pas réalisées. Quant à MM. Gonzalez et Caballero, dont les noms ont été quelquefois cités, ils peuvent avoir des

prétentions au patriotisme, nous ne supposons pas qu'ils en aient à l'éloquence.

Plusieurs hommes parmi ceux qui se taisaient ou ne brillaient pas à la tribune, passaient pour avoir des connaissances spéciales; du nombre est le vieux Florez Estrada; qui a écrit sur l'économie politique; tel est encore M. Rivaherrera et le marquis de Montevirgen, qui ont, dit-on, des idées, le premier en administration, le second en finances. Quant au président actuel, M. Isturiz, il se posa, dès l'abord, comme radical; sa parole accuse de l'énergie, et on lui accorde de la capacité. C'est ce que nous allons bien voir; l'heure de l'action a sonné pour lui.

Nous ne prolongerons pas davantage cette galerie parlementaire, car, bien que plus d'un portrait y pût figurer encore avec avantage, nous finirions par tomber dans le monde des infiniment petits. Quand à l'estamento des procérès, cette aristocratie mixte qui commence au duc de Médinaceli et finit au poète Quintana, il nous suffira de dire qu'à l'exception de deux membres, trois peut-être, l'illustre corps exécutait, dans un solennel silence et avec une religieuse ponctualité, chacun des mouvemens qu'il plaisait au ministre de lui commander. Mannequin docile, il ne déviait pas de la ligne et marchait au pas. La chambre des pairs espagnole n'a pas d'existence qui lui soit propre, et son autorité est nulle. C'est une création tout-à-fait avortée, un rouage inutile; si la machine s'arrêtait, elle n'a pas en elle la puissance de la faire aller, et, la machine allant, il lui serait tout aussi impossible de l'arrêter si la fantaisie lui en prenait un jour.

Malgré sa grandesse, ses droits héréditaires, ses majorats, l'Espagne est une terre éminemment démocratique; le dogme de l'égalité chrétienne y a passé de l'église dans les mœurs. Une fois là, il est bien près d'entrer dans les lois. S'il avait été dans les destinées de la famille aristocratique des procérès de conquérir une importance politique, ce n'aurait été qu'à l'aide et en vertu des illustrations plébéiennes dont l'adoption lui fut imposée; mais cela même n'a pu avoir lieu: la mesure a été sans efficacité comme sans logique. La vie n'est pas de ce côté. Pas un orateur n'a surgi du sein de ces sépulcres blanchis; pas une voix n'a troublé leur silence monumental. Laissons les dormir en paix.

Avant de clore la session, donnons un coup d'œil au dehors et voyons s'il ne s'y est rien passé qui soit digne d'attention. Nous trouverons peu d'évènemens; les cortès convoquées, toute la vie politique avait reflué dans leur sein et s'y était concentrée. Le premier fait extra-parlementaire qui mérite les honneurs d'une mention, c'est l'arrestation du vieux Palafox, l'énergique et valeureux défenseur de Saragosse. La session n'était pas encore ouverte qu'une conspiration radicale, dont le mot d'ordre et le signe de ralliement étaient la constitution de 1812, avait déjà protesté du dehors contre l'œuvre du statut royal; Palafox fut accusé d'avoir adhéré à la protestation séditieuse et trempé dans le complot; mais l'accusation ne put se soutenir, et le patriarche de l'indépendance espagnole fut élargi.

Le complot n'éclata point. On douta même de son existence. Toutefois nous pouvons affirmer qu'il avait un fondement réel; seulement les choses en restèrent à l'état latent; c'était un vœu plus qu'une révolte, et l'évènement n'a de valeur que comme manifestation d'un mécontentement sourd et comme précurseur de prochains orages; il prouve que, dès l'entrée de sa campagne parlementaire, M. Martinez se trouvait pris déjà entre deux feux. La conspiration devait éclater et fut découverte le 24 juillet, le jour même de l'ouverture des cortès.

L'année 1835 s'ouvrit par une insurrection militaire; cet épisode fut sanglant; il coûta la vie au général Canterac, qui venait de prendre le commandement de Madrid; il coûta à Llauder le portefeuille de la guerre, dont il s'était mis en possession deux mois auparavant. Llauder fit preuve, en cette occasion, d'une incapacité qu'on ne croirait pas si on n'en avait été témoin. Armé de toutes les forces réunies de la garnison et de la milice urbaine, il ne sut pas se rendre maître d'une poignée de soldats révoltés; retranchés dans l'hôtel des postes, comme dans une forteresse, ils tiraient de là sur les rues adjacentes, et ils gardèrent impunément leur position toute la journée. Sur le soir, les vivres et les munitions leur manquant, ils consentirent à capituler, c'est-à-dire que c'est le gouvernement qui capitula, car les vaillans coupables traversèrent Madrid en triomphe, tambours en tête et la baïonnette au bout du fusil. Ils allaient rejoindre l'armée de Navarre; c'était la seule peine infligée à leur insubordination. Le peuple, qui partout sympathise au cou-

rage, — et les rebelles en avaient fait preuve, — leur fit la conduite en masse; il les accompagna hors de la porte de Foncarral, et les proclama les héros de la journée.

Plus tard, M. Martinez de la Rosa les punit de leur triomphe par un parjure. A peine le bataillon révolté était-il arrivé à sa destination, que, malgré la foi jurée, il fut dispersé dans d'autres corps; l'adjudant Cardero, qui le commandait, fut exilé à Mayorque. Un fait qui rend la perfidie plus criante, c'est que les insurgés ne s'étaient soumis qu'après avoir exigé et obtenu la parole d'honneur de M. Martinez; ils croyaient moins, disaient-ils, à la loyauté des autres membres du cabinet, ils avaient foi dans la sienne et pensaient n'avoir rien à craindre sous cette égide. Voilà ce qu'est devenu, après trois siècles de despotisme, l'antique honneur castillan.

Quant au général Llauder, cette journée l'annula. Appelé à la barre de la chambre pour se justifier, il fut d'une faiblesse à embarrasser ses ennemis eux-mêmes. Certes on peut être un fort mauvais orateur et un fort bon militaire; mais de ce qu'on parle mal il ne résulte pas non plus que l'on se batte bien : Llauder l'a prouvé. Convaincu de double impuissance, il fut abandonné de tout le monde, et se réfugia couvert de confusion dans son gouvernement de Catalogne. Il avait eu la précaution de se le réserver, tout ministre de la guerre qu'il était, car il n'est pas homme, lui, à brûler ses vaisseaux. La junte se chargea plus tard du soin de les lui brûler.

Son successeur au ministère de la guerre fut le général Valdès, homme intègre et brave qui avait fait avec gloire les guerres d'Amérique, qui en était revenu pauvre, gloire encore plus rare, et dont l'Espagne vénère les vertus simples et vraiment antiques. Mais son honnêteté trop crédule était un écueil où il échoua. Son administration fut probe, mais impuissante. Appelé après Mina au commandement en chef de l'armée du Nord, il alla se perdre dans ce gouffre béant où tant d'autres s'étaient perdus avant lui. Combien s'y perdront encore?

Disons, pour en finir avec l'insurrection du 18 janvier, que le sens politique n'en fut pas saisi; c'est resté un mystère. Il y avait certainement quelque conjuration derrière les soldats; mais il paraît qu'à l'heure de l'action le cœur faillit aux conspirateurs, et

les soldats furent abandonnés et livrés à eux-mêmes. Le pas était difficile; ils s'en tirèrent avec honneur.

Deux mois plus tard, il y eut à Malaga un mouvement plus sérieux. La milice urbaine chassa les troupes et resta maîtresse de la ville; mais le mouvement ne se liait à rien, la victoire fut inutile, elle se tourna même bientôt en défaite; un instant repoussée, l'autorité militaire reprit la ligne. Ce n'étaient là que les premiers symptômes, et comme les avant-coureurs de la grande insurrection nationale, régularisée plus tard par les juntes.

Une conspiration radicale avait signalé l'ouverture des cortès; elles se fermèrent au bruit d'une conspiration dans le sens contraire. Jusque-là les carlistes d'Andalousie s'étaient tenus assez tranquilles; l'idée leur vint de se produire, et d'avoir, eux aussi, leur armée. Ils voulurent, comme on dit en Espagne, monter une faction. L'entreprise n'eut aucun succès. Surprise dans un moulin près de Séville, la faction naissante périt du coup. Le chef de la bande était un brigadier, nommé Malavila; il fut arrêté et fusillé avec quelques-uns des siens.

Mais sortons enfin de tous ces chemins de traverse, sentiers tortueux et parfois sanglans, qui ne font que nous éloigner du but, et revenons sur la grande route pour ne la plus quitter.

Les cortès furent closes; la vérité force à dire que la session mourut de langueur; l'intérêt n'y était plus, et il serait permis de croire que M. Martinez ne la prolongea si long-temps que pour prolonger sa propre existence. Il sentait bien que descendre de la tribune, c'était descendre du ministère; et, en effet, les deux évènemens se suivirent de près : la clôture des chambres est de la fin de mai, et le 9 juin M. Martinez n'était plus au ministère. Il avait cédé la place à M. de Toreno.

Le ministère Martinez se résume tout entier dans le statut royal; il a vécu seize mois sur ce fonds. Nous n'avons pas à y revenir. Le statut concédé, son auteur crut avoir tout fait; ce fut là son erreur fondamentale. A peine en route, il voulut enrayer tout court. C'était s'y prendre un peu tôt, et l'entreprise était téméraire; il n'avait pas la main assez puissante pour tenir long-temps; la pente était plus forte que lui, il est tombé comme cela devait être. M. Martinez aurait fait, en temps calme, un assez bon ministre des beaux-arts;

mais ce n'est pas un homme taillé pour les jours d'orage. Ce n'est pas même un homme d'affaires, et son administration a été vicieuse de tous points.

L'Espagne est criblée d'abus civils, judiciaires, bureaucratiques, d'abus de toutes sortes. Il y en a de si patens, qu'ils aveuglent à force d'évidence. Quant à lui, il n'a pas su les voir, ou s'il les a vus, il n'a pas voulu y porter la cognée. Pas un seul n'a été réformé; l'intention de le faire un jour n'a pas même été exprimée. Il ne s'agit là cependant ni de théories sociales ni de principes abstraits; il s'agit de simples réformes administratives. Mais M. Martinez avait érigé en système l'immobilité, et il ne touchait à rien, de peur d'être amené à toucher à tout. Il ne voulait pas se créer de périlleux antécédens. Il est vrai que la position était difficile, et que deux questions terribles, la guerre civile et la banqueroute, dominaient toutes les autres. Mais ce n'était pas en proclamant à la face d'une révolution entravée, et en poussant jusqu'au fanatisme ces étranges doctrines d'immobilité et d'optimisme universel, que l'on pouvait espérer de remuer l'opinion publique et d'opérer ces miracles qu'elle seule enfante aux jours du désespoir. Aussi le règne de M. Martinez n'a-t-il eu d'autre résultat que d'amener la monarchie à l'extrême bord du précipice.

L'homme chargé de la retenir dans sa chute vint trop tard, c'est-à-dire que la première faute de M. de Toreno fut de n'avoir pas arraché plus tôt des mains de son rival les rênes de l'état. Il le pouvait, il le devait. Mais sa faute, selon nous, remonte plus haut. A son retour aux affaires, deux rôles s'offraient à lui; il pouvait être chef de l'opposition, il préféra être ministre; il tira évidemment la mauvaise carte. Il prit, dès l'abord, une situation fausse; entrer dans un ministère qui était déjà formé, et dont la direction suprême ne lui était pas abandonnée, c'était compromettre doublement sa responsabilité, puisque d'une part il acceptait un passé dont il n'était pas l'auteur, et que de l'autre il s'associait à un avenir qu'il n'était pas maître de diriger selon ses vues. N'était-ce pas à beaucoup d'égards s'infliger à soi-même le supplice de Mézence?

M. de Toreno le comprit sans doute, car il affectait souvent de se renfermer exclusivement dans sa spécialité; mais c'était là une

tactique impossible : les questions générales étaient trop flagrantes, elles l'amenaient trop souvent sur la brèche au secours de son rival, devenu son confrère.

Malgré ces embarras d'une position ambiguë, il conserva long-temps du prestige; long-temps il fut considéré bien moins comme le collègue de M. Martinez que comme son successeur désigné. Il eut un moment unique peut-être dans la vie d'un homme d'état. Quoique ministre et ministre des finances, il avait, pour ainsi dire, conservé un pied à terre dans l'opposition; il était de plus l'homme de la cour, l'homme de la chambre, l'homme de la presse; le pays n'avait qu'une voix pour exalter son habileté pratique et sa capacité. C'est alors qu'il devait exécuter son 18 brumaire. L'occasion était belle, il n'en sut pas profiter; enfant gâté de la fortune, il se montra dédaigneux de ses faveurs, elle l'en punit en les lui retirant.

Lorsqu'au mois de juin il prit la direction des affaires, l'Espagne ne vit là qu'un changement de nom, pas un changement de système. Son instinct ne la trompait pas. Champion du statut royal, M. de Toreno s'était fait trop long-temps le complice de la politique immobile de son prédécesseur, il avait trempé trop long-temps dans ses actes pour n'inspirer pas de légitimes défiances; le prestige était détruit, il venait trop tard.

Les journaux de Paris ont parlé d'un manifeste par lui publié à son avénement à la présidence; ce manifeste n'a jamais existé; ce fut là même un oubli ou une erreur du nouveau cabinet; il devait rompre d'une manière éclatante avec l'ancien; il négligea de le faire, son silence parut suspect. M. de Toreno ne fut plus que le continuateur de M. Martinez de la Rosa.

Son embarras était visible. Obligé de composer un ministère, il accoupla des noms sans analogie, depuis le marquis de Las Amarillas, l'homme le plus aristocratique et le plus impopulaire des Espagnes, jusqu'à M. Mendizabal. Quelle disparate! On peut dire que jamais le système de bascule n'avait été gradué sur une plus grande échelle. Ces hymens forcés étaient trop mal assortis pour donner des fruits; ils demeurèrent stériles.

Cependant avant de tourner le dos à son favori, la fortune lui donna une dernière preuve de sa tendresse; à peine le nouveau ministère était-il intronisé que Zumalacarreguy mourut (25 juin).

Ce coup de dé semblait ruiner de fond en comble les affaires du prétendant, car Zumalacarreguy était son plus fort joueur; ne voyant personne qui fût digne de prendre la place laissée vide par sa mort, on put croire la partie perdue. Elle ne l'était pas, elle devait se disputer long-temps encore.

L'échec n'en fut pas moins rude et la perte sentie. Zumalacarreguy était tout-à-fait l'homme de la faction; elle s'était incarnée en lui. Il jouait alors en Navarre le même rôle que Mina y avait joué pendant la guerre de l'indépendance. Navarrais, comme lui, il connaissait le sol et l'habitant. Doué de cet esprit d'aventure qui fait les partisans, il se multipliait par une infatigable activité; agile comme un enfant des montagnes, il était partout à la fois, et déconcertait l'ennemi par la rapidité de ses marches et l'audace de ses coups de main. Mais ce n'était pas seulement un homme d'inspiration, l'étude avait réglé ses instincts guerriers sans leur ôter rien de leur fougue ni de leur spontanéité. Avant qu'il eût passé du service de la reine, où il était colonel, dans le camp de don Carlos, on le tenait déjà pour un des bons officiers de l'armée espagnole.

Son humeur était dure; mais son inflexible sévérité tourna au profit de la cause qu'il avait embrassée; il établit et sut maintenir dans ses guerrillas indépendantes et vagabondes, une discipline qu'elles n'avaient jamais connue. Il en fit presque une armée. On lui reproche, il est vrai, des actes d'une férocité peu commune; mais la férocité est le caractère de toute guerre civile, et sur ce sanglant terrain, les deux partis ont fait assaut; ils n'ont rien à se reprocher l'un à l'autre.

Il est à remarquer que Zumalacarreguy est le seul homme qui se soit fait un nom européen dans la crise actuelle de la Péninsule; il est dommage qu'il se le soit fait de l'autre côté. Au fond, c'était un condottier plus qu'un homme de principes; il avait mis son épée au service du prétendant, comme Carmagnola avait mis la sienne au service de Venise. A quatre siècles de distance ce sont les mêmes mœurs. Il passa à don Carlos pour satisfaire une vengeance personnelle; on raconte qu'étant en instance auprès du ministère de la guerre pour je ne sais quelle affaire, il y mettait de la suite et de la ténacité; le ministre, qui était, je pense, M. Zarco del Valle, s'impatienta; on lui fit sentir dans les bureaux qu'il était importun. — « Je vais l'être bien davantage, » — répondit-il d'un

air menaçant, et il partit pour la Navarre. Le colonel repoussé devint le généralissime des armées de Charles V.

La demande d'intervention renouvelée (1) par le comte de Toreno, et le refus du gouvernement français, avaient précédé la mort de Zumalacarreguy. Ce n'est pas le lieu de traiter cette question si longtemps débattue, et, disons-le aussi, si mal posée; le travail préliminaire auquel nous nous livrons ici n'est destiné qu'à la récapitulation des faits consommés, nullement à la discussion des cas en litige et des causes pendantes. C'est ainsi que nous n'avons parlé qu'à la volée du problème financier et de la guerre civile, parce que ce sont là deux faits actuels et non accomplis. Ces graves questions veulent être traitées à part. Il en est de même de l'intervention; nous n'avons à la considérer ici que dans ses rapports avec le ministère Toreno.

L'intervention était l'ancre de salut de ce vaisseau en détresse; l'ancre cassant, le vaisseau fit naufrage. M. de Toreno a trop de coup d'œil pour n'avoir pas vu le premier la fausseté de sa position; il ne l'avait acceptée que dans l'espoir d'une assistance qu'il regardait comme nécessaire, sur laquelle il avait cru pouvoir compter, et dont le déni l'irrita d'autant plus qu'il rendait son ministère impossible. L'intervention refusée, il perdit courage, et ne songea plus qu'à se ménager une chute honorable. Comme les gladiateurs du cirque romain, il se drapa pour bien tomber.

Nous allons dire toute notre pensée. M. de Toreno fût-il revenu d'exil en tribun, eût-il rompu à temps avec M. Martinez de la Rosa, et pris la direction des affaires plus tôt, et en vertu, non d'un compromis équivoque et périlleux, mais d'une opposition ouverte; M. de Toreno enfin eût-il obtenu l'intervention, son règne, pour être plus long, n'en aurait pas moins été transitoire; M. de Toreno n'est pas un homme de révolution : il est sceptique, et n'est pas ambitieux. Privé de ces convictions fortes qui font les vertus civiques, il ne prend point assez à cœur les principes, ni la chose publique au sérieux. Les instincts de l'homme du monde ont chez lui trop d'exigence, ils sont impérieux; rebelles aux sacrifices, ils disputent pouce à pouce à l'homme politique le terrain de

(1) M. Martinez de la Rosa l'avait déjà faite pour son compte quelques jours avant sa chute.

l'action; ils sont sybarites; ils aiment leurs aises; il leur faut des loisirs, et ces loisirs, on les paie souvent cher.

Et puis, nous le disons, M. de Toreno n'est pas ambitieux. Il n'aspire pas au pouvoir; il ne l'aime pas; or, l'ambition est une passion nécessaire aux hommes d'état, c'est presque une vertu dans les hautes positions sociales; c'est elle qui fait les grands ministres; c'est elle qui triomphe des lenteurs, des dégoûts; c'est par elle qu'on grave son nom sur le rocher des siècles et qu'on imprime une secousse au monde; sans elle pas de conceptions durables, pas de dévouemens tenaces; adieu la patience des longs desseins! adieu l'exécution forte et puissante!

Pourtant il faut s'entendre. Nous ne parlons point de cette ambition vulgaire qui brûle le temple d'Éphèse. L'amour du bruit n'est qu'un appétit inférieur. L'ambition, c'est autre chose : c'est Jules César qui a une pensée et qui la poursuit; au jour venu, il brise aux champs de Pharsale le patriciat romain; c'est Richelieu qui a un but et qui y marche : il meurt, mais l'aristocratie française expire avec lui; il laisse le trône et le peuple tête à tête; c'est Napoléon, enfin, qui met le peuple sur le trône, et inocule à l'Europe entière la démocratie.

Voilà l'ambition; et c'est d'un rayon de cet ardent foyer de vie que nous aurions voulu voir M. de Toreno pénétré et échauffé. Nous voudrions que la régénération de l'Espagne devînt son idée fixe, qu'il s'y dévouât, qu'il se jurât à lui-même de l'accomplir à tout prix. Mais il n'a pas en lui l'étincelle; il n'est pas jaloux de se faire un grand nom en faisant une grande œuvre; l'amour de la gloire ne le possède pas. De même qu'il n'aime pas assez l'empire, il n'aime pas assez l'Espagne. Formé, par les voyages de l'exil, aux mœurs européennes, son pays lui semble barbare et si en arrière des autres, qu'il en a plus d'une fois désespéré; le soin de son éducation lui paraît un labeur ingrat. Il a poussé si loin l'insouciance, que nous l'avons vu perdre des votes, uniquement parce qu'il ne voulait pas prendre la peine de discipliner les cortès et de les mener, ce qui alors lui était facile.

Tels sont les défauts de M. de Toreno; ils sont inhérens à sa nature comme on voit, et l'on aurait mauvaise grace de venir reprocher à un homme son tempérament. Aussi ne faisons-nous point de reproches, nous constatons un fait, et nous maintenons que,

supérieur à M. Martinez de la Rosa en tant que capacité administrative et tête politique, M. de Toreno n'est pas plus que lui un ministre de révolution. Tel qu'il est, il n'en est pas moins un des hommes les plus remarquables d'Espagne; c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre. Il a l'esprit net et le sens des affaires, et, ce qui est plus rare au-delà des Pyrénées, il a de l'ordre et de la méthode. C'est, de tous les ministres, celui avec lequel les ambassadeurs aimaient le mieux à traiter, comme il est, de tous les Espagnols, celui que les étrangers fréquentent le plus volontiers.

On lui a reproché de n'avoir pas eu dans le choix des fonctionnaires la main plus heureuse que son prédécesseur, qui ne l'eut guère; il serait difficile d'absoudre entièrement M. de Toreno de cette accusation; mais, s'il a péché, ce n'est point par calculs, c'est encore par insouciance, par un laisser-aller trop mondain.

Ses opérations financières ont excité de grandes clameurs; il passé, par exemple, pour avoir adjugé l'emprunt à des conditions onéreuses pour l'état; à cela nous répondrons que la nécessité lui a forcé la main; personne en Europe n'a voulu prêter à de meilleures conditions; celles de M. Ardoin étaient les moins dures de toutes celles qui furent proposées.

M. de Toreno est un des premiers orateurs de la chambre; sa manière n'est ni celle de M. Martinez, ni celle de M. Galiano; il est plutôt dialecticien qu'éloquent dans l'acception rigoureuse du mot; il discute plus qu'il ne persuade; il convainc plus qu'il n'entraîne. Il ne surprend pas, il prouve. Le mot propre lui vient toujours; sa parole est élégante et concise, spirituelle et facile; il se possède, il ne dit que ce qu'il veut dire. Si on le fâche, il devient ironique et acerbe; poussé à bout, sa langue a des coups de poignard. Si nous avions à nous résumer dans un mot, nous dirions qu'il est l'orateur gouvernemental de l'Espagne.

Mais toutes ces qualités, tous ces talens divers ne suffisent pas au premier ministre d'une révolution; ils pouvaient retarder tout au plus d'un jour la chute de M. de Toreno, ils ne pouvaient l'empêcher. Voici que nous touchons au dénouement. Le signal partit de Saragosse le 6 juillet; il y eut une émeute populaire dirigée contre les couvens; des moines furent massacrés; la milice urbaine intervint, non pour comprimer le mouvement, mais pour s'en em-

parer. Afin de le régulariser et de lui donner un caractère tout politique, on fusilla sur place plusieurs pillards. Les couvens abandonnés furent placés sous la sauvegarde publique; on écrivit sur la porte : *Propriété nationale.*

Après cette première explosion, il y eut un temps d'arrêt, mais le feu était à la mine; elle filait silencieusement, elle gagnait de proche en proche, elle alla sauter en Catalogne. Le premier massacre eut lieu à Reuss; Tarragone suivit; Barcelone vint après. Ces manifestations sanglantes sont affreuses, mais elles s'expliquent. D'abord, il faut faire la part et une large part à la violence des mœurs indigènes et aux excitations d'une lutte longue et acharnée; ensuite, il ne faut pas oublier que dans toute l'Espagne, les couvens sont regardés comme les foyers naturels de la guerre civile, et les moines comme ses banquiers. Or, la guerre civile est la plaie saignante de la Péninsule; celle-là est sentie par tout le monde; tout le monde la voit; de là le déchaînement général de l'opinion contre les cloîtres et leurs habitans; c'est don Carlos, c'est la faction qu'on frappe en eux, et si c'est par eux que l'on commence, c'est que le péril est là, et que la société court au plus pressé.

C'est là sans doute, nous le répétons, un affreux syllogisme, et pour être conséquentes les conclusions n'en sont pas moins sanguinaires. Mais enfin, n'y a-t-il pas une consolation à reconnaître en allant au fond des choses, qu'au lieu d'être, ainsi qu'on l'a dit, le résultat de féroces caprices et d'instincts aveugles et désordonnés, ces scènes meurtrières ne sont en dernière analyse que la conséquence outrée du droit de défense qu'a toute société attaquée, et que l'exagération du sentiment de conservation que l'individu apporte en naissant?

Ici commence le rôle des juntes; elles s'instituèrent en vertu du même droit de défense, du même sentiment de conservation. « Vous ne savez pas nous protéger, dirent-elles au gouvernement, nous vous retirons notre mandat, et nous allons nous protéger nous-mêmes. Les factieux inondent nos campagnes, ils descendent jusqu'à la porte de nos villes, nous allons pourvoir nous-mêmes à notre sûreté. » Puis vinrent les récriminations et la longue énumération des griefs passés; ces griefs, nous les avons exposés nous-même assez longuement, et ils s'adressaient bien plus à l'administration de M. Martinez de la Rosa qu'à celle de M. de Toreno, qui ne faisait

que de prendre les rênes de l'état. Mais pourquoi M. de Toreno s'était-il porté solidaire des fautes de son prédécesseur? Pourquoi avait-il accepté sans réserve sa dangereuse succession? Il avait engagé lui-même sa responsabilité, il ne pouvait se plaindre si maintenant on le prenait pour victime expiatoire. Toutes les juntes, sans exception, demandaient son renvoi.

Cet épisode des juntes de 1835 est unique dans les fastes modernes; l'histoire en sera curieuse à faire quelque jour. Mais il est deux faits qu'elles ont mis en lumière, et qu'il importe de signaler dès aujourd'hui. Jamais à aucun instant de leur dictature, et alors même que l'irritation était au comble, elles n'ont manifesté l'intention de rompre avec la capitale ni de se constituer indépendantes dans leurs provinces, d'où l'on doit conclure que l'unité gouvernementale est définitive en Espagne, et que le fédéralisme politique n'y est pas à craindre.

Le second fait à signaler est celui-ci : ce grand mouvement national n'a produit aucun nouveau nom, pas un homme n'a surgi du sein de ces anonymes tourmentes pour les baptiser. Faut-il pour cela désespérer de la révolution espagnole? Au contraire, car cela prouve qu'elle n'est le patrimoine de personne, c'est-à-dire qu'elle est le patrimoine de tout le monde. On ne peut la tuer dans un homme. Elle n'est encore qu'à l'état d'instinct; c'est la première phase de toute réformation sociale; on a le sentiment des abus bien long-temps avant de les combattre; puis la lutte commence, mais sourde, éparse, sans plan, sans système; il y a des milliers de soldats obscurs avant qu'un général s'élance sur le pavois, et les domine tous.

La révolution espagnole n'en est guère, selon nous, qu'à cette première phase; elle est dans l'air, pour ainsi dire, on la respire, on la sent; mais elle est vague encore, elle n'affecte pas de forme déterminée; elle en poursuit une qui lui soit propre; c'est une ame qui cherche un corps; elle ne l'a pas trouvé. Les hommes du statut royal, ceux de l'opposition comme ceux du pouvoir, n'en sont qu'une personnification imparfaite; elle aspire à s'individualiser d'une manière plus décisive et plus puissante. On ne saurait dès aujourd'hui prévoir toutes les vicissitudes par lesquelles elle passera dans l'avenir, ni les transformations qu'elle est destinée à subir; mais on peut la tenir désormais pour invincible. Toutes

ses temporisations, toutes ses lenteurs sont des signes de force et de vitalité. Pourquoi donc s'en alarmer? Il faut bien plutôt s'en applaudir. Les légendes mythologiques parlent d'une mère dont la délivrance dura vingt jours et vingt nuits, mais le fruit qui naquit de ce long enfantement était un dieu; il avait devant lui plus de siècles de vie que sa naissance n'avait duré d'heures; il avait l'éternité.

Les juntes employèrent tout le mois d'août à se constituer; une fois constituées, elles restèrent en permanence. M. de Toreno essaya de faire tête à l'orage plutôt sans doute par bienséance qu'avec l'espoir de le dompter. Un petit avantage remporté à Madrid prolongea de quelques jours sa factice existence. La cour et le gouvernement étaient à Saint-Ildefonse; la milice urbaine de la capitale voulut, elle aussi, faire sa partie et introniser sa junte. Elle se rendit maîtresse de la ville sans coup férir; mais sa victoire l'étonna, elle ne sut qu'en faire; elle eut peur, le courage lui manqua, elle lâcha pied.

Cette défaite partielle ne changea rien à la situation générale; les provinces tenaient résolument la campagne. Ce n'était plus seulement Saragosse et la Catalogne qui avaient leurs juntes, c'était le royaume de Valence, le royaume de Murcie, Grenade, l'Andalousie, l'Estramadure, la Galice, la Péninsule tout entière; la chaîne était nouée de la Corogne à Carthagène, de Cadix à Barcelone; partout retentissaient les mêmes réclamations, les mêmes plaintes. Toutes les autorités qui avaient refusé de s'associer au mouvement avaient été congédiées, et la monarchie ainsi démembrée en était réellement réduite alors à Madrid qui encore avait pensé lui échapper, et à la Vieille-Castille septentrionale que la présence des troupes contenait dans l'obéissance. Lors du soulèvement de la capitale, la cour avait été saisie d'une telle panique, qu'il avait été un moment question de déserter à Burgos avec armes et bagages.

M. de Toreno répondit à ce vaste concert d'hostilités et de menaces par un manifeste qu'on peut admirer comme un beau monument littéraire, mais qui, au point de vue politique, n'est pas sérieux; ce n'est qu'une feuille de papier. Il déclarait les juntes rebelles et leur ordonnait de se dissoudre. C'est ce dont elles se donnèrent bien de garde; elles répliquèrent, les unes avec mesure, les autres avec violence, toutes avec fermeté, que, loin de

céder, elles étaient résolues à persister jusqu'au bout, et à pousser, s'il le fallait, les choses aux dernières extrémités.

La Péninsule en était à ce feu croisé de manifestes et de contre-manifestes, lorsque M. Mendizabal arriva à Madrid. C'était dans les premiers jours de septembre. Le 14, M. de Toreno abdiqua dans ses mains la présidence du conseil. Son règne n'avait pas duré cent jours.

Nous nous arrêtons; la tâche que nous nous étions proposée est remplie; ce n'est ici, nous le répétons de peur qu'on ne nous demande plus que nous n'avions promis, qu'un simple travail d'exposition, et comme une introduction à l'histoire encore en germe du ministère actuel. Tout ce que nous avons voulu faire, ç'a été de poser quelques pierres de reconnaissance sur la route déjà bien longue, quoique si vite parcourue, qui sépare le ministère Calomarde du ministère Mendizabal; guidé par elles, on arrivera plus facilement peut-être, au moins c'est notre espoir, à l'intelligence du présent. Quant à la question en elle-même, nous ne l'avons pas traitée, nous ne l'avons pas posée; nous n'avons prétendu à la solution d'aucun problème; à l'exemple des maçons, nous avons déblayé le sol avant de bâtir.

Et si nous avons donné quelque étendue à de simples prolégomènes, c'est qu'ils sont riches en leçons salutaires; ce sont des prémisses qui renferment en elles leurs conséquences. Nous avons plus parlé des hommes que des évènemens, car les évènemens sont consommés, tandis que les hommes sont encore en scène; plusieurs de ceux qui y ont déjà paru y reparaîtront sans doute encore; la connaissance de leurs antécédens et de leur caractère fera mieux comprendre leurs actes dans les nouveaux rôles qui les attendent.

Avant de clore, résumons-nous; nous le ferons avec brièveté. Nos conclusions portent un tel cachet d'évidence, que nous pourrions les réduire en aphorismes. Vico a dit que l'humanité procède par loi de succession, jamais par saccades. C'est ainsi qu'a procédé, depuis 1830, la révolution espagnole, et remarquons qu'en dépit des mauvais vouloirs et des obstacles, malgré l'impéritie des chefs et leurs fautes, elle n'a pas fait, depuis qu'elle est en route, un seul pas rétrograde; elle a toujours été en avant; elle s'est dépliée avec méthode; nous avons vu se dérouler la trame; nous avons vu les ministères s'engendrer l'un l'autre et s'enter l'un sur

l'autre, avec un ordre merveilleux et une logique inflexible. Pas un anneau de la chaîne n'a été brisé; il n'y a pas eu rupture, il y a eu continuité. C'est ainsi que M. Zéa, ancien collègue de Calomarde, se poursuit par M. Burgos dans le ministère Martinez, et que M. Mendizabal en sort en ligne droite par M. de Toreno, dont il fut le collègue aussi avant d'être l'héritier.

La science politique a aussi sa loi de génération continue; cette loi s'appelle le progrès. Un principe est un germe; une fois semé, il éclot infailliblement et se développe au souffle de la Providence; c'est là l'histoire.

On peut dresser l'arbre généalogique des révolutions comme celui des maisons princières; la famille démocratique n'est pas une famille d'enfans perdus, elle a un passé, des traditions, des ancêtres. Il n'y a plus qu'un bon gentilhomme en Europe, c'est elle. Dépossédée de son patrimoine, elle le réclame; on lui conteste ses titres, elle les discute, elle les justifie; elle oppose aux arguties de l'usurpation l'éloquence du droit; on fait de la violence, elle fait de la raison; ils ont l'épée, elle a l'idée.

Non, l'issue d'une cause si juste et si bien plaidée ne saurait être douteuse, pas plus au-delà qu'en-deçà des Pyrénées. Les débats ne peuvent durer bien long-temps encore; le triomphe de la vérité n'est pas loin. Le trône usurpé tombe pièce à pièce; le plomb vil va se rechanger en or pur; la Jérusalem nouvelle du poète va sortir, brillante de clartés, du fond des déserts. On peut dès aujourd'hui entonner le cantique de délivrance et s'écrier avec le grand-prêtre, non plus à l'ombre des tabernacles, mais à la face du monde :

Lève, Jérusalem, lève ta tête altière!
Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés;
Les rois des nations, devant toi prosternés,
De tes pieds baisent la poussière:
Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.
Heureux qui, pour Sion, d'une sainte ferveur
Sentira son ame embrasée!
Cieux, répandez votre rosée,
Et que la terre enfante son sauveur!

CHARLES DIDIER.

ÉTUDES

DE L'ANTIQUITÉ.

V.

HÉRODOTE.

L'Asie mineure a été le théâtre où la Grèce et l'Orient ont lutté pour la première fois. C'est dans cette presqu'île, dont la Lydie, la Mysie et la Carie étaient les régions opulentes, où la Phrygie et la Cappadoce prêtaient à l'empire des Perses une entière obéissance, où la Lycie et la Cilicie cherchaient à se protéger par leurs montagnes, où la Bythinie, la Paphlagonie et le Pont étaient tour à tour affranchies et tributaires de la domination persane, que se fit le premier choc entre le génie grec et l'esprit asiatique. Or, voici un Carien qui, assistant à ce spectacle, décrète de le raconter : Hérodote d'Halycarnasse déclare ne pas vouloir que les choses qui proviennent des hommes restent sans souvenir, que les grandes actions des Grecs et des Barbares demeurent sans gloire et sans

monument; il a dessein d'expliquer pourquoi les Grecs et les Barbares se combattirent.

Il n'y a point de hasard dans la naissance et la venue des hommes nécessaires au genre humain. Or, rien n'était plus indispensable au monde que de commencer à se connaître au moment où il redoublait la vivacité de son action, et il fut naturel que l'Asie mineure fournît non-seulement le théâtre, mais encore le témoin intelligent de la lutte qui s'engageait.

Hérodote eut la passion de savoir et de raconter. On s'accorde à placer sa naissance à Halycarnasse en Carie, l'an 484 avant notre ère. Il eut pour oncle Panyasis, poète célèbre, qui fut victime des violences de Lygdamis, tyran de la Carie. Quelles que soient les circonstances qui aient déterminé Hérodote à quitter pour la première fois Halycarnasse, la première cause de ses voyages fut son génie, sa volonté. Un invincible instinct le poussait à parcourir la terre, et il s'en fera le conquérant par la pensée, entre Cyrus et Alexandre.

Il serait puéril de vouloir tracer avec exactitude l'itinéraire d'Hérodote; il suffit d'énumérer les principaux pays qu'il explora. Il vit l'Égypte; il causa avec les prêtres de Vulcain à Memphis, il visita Héliopolis et Thèbes. Il alla chercher à Tyr le temple d'un autre Hercule, plus ancien que l'Hercule grec; il visita la Palestine, la ville de Cyrène. A-t-il été à Babylone? On aimerait à le croire, pour rendre plus complètes les excursions du célèbre Ionien (1).

Quant à la Grèce, il la vit à fond; il parcourut l'Épire, la Macédoine, la Thrace, et de la Thrace, il est probable qu'il passa chez les Scythes, au-delà de l'Ister et du Borysthène.

On dit que de retour dans sa patrie, il y trouva le pouvoir suprême usurpé par Lygdamis, et qu'alors il chercha dans Samos un asile et une retraite. On dit encore que le désir de rendre la liberté à Halycarnasse l'y ramena, que son entreprise fut heureuse, mais qu'un régime olygarchique ayant remplacé la tyrannie, Hérodote devint odieux et impuissant entre les nobles et le peuple. Alors il abandonna sa patrie pour n'y plus revenir; et paraissant aux jeux olympiques, il y lut plusieurs fragmens de son histoire.

(1) Voyez le président Bouhier. *Recherches et dissertation sur Hérodote.*

La Grèce tressaillit, et Thucydide pleura. Douze ans après, Hérodote lut encore à Athènes, à la fête des Panathénées, d'autres morceaux de son livre; enfin il alla terminer son œuvre et sa vie à Thurium, et cet homme, qui avait séjourné dans Memphis, fit de l'Italie son dernier séjour et son tombeau.

On ignore quand Hérodote conçut l'idée et le plan de son histoire. Est-ce avant de voyager qu'il résolut d'écrire? et ne parcourut-il la terre que parce qu'il avait l'intention de la raconter? Ou bien est-ce au milieu de ses courses et de sa pérégrination aventureuse que la pensée lui vint de dire aux hommes ce qu'il voyait? Est-ce auprès de la statue d'Isis, dont la bouche est scellée, et qui tient dans ses mains une clé comme pour fermer à l'homme la science et la nature, qu'il prit le parti de divulguer les choses humaines? Ne serait-ce pas plutôt dans Tyr, au milieu du commerce du monde, à côté de l'ivoire, des perles et des tissus de pourpre, qu'il voulut élever un monument à l'activité humaine? ou bien le cri de la liberté grecque n'a-t-il pas excité ce contemporain de Thémistocle à ne pas laisser périr dans la mémoire des hommes le triomphe de l'intelligence athénienne contre l'avalanche des masses orientales?

Au surplus, quel que soit le moment où Hérodote ait résolu d'écrire, il n'a dû commencer l'exécution de son dessein qu'après avoir maîtrisé par une longue réflexion les matériaux infinis dont il avait à disposer. Son plan est simple, sa marche ferme, son but évident. L'unité dramatique de son sujet n'est point un obstacle aux choses immenses qu'il doit raconter : elle leur donne au contraire une forme heureuse et une splendeur héroïque. La guerre des Perses contre les Grecs, voilà l'unité d'Hérodote. Il prend pour guide, dans les commencemens de son histoire, l'épée de Cyrus, et il marche à la suite de ce conquérant. C'est au milieu des prospérités de Crésus et de la monarchie lydienne qu'il fait intervenir violemment le père de Cambyse. Une fois Cyrus entré en scène avec éclat, nous apprenons son histoire et celle de ses Perses. Nous connaissons alors les Mèdes, la royauté de Dejocès, la construction d'Ecbatane; Dejocès a pour successeurs Phraorte, Cyaxare, Astyage, père de Cyrus, et nous voilà ramenés au conquérant. Il devient maître de toute l'Asie supérieure sur laquelle les Mèdes avaient régné cent vingt-huit ans. Hérodote raconte les institutions

et les lois des Perses. Cependant les Ioniens et les Æoliens, apprenant les victoires des Perses sur les Lydiens, offrent à Cyrus de se soumettre. Histoire de la ligue ionienne; premiers rapports des Lacédémoniens avec l'Asie. Cyrus, après avoir asservi l'Asie mineure par ses généraux, songe à la conquête de l'Assyrie; nous voilà dans Babylone. Maître de cette magnifique cité, dont l'historien nous donne une minutieuse description, le Perse s'engage dans une expédition contre les Massagètes: il y périt. Après sa mort, le fil ne se rompt pas dans les mains de l'historien, car Cambyse, fils de Cyrus, le conduit en Égypte. Voilà pour la première fois l'Égypte divulguée par un Grec, et il en trace une histoire qu'admire le guerrier comme le savant, Napoléon et Cuvier. Après l'Égypte, toujours à la suite de Cambyse, nous trouvons l'Arabie avec ses parfums, son encens et sa myrrhe, l'Éthiopie avec sa métropole Meroë, dont les ruines ont été visitées de nos jours par un voyageur français, le courageux Caillaud. L'Inde est indiquée par Hérodote.

Nous ne quittons pas les Perses; ils ont mission de nous conduire à travers l'histoire. Darius, fils d'Hystape, après avoir partagé son empire en vingt satrapies, attaque les Scythes. L'historien se trouve ici dans un monde nouveau qu'il explore avec une curiosité infinie. Il énumère les différentes peuplades scythes, les pays qu'elles habitent; il trouve l'occasion de faire une description de la terre; il est fort explicite sur les mœurs et les usages des Scythes. Cependant, Darius, après avoir failli périr dans son expédition, repasse en Thrace sur le pont qu'Histiée l'Ionien avait empêché de détruire. A ce propos nous recueillons quelques indications précieuses sur la constitution politique des Ioniens.

Une autre expédition des Perses nous mène en Libye; nous savons l'origine du royaume de Cyrène, et l'originalité des différens peuples qui habitent la Libye. Mégabaze, général de Darius, nous mène de son côté en Thrace; il arrive en Macédoine pour demander à Amyntas, au nom de son maître, le feu et l'eau : plus tard Philippe et Alexandre répondront à un autre Darius. Nous approchons du moment où nous entrerons enfin dans les affaires grecques. Aristagoras, qu'Histiée avait préposé gouverneur de Milet pendant son absence, soulève l'Ionie contre les Perses; il affranchit les Ioniens, il établit la démocratie dans la plupart des villes, et il se rend à Sparte pour demander appui : refus de Sparte; il se rend à

Athènes. Digression éclatante sur l'histoire d'Athènes. Aristagoras obtient un secours de vingt vaisseaux, et voilà l'origine de la guerre entre les Grecs et les Barbares.

Les Athéniens brûlent Sardes; manière de se faire connaître à Darius. La guerre devient générale entre les Perses et les Ioniens, qui finissent par succomber. Darius alors envoie demander la terre et l'eau dans la Grèce. Égine fait acte de soumission. Athènes accuse Égine à Lacédémone. Hérodote entre ici dans de longs détails sur les rois de Sparte, sur leurs droits pendant la paix, pendant la guerre, sur les institutions des Lacédémoniens. Cependant Dates et Artapherne cinglent vers la Grèce avec une flotte nombreuse; ils arrivent en Eubée, s'emparent de Caryste et d'Eretrie: affaire de Marathon.

Xercès, successeur de Darius, emploie quatre années à préparer une immense expédition contre les Grecs. Hérodote énumère toutes les nations qui fournissent des soldats à l'infanterie et à la cavalerie de l'armée, des vaisseaux et des hommes à la flotte. Ce morceau peut être comparé au dénombrement d'Homère dans l'Iliade. Xercès marche vers la Grèce et réunit à son armée des troupes tirées de tous les pays qu'il traverse. Les Grecs, de leur côté, songent à se défendre; les Athéniens, à l'instigation de Thémistocle, décident de se réfugier sur la mer. Lacédémone et Athènes envoient demander des secours à Gélon, tyran de Syracuse, qui prétend au commandement sur terre ou sur mer. Les Athéniens répondirent qu'ils ne pouvaient céder la prééminence qu'aux Lacédémoniens, et la Sicile ne vint pas en aide à la Grèce. Le défilé des Thermopyles et le détroit d'Artémisium furent choisis par les députés de la ligue grecque, comme les deux points les plus aisés à défendre. Hérodote raconte de la manière la plus détaillée et la plus naïve l'héroïsme si tranquille et si simple des Lacédémoniens aux Thermopyles.

Le huitième livre de l'historien, vulgairement appelé *Uranie*, est occupé par le récit de la bataille de Salamine. L'intelligence de Thémistocle et d'Athènes éclate ici toute entière. Xercès se retire sur l'Hellespont, et laisse en Grèce Mardonius avec une armée de trois cent mille hommes. Mardonius prend Athènes une seconde fois; de l'Attique, il se retire en Béotie. Les Grecs viennent prendre position aux Erythres, en face des Barbares. Après la description

de la bataille de Platée, Hérodote décrit la victoire de Mycale, remportée le même jour : puis, par une amère ironie, il raconte une anecdote de cour sur les amours de Xercès; enfin, avec la prise de Sestos par les Athéniens, sa grande histoire est à son terme.

La marche suivie par Hérodote est simple et directe; il prend les Perses à leur origine; il les suit et les pousse jusqu'à leur rencontre avec les Grecs; avec leurs conquêtes, il embrasse le monde; avec leurs conquêtes, il rehausse la gloire de leurs vainqueurs. Eschyle n'a pas trouvé de moyen plus dramatique de flatter les Athéniens que de leur montrer les larmes et les douleurs des Perses; Hérodote ne pouvait mieux instruire et célébrer la Grèce qu'en donnant pour introduction à son histoire, l'histoire de l'Asie.

Que de choses il entraîne dans son récit! On sent que, pour la première fois, les choses humaines sont dignement écrites, et que celui qui les rédige ne peut se résoudre à rien omettre de curieux et d'essentiel. Aussi l'historien enveloppe tout dans la trame de sa narration : description des lieux et des phénomènes de la nature, peintures des mœurs, tableaux des traditions, des coutumes et des lois, rien n'est laissé en arrière; on dirait un général habile obligé de conduire une vaste armée, et réussissant, sans rien perdre dans sa route, à tout amener au but final. Il est inoui combien de faits Hérodote a réunis dans une histoire qui ne dépasse pas les proportions modernes de deux volumes ordinaires. En vérité, il mérite tout-à-fait cette louange que lui décerne Scaliger, et que reproduit avec tant de plaisir le président Bouhier : *Herodotus, vetustissimus omnium solutæ orationis scriptorum, qui hodie extant, scrinium originum græcarum et barbararum, auctor est à doctis nunquam deponendus, à semidoctis, et pædagogis et simiolis nunquam tractandus.* « Hérodote, le plus ancien de tous les prosateurs, trésor des origines grecques et barbares, auteur que ne doivent jamais se lasser de lire les savans, et auquel ne doivent jamais toucher les demi-savans, les pédans et les méchans imitateurs. » Scaliger a déposé dans cet éloge la justesse et l'ardeur de son érudition passionnée.

Depuis long-temps on a remarqué combien l'histoire naturelle et la géographie avaient reçu d'Hérodote d'indications précieuses. L'histoire des lois et des institutions sociales n'a pas moins d'obligations à l'écrivain de Carie; ainsi, nous trouvons dans ses neuf livres, ponr ne parler que des sujets principaux ;

Les mœurs et les lois des Perses,
Les mœurs et les lois des Babyloniens,
Quelques usages des Massagètes,
Les lois de l'Égypte, dont l'histoire substantielle est admirablement concentrée dans un court espace;
Quelques détails sur les Indiens,
Les mœurs et usages des Scythes,
Les mœurs et lois des Libyens,
Les coutumes des Thraces,
L'histoire des révolutions démocratiques d'Athènes et des institutions de Clysthène,
Des renseignemens sur Sparte, ses rois et ses institutions.

Il serait difficile d'expliquer le silence qu'Hérodote a gardé sur Carthage. Quand, dans le septième livre, il nous raconte l'ambassade des Athéniens vers Gelon pour réclamer des secours contre l'ennemi commun, il trouve les Carthaginois sur sa route, car il rapporte cette opinion des Siciliens que Gélon eût secouru la Grèce, si, au même moment, le Carthaginois Amilcar n'eût menacé la Sicile avec une armée de trois cent mille hommes, composée de Phéniciens, d'Ibériens, de Libyens et de Ligyens. Voilà, ce semble, une de ces occasions, comme les aime Hérodote, de dire en passant les origines et les destinées d'un grand peuple. Néanmoins il reste silencieux sur Carthage. Peut-être, parvenu à l'instant où le Perse et le Grec allaient s'étreindre, il n'a pas voulu qu'une nouvelle digression vînt embarrasser son récit et suspendre l'intérêt des grandes scènes qui allaient enfin s'ouvrir.

Si l'on veut être convaincu plus encore de toute l'estime que mérite l'historien d'Halycarnasse, il faut le comparer à ce qui vint après lui. Ctesias est admirable pour grandir Hérodote. Ctesias, né à Cnides, où il est probable qu'il termina ses jours, se trouva à l'expédition du jeune Cyrus contre son frère Artaxercès Mnémon. Fait prisonnier, il dut la faveur d'Ataxercès à sa science médicale; on dit qu'il vécut dix-sept ans à la cour du roi des Perses. Il écrivit une histoire de Perse en vingt-trois livres, et une histoire de l'Inde en un livre.

Ce dernier ouvrage, que nous ne connaissons que par un extrait de Photius dans sa *Bibliothèque,* est un amas de folles imaginations

et de ridicules chimères. On y voit une fontaine qui s'emplit tous les ans d'un or liquide; on y puise avec des cruches de terre, parce que l'or venant à se durcir, il est nécessaire de les briser pour l'en tirer. On y trouve un monstre, la Mastichore, qui a la face de l'homme, la grandeur du lion et la peau rouge comme le cinabre. Enfin voici une bien merveilleuse histoire : Dans les montagnes de l'Inde, où croissent les roseaux, il y a une nation d'environ trente mille ames, dont les femmes n'enfantent qu'une fois en leur vie. Leurs enfans naissent avec de très belles dents dans les deux mâchoires. Les mâles et les femelles ont dès leur naissance les cheveux blancs, ainsi que les sourcils. Jusqu'à l'âge de trente ans, ils ont le poil blanc par tout le corps; mais à cet âge ils commencent à noircir, et lorsque ces hommes sont parvenus à soixante ans, leurs cheveux sont entièrement noirs. Les mêmes ont, hommes et femmes, huit doigts à chaque main et autant à chaque pied. Ils sont très belliqueux, et il y en a toujours cinq mille, tant archers que lanceurs de javelots, qui accompagnent le roi des Indiens dans ses expéditions militaires. Ils ont les oreilles si longues, qu'elles se touchent l'une l'autre, et qu'ils s'en enveloppent le dos et les bras jusqu'aux coudes.

Ctesias est imperturbable en débitant ses fables; il assure avoir vu lui-même plusieurs des faits qu'il raconte : et s'il a omis, dit-il, beaucoup d'autres histoires encore plus merveilleuses, c'est pour ne pas avoir la réputation d'écrire des choses incroyables.

Il était moins facile de travestir aussi ridiculement l'histoire des Perses dont, non-seulement les destinées politiques, mais même la vie intérieure, devenaient de plus en plus familières aux Grecs. Au rapport de Photius, dans un second extrait, l'histoire de Perse de Ctesias contenait vingt-trois livres. Les six premiers traitaient de l'histoire d'Assyrie et de tout ce qui avait précédé l'empire des Perses. Ctesias commençait au septième à raconter l'histoire même de ce peuple. Dans ce livre, dans les huitième, neuvième, dizième, onzième, douzième et treizième livres, il parcourait l'histoire de Cyrus, de Cambyses, du Mage, de Darius et de Xercès; puis il poursuivait au-delà du règne de ces princes jusqu'aux évènemens dont il fut lui-même contemporain; il se montrait arrivant à Cnides sa patrie, de là passant à Lacédémone, de cette ville à Rhodes, partant d'Éphèse pour Bactres, enfin se rendant dans l'Inde. Cte-

sias terminait son livre par le catalogue des rois, depuis Ninus et Sémiramis jusqu'à Artaxercès.

Le médecin de Cnides n'a négligé aucune occasion, non-seulement de contredire Hérodote, mais de l'injurier. Cette affectation est risible dans un homme si enclin à prêter aux plus grandes extravagances sa plume et sa crédulité. Quel abîme entre Ctesias et Hérodote! Ctesias, venu le second, est resté dans les formes de la chronique primitive. Pour sa manière d'écrire et de raconter, il ressemble tout-à-fait aux plus anciens écrivains, à Hécatée de Milet, à Phérécide de Leros, à Charon de Lampsaque, à ces chroniqueurs antiques dont Denys d'Halycarnasse caractérise ainsi la manière (1): les uns racontaient les histoires des Grecs, les autres celles des Barbares, sans les mettre ensemble; au contraire, ils les séparaient par villes et par nations. Leur unique but était de faire connaître les écrits ou monumens conservés en chaque pays, soit dans les temples, soit dans les autres lieux publics, tels qu'ils les y trouvaient. Ils n'ajoutaient ni ne retranchaient rien à ces monumens qui renfermaient des fables accréditées depuis long-temps, et des catastrophes qu'aujourd'hui nous estimerions puériles. Quoique nous n'attachions pas grande confiance à la critique de Denys d'Halycarnasse, nous pouvons ajouter foi à cette description des anciennes chroniques; et nous pouvons d'autant mieux croire le rhéteur grec, qu'il est confirmé sur ce point par Cicéron qui, comparant les premiers historiens grecs à Caton, Fabius Pictor et Pison, dit que, dans les deux nations, les premiers écrivains se contentèrent de consigner les époques, les noms des personnages et des lieux, la suite des faits, sans aucun ornement (2).

L'art historique n'existait donc pas pour les Grecs avant Hérodote, et le premier il passa de la chronique à l'histoire. Écrire l'histoire, c'est faire intervenir dans les choses humaines la pensée avec son discernement, sa méthode, sa puissance. Hérodote, le premier, imprima aux faits extérieurs la forme de l'art. Nous ne croyons pas, comme on l'a dit, qu'il se soit proposé l'imitation d'Homère; non, mais il a senti vivement que la réalité pouvait, comme la tradition poétique, être soumise aux lois de l'esprit. Voilà ce qui a donné à son récit tant

(1) D. d'Halycarnasse, Jugement sur Thucydide.

(2) De Oratore, lib. II, c. 12.

de force et de continuité; il s'est jeté audacieusement au milieu des choses humaines, et sans s'y perdre, il est arrivé au dénouement, comme dans un port heureux.

Pour la première fois la Grèce connut avec Hérodote, non les faits, mais l'art de l'histoire, et elle éprouva, non-seulement l'émotion, mais la surprise du beau. Elle applaudit aux *Muses* d'Hérodote, comme la France applaudit au *Cid*. L'autorité du beau est éternelle, mais sa puissance est encore plus vive quand elle excite dans une société les premiers transports de l'enthousiasme.

Si l'art est déjà parfait dans Hérodote, le fonds est immense et toujours sain. A ce propos nous ne pouvons nous abstenir de relever Plutarque et de le gourmander. L'écrivain de Chéronnée a écrit un traité de la *Malignité d'Hérodote*. Il commence par établir quelques règles générales: l'historien ne doit pas affecter de raconter des faits qui ne sauraient jamais figurer dans l'histoire; il ne doit pas vouloir faire passer le blâme et la médisance à l'aide de la louange et du silence; il ne doit pas présenter les choses sous le mauvais côté; il doit s'abstenir de prêter des intentions malignes et d'assigner les causes les plus défavorables; il aurait tort d'exagérer les avantages personnels qui ont déterminé à une entreprise, ou d'en diminuer les difficultés; enfin, il sera coupable s'il cache le fiel de la méchanceté sous les dehors de l'amitié. Plutarque applique ces règles à la manière dont Hérodote écrit l'histoire. Nous ne le suivrons pas dans les reproches frivoles et injustes qu'il lui adresse. Dans le dernier siècle, Hérodote a été défendu en détail par un membre de l'Académie des inscriptions (1). Voici seulement la conclusion de Plutarque: « Qu'en faut-il donc penser et dire (d'Hérodote)? Que c'est un homme qui peint bien au vif, que son langage est beau et doux, qu'il y a de la grace, de l'artifice et de la beauté en sa narration; mais comme un poète musicien, quand il récite doucement, élégamment et délicatement une fable, non pas comme bien l'entendant et au vrai la sachant, cela délecte et réjouit tous ceux qui l'écoutent; mais il se faut garder, comme d'une mouche cantharide entre les roses, de sa médisance, de sa bassesse, de faire grand cas de peu de chose, qui se glissent par-dessous ces bien po-

(1) Mémoires de l'Académie des belles-lettres, vol. XIX[e]. Défense d'Hérodote contre les accusations de Plutarque, par l'abbé Geinoz.

lies, lissées et unies façons de parler, afin que, sans y prendre garde, nous ne mettions en notre teste de fausses, étranges et absurdes opinions et persuasions des meilleurs et plus nobles hommes et villes de la Grèce (1). »

Il est singulier qu'Hérodote et Thucydide aient eu tous les deux le malheur d'être mal compris et d'être attaqués hors de toute raison. Denys d'Halycarnasse a fait de Thucydide les critiques les plus insensées; il lui reproche son sujet même, et le blâme d'avoir écrit l'histoire d'une grande catastrophe. On s'étonne davantage de rencontrer si futile et si inique dans ses agressions Plutarque dont l'esprit est d'ordinaire si étendu et si juste. Il semble qu'il y ait une époque dans l'histoire de l'antiquité où les meilleurs génies ne pouvaient échapper à la pente du sophisme. Sénèque, pas plus que Plutarque, ne sauve sa vaste pensée de la contagion de la sophistique et de la rhétorique.

Que ne puis-je imiter Hérodote! s'écrie Lucien : je ne dis pas en tout, ce serait trop désirer; mais que ne m'est-il permis d'atteindre à quelques-unes de ses perfections! Que n'ai-je en partage la grace de son style, l'harmonie et la douceur particulière de son dialecte ionien, la richesse de ses pensées, et mille autres beautés que cet écrivain a su réunir, et qui feront à jamais le désespoir de ceux qui voudraient le prendre pour modèle (2). Voilà une louange éclatante; voilà comment s'honore la critique. L'écrivain de Samosate porte toujours, dans ses jugemens comme dans ses railleries, une exquise justesse; et nous voyons, par la manière dont il a parlé de Thucydide, de Démosthène et d'Hérodote, qu'il eut autant d'enthousiasme pour le génie que d'enjouement cruel contre le ridicule.

Mais on n'a pas assez remarqué combien, outre la beauté de la forme, Hérodote, pour le fonds même de son histoire, grandit, quand on le rapproche de ceux qui vinrent long-temps après lui. Dira-t-on, par exemple, que Diodore de Sicile et Denys d'Halycarnasse ont l'esprit plus juste et le jugement plus sain? Trouvera-t-on dans Diodore quelque chose qui puisse ressembler à ce que nous appelons la critique historique? Il raconte souvent les mêmes faits

(1) Traduction d'Amyot.

(2) Hérodote, ou Aétion.

qu'Hérodote; comme lui, il expose les origines des sociétés, leurs traditions, et toujours Hérodote a sur lui l'avantage du bon sens et de la pénétration. Denys d'Halycarnasse a-t-il le moins du monde l'intelligence de ce qui est primitif? et ne faut-il pas toujours dégager les faits qu'il nous transmet d'une enveloppe qui les altère?

Veut-on un autre exemple? Voici un autre historien, né à Chio, élève d'Isocrate, qui entreprend d'être le continuateur de Thucydide, et d'écrire l'histoire contemporaine dont il trouve le héros dans Philippe de Macédoine. Cet écrivain ne manquait ni de renseignemens précieux ni du talent d'écrire; il est souvent cité par les auteurs qui lui succédèrent; mais les jugemens de Théopompe étaient toujours passionnés, et l'on ne pouvait prêter créance aux appréciations qu'il faisait des hommes et des choses. Polybe, après avoir cité le portrait qu'il trace de Philippe de Macédoine, lui reproche d'avoir commencé son histoire par le pompeux éloge de ce prince, et d'avoir changé cet éloge dans le cours de son récit dans la plus calomnieuse peinture. « Je doute, ajoute Polybe, que l'on approuve davantage le dessein général de Théopompe. Il entreprend d'écrire l'histoire de la Grèce en la prenant où Thucydide l'a laissée, et quand on s'attend à lui voir décrire la bataille de Leuctres et les plus brillantes actions des Grecs, il laisse là la Grèce et se jette sur les exploits de Philippe. Or, il aurait été, ce me semble, bien plus raisonnable d'insérer l'histoire de Philippe dans celle de la Grèce, que d'envelopper l'histoire de la Grèce dans celle de Philippe. Quelque ébloui que l'on fût de la dignité et de la puissance royale, on ne saurait pas mauvais gré à un historien qui, en parlant d'un roi, passerait par occasion aux affaires de la Grèce; mais jamais historien sensé, après avoir commencé par l'histoire de la Grèce, et l'avoir un peu avancée, ne l'interrompra pour faire celle d'un roi (1). » Ainsi, Théopompe échouait dans la difficulté de raconter dignement les rapports nouveaux de la Macédoine et de la Grèce, tandis qu'Hérodote avait trouvé le secret d'enfermer la lutte de la Grèce et de l'Asie dans une unité pleine de grandeur et de simplicité. Hérodote dans son récit est impartial, et néanmoins il est Grec; de plus il est Athénien; on lui sent pour

(1) Exemples de vertus et de vices. — Théopompe.

le génie de Thémistocle et d'Athènes une affectueuse partialité, mais son cœur est toujours juste, son esprit toujours infini, et il persévère dans la force de tout embrasser et de tout comprendre.

Un des plus grands charmes qu'on éprouve dans la lecture des neufs *Muses*, est dans la variété des faits qui passent sous nos yeux. Hérodote n'est pas un historien politique comme Thucydide, pragmatique comme Polybe ; il embrasse tout, la nature comme les sociétés : il décrit les fleuves aussi bien que les peuples ; et dans son œuvre, toutes les puissances naturelles servent à l'homme de cortége. On ne pouvait, avec plus de convenance, ouvrir la série des grandes histoires de l'humanité ; la première devait naturellement être universelle et tout contenir. Et cette universalité primitive répond avec bonheur aux dispositions de notre siècle qui, à l'autre extrémité du temps, travaille à douer le monde de la conscience complète de lui-même.

Que de fois il nous est arrivé de recommencer par notre pensée les courses et les voyages d'Hérodote ! Que de fois nous l'avons suivi dans Thèbes, dans Memphis, dans Babylone et dans Athènes, dévoré d'une curiosité que l'illustre conteur ne rassasiait pas ! En se replongeant dans le passé, on agrandit la vie, et l'on contracte la force de mieux s'élancer vers l'avenir. Il nous semblait qu'en nous asseyant avec l'historien sur les degrés du temple de la théocratie, notre œil discernerait mieux l'enchaînement des progrès de la sociabilité humaine. Nous terminerons ici, avec le père de l'histoire, ces *études* que nous avions entreprises. Nous avions eu le dessein de travailler à la divulgation des choses du passé, tant par la biographie que par l'histoire, de nous arrêter à peindre plusieurs grands hommes, à part, dans leur figure et leurs qualités individuelles. Mais le temps manque, ou plutôt il nous emporte. L'homme dans cette vie est obligé de jeter à la mer la plus grande partie de ses projets pour sauver le reste, et il n'a que le choix des sacrifices. Nous abandonnerons donc à regret ce culte particulier que nous avions voué aux grands hommes, et ces autels solitaires que nous leur avions obscurément élevés. Notre consolation est l'espérance de les retrouver un jour, de les saluer et de les peindre en passant dans la grande arène du genre humain.

L'histoire est admirable pour attester à la fois la liberté humaine et la nécessité divine. Doutez-vous que l'homme soit libre, regar-

dez le mouvement des sociétés, leurs pratiques, leurs agitations; voyez comment l'activité se développe, et même comment les fantaisies se satisfont. Les nations se montrent capricieuses comme les hommes, inégales comme eux; elles ont leurs jours d'abattement et d'enthousiasme; elles se découragent; elles se relèvent.

Mais ce ne sont encore là que les signes extérieurs de la liberté. Un peuple, comme un homme, pour être vraiment libre, doit développer son intelligence, si loin qu'il pourra. Le mot de Spinosa ne perd pas de sa justesse pour être appliqué aux nations: *voluntas et intellectus unum et idem sunt.*

L'intelligence est l'essence même de la liberté humaine et de la volonté sociale. Hommes et peuples, si nous ne comprenons pas suffisamment les choses, nous pouvons avoir des fantaisies, mais point de liberté véritable. Mais si nous voyons clairement un but, une loi, une idée, notre volonté, non plus notre caprice, est pénétrée intimement; elle se meut, elle marche, elle se dirige, et elle agit d'autant plus puissamment qu'elle est éclairée davantage.

Voilà l'union et non pas la contradiction de la liberté humaine et de la nécessité divine, c'est-à-dire des lois générales qui modèrent le monde. Ni les hommes ni les peuples ne perdent leur liberté, parce qu'ils reconnaissent des lois dont ils sont eux-mêmes les juges et les créateurs. Ils emploient au contraire cette liberté pour accomplir avec vigueur le but et la loi reconnue; voilà la grande face de la liberté humaine.

Mais que d'actions, tant dans la vie individuelle que dans la vie sociale, échappent à l'empire des lois générales qui mènent l'humanité. Un homme ne nous semblerait-il pas fort ridicule s'il voulait imprimer à tous ses actes, aux actes indifférens comme aux actes essentiels, l'uniformité de la même loi? N'y a-t-il pas un laisser-aller qui dans la vie est inévitable, et fait même le charme de la sociabilité? L'histoire des nations nous offre la même variété et le même abandon : les peuples ont des accidens et des fantaisies, des caprices et des aventures qui ne relèvent point des lois générales du monde : voilà la face variable et souvent divertissante de la liberté humaine; voilà l'aliment ordinaire des *mémoires*, des révélations indiscrètes, des chroniques, des journaux, des correspondances. Là, l'histoire est souvent plaisante, comique, imprévue, et il n'y

a pas de raison de nous refuser ces spectacles; car s'ils peuvent nous distraire, ils ne sauraient obscurcir l'éternelle vérité.

Que l'historien ne fasse donc pas intervenir hors de propos les lois générales; ce sont de grandes dames dont il doit ne pas prodiguer l'auguste présence. Elles ont assez de la direction suprême des choses, et ne sauraient descendre aux petits détails de la maison et du ménage.

Il ne faut donc pas craindre de voir aborder l'histoire par des esprits vraiment philosophiques; car si leur idéalisme est sincère, il doit s'accommoder à l'intelligence des choses humaines. Malheur au système dont l'étendue n'est pas égale à la réalité! Chez l'historien, l'observation la plus exacte peut donc s'allier à un enthousiasme sévère et persévérant: l'écrivain peut associer l'élément comique à l'intuition idéale; de cette façon, il présentera aux hommes une histoire complète d'eux-mêmes.

L'humanité, qui accueille tous les rapports qu'on lui fait sur son propre compte, sait fort bien réduire les choses à leur valeur exacte, à leur expression simple; elle analyse, elle abstrait, elle choisit, elle met en oubli, après s'en être amusée quelque temps, le récit des faiblesses, des ridicules et des misères humaines; elle garde la grandeur; elle retient les résultats; elle s'attache au triomphe de ses propres idées; elle conserve le nom de ceux qui les ont servies, et les appelle illustres parce qu'elle les a trouvés utiles. Alors, dans sa large justice, elle laisse emporter les petites choses par le poids des grandes; elle ne s'informe plus si Alexandre aimait le vin et les voluptés, mais comment il a changé le monde, si Richelieu en pantalon vert et avec des castagnettes a dansé un pas devant la reine, mais comment il a poussé le génie et la fortune de la France. Pour elle, alors, tous les commérages sont sans force et sans crédit. En vain Théopompe écrira cinquante-huit livres contre Philippe de Macédoine, le père d'Alexandre se rit à côté de son fils des impuissans efforts du rhéteur; en vain Tallemant-des-Réaux est venu par des révélations posthumes tenter la dépréciation du siècle et des contemporains de Descartes et de Molière; nous avons ri peut-être, mais nous n'avons ni retiré notre suffrage, ni rétracté notre admiration.

L'humanité est exigeante et sévère; mais une fois qu'elle a pro-

noncé, elle ne se dédit plus. Elle ne flatte qui que ce soit, mais elle ne déshérite jamais personne de la gloire qu'elle a mûrement délibérée.

Et ce point est essentiel, car il sert de fondement aux hommes et aux peuples qui vivent dans le présent. L'histoire n'est plus alors un amusement stérile, une dispense d'agir, mais un exemple, un aiguillon.

LERMINIER.

NAPOLÉON,

Poème,

PAR M. EDGAR QUINET.[1]

Depuis six ans environ, il s'est fait un assez bon nombre de tentatives poétiques pour sortir du genre qu'on pourrait appeler élégiaque, lyrique, individuel, du genre de l'art pour l'art, de ces deux cercles voisins l'un de l'autre, et où se dessinent hautement Goëthe et Byron. Il y a eu nombre de tentatives épiques, napoléoniennes, sociales, saint-simoniennes, palingénésiques, humanitaires (tous ces mots ont été employés). Le public, qui ne lit pas ces ébauches plus ou moins téméraires et malheureuses, ne sait pas ce qu'il en coûte pour arriver jusqu'à lui, et, dans ces marches forcées de l'intelligence, pour un qui atteint au but ou qui obtient du moins d'être nommé et discuté, combien d'autres tombent obscurément le long du chemin, sans une mention, sans un regard. Les critiques, à qui toutes ces productions hasardées arrivent régulièrement, se taisent le plus souvent, par embarras, par prudence, par certitude de mécontenter tout le monde, s'ils parlent, et de paraître à la fois trop indulgens aux yeux des indifferens, trop sévères au gré des nobles et orgueilleux blessés. J'ai eu entre les mains, sous le titre de *Première Babylone*, un poème tout-à-fait bizarre, par un homme de cœur, M. Desjardins. Plus récemment, j'ai hésité à parler de *la Cité des*

(1) Ambroise Dupont, rue Vivienne, 7.

Hommes (1), poème incomplet, par un homme de talent, M. Adolphe Dumas. Ce dernier poème, qui est précédé d'une préface philosophique très remarquable, dans laquelle l'auteur se porte comme le disciple libre et le continuateur à sa manière des Vico, Condorcet, Bonnet, Fabre d'Olivet, Ballanche, Saint-Simon, etc., ce poème auquel on ne peut refuser élévation et imagination, réunit en lui toutes les difficultés conjurées de l'idée, de la langue et du rhythme, tous les mélanges de l'individuel et du social, du réel, du mythique et du prophétique; c'est comme une cuve ardente où bouillonnent, coupés par morceaux, tous les membres d'Éson. L'auteur, qui a plus d'un rapport de ressemblance avec M. Quinet dont nous parlerons tout à l'heure, appartient, comme lui, à cette génération infatigable et généreuse, pure, avide d'espérance, insatiable de beaux désirs, de laquelle lui-même il a dit en un endroit :

Toute une nation puissante qui s'éprend
Pour le bien, pour le bon, pour le beau, pour le grand;
Et toute une jeunesse ardente et sérieuse,
Qui pâlit de travail, et, les larmes aux yeux,
Cherchant son avenir, au plus profond des cieux
Suit l'étoile mystérieuse.

On hésite à faire l'aumône d'une louange restreinte, mais sentie, et d'un regret compatissant (lorsqu'elles échouent), à ces vastes ambitions poétiques qui demandent du premier coup un monde tout entier nouveau, qui voudraient doter de leur poésie, comme d'une religion, l'univers, et à qui le rameau de Dante semblerait parfois trop léger. Qu'offrir, en retour de leurs labeurs et de leurs vœux, à ceux qui vous disent, comme M. Adolphe Dumas :

Quand on s'est mis en tête une idée éternelle,
Qu'on y tient, à son flanc, comme on tient à son aile,
Cela n'est plus possible! — Un moi mystérieux
Nous pousse; alors on prend la vie au sérieux :
Plus de jeux dans les prés, plus de frais sous le saule;
Le soir plus de momens perdus en doux propos;
Il faut douze combats, et puis, pour le repos,
La peau de lion sur l'épaule!

(1) Henri Dupuy, rue de la Monnaie, 11.

Le monde ne sait pas les sublimes ennuis
Des rêves éveillés qu'on fait toutes les nuits;
Il ne sait pas, tandis qu'il voue une génisse,
Ce qu'un vers sibyllin coûte à la pythonisse;
Tandis que le tribun parle et qu'on bat des mains
Au forum, et qu'on lève et le poing et la chaîne,
Elle écrit de son sang, sur ses feuilles de chêne,
Vos grandes annales, Romains!

Si M. Adolphe Dumas avait écrit toujours ainsi, son poème serait classé autrement qu'il l'est. Jeune, au reste, et non découragé, qu'il se venge par de nouveaux et meilleurs efforts! Ce qui fait, selon moi, la différence entre l'excellent artiste et l'artiste qui manque son coup, est souvent peu de chose au fond, quoique ce soit capital pour le résultat et pour l'effet. Dans les deux vases, le liquide semble le même; c'est presque le même poids, la même quantité et la même nature de sels; à quoi tient-il qu'ici le cristal devienne parfait et de diamant, que là au contraire la cristallisation soit confuse? Cette comparaison doit donner de la modestie aux poètes qui réussissent, à l'égard de leurs généreux frères qui échouent; mais elle doit donner aussi à penser à ces derniers; dans les arts, dans la poésie, rien ne dure, rien n'est véritablement beau, sans la qualité de *finesse*.

Ahasverus, que M. Magnin a si bien analysé autrefois dans ce recueil, et que dernièrement M. Enfantin, dans sa lettre à M. Heine, n'a pas mal caractérisé d'un mot en disant que ce n'était qu'*un grand espoir*, *Ahasverus* me semble appartenir à l'espèce de ces poèmes confus dont je parle; il les résume suffisamment, il en dispense presque, il est le seul qui ait réussi et que le public connaisse. A l'aide de cette courante et fantastiqne tradition, M. Quinet qui, jusque là, voyageur panthéiste et rêveur, s'était un peu abîmé en présence de la nature, transporta dans la vue des temps et de l'histoire sa pensée amie des interprétations et des symboles. En abordant aujourd'hui Napoléon, c'est-à-dire le plus grand des individus de ce temps-ci, il cherche, par une éclatante et courageuse épreuve, à confirmer et à continuer l'idée métaphysique qu'il a conçue du développement historique de l'humanité. Nous nous bornerons à examiner le *Napoléon* comme poème, comme épopée littéraire.

Napoléon est-il un personnage d'épopée? Première question

importante, que l'auteur discute dans sa préface, et qu'on peut discuter avec lui, avant de voir comment il l'a résolue dans son poème. Tous les grands conquérans, les illustres guerriers fondateurs d'empire, ont été dans tous les temps matière à épopée, c'est-à-dire à des récits plus ou moins merveilleux, lesquels, accueillis, grossis par la bouche des peuples, colportés par des chanteurs toujours écoutés :

Pugnas et exactos tyrannos
Densum humeris bibit ore vulgus,

se sont quelquefois résumés et fixés en œuvre durable sous la main d'un poète de génie. Achille, Alexandre dans l'antiquité; dans le moyen-âge Attila, Charlemagne, sont dans ce cas. César à Rome, Louis XIV chez nous (1), ont échappé à cette légende épique qui tend à se former, comme un nuage, autour du front des grands dominateurs ou conquérans, pour les hausser encore. La raison en est manifeste: ces grands individus, venus à des époques très éclairées, se sont trouvés de toutes parts entourés et suivis de récits exacts, circonstanciés, de mémoires, de commentaires. Or, Napoléon, parmi nous, n'est-il pas précisément dans cette situation de Louis XIV et de César? M. Quinet, il est vrai, dit à merveille dans sa préface: « L'époque la plus riche assurément que l'histoire romaine ait pré« sentée à l'épopée est celle où le monde antique parvint à sa plus « haute unité sous la puissance du premier des Césars. Que l'on « essaie de se figurer, dans la langue prophétique du 6e livre de « l'Énéide, tous les intérêts du monde antique rassemblés sur la « limite de l'antiquité et des temps modernes, tant de peuples en« core primitifs se groupant, avec leurs cultes et leur génie, autour « de la louve romaine, dans l'attente du christianisme; les Gau« lois, les Bretons, les Germains nouvellement découverts; en « Orient, les Parthes, les Numides, les vieux et nouveaux empires; « et au faîte de tout cela, César, à l'œil de faucon, portant dans « son génie réfléchi tout le génie des temps modernes; et que l'on « dise si l'épopée ne s'est pas trouvée là. Lucain en eut le pressen« timent; par malheur, il fut embarrassé par la guerre civile. La

(1) J'omets Henri IV, dont le renom populaire tenait surtout du jovial, du galant, et prêtait plus à la chanson ou à la comédie qu'à l'épopée.

« ville lui cacha le monde. » Observons, en passant, qu'un autre inconvénient, tout opposé à celui où se heurta Lucain, serait que l'univers cachât trop l'individu. Quoi qu'il en soit, quand on ne veut pas faire une épopée historique et classique dans le genre de Lucain, mais une épopée qui ait en soi du sacré, du merveilleux et du populaire, essayons de voir quel parti on peut tirer de Napoléon. Il faut avouer d'abord que le tour des imaginations est plus favorable en ce qui concerne Napoléon qu'il ne l'a jamais été par rapport à César et à Louis XIV. Le génie des Romains, comme celui des Français au XVIIe et au XVIIIe siècle, avait un caractère positif qui se prêtait mieux à la politique, à l'histoire, à la philosophie, qu'à la poésie lyrique ou épique. Mais la France, depuis les ébranlemens de la révolution et de l'empire, a semblé acquérir, du côté de l'imagination et du penchant au merveilleux, une faculté nouvelle. Déjà, en ce qui touche Napoléon, l'admiration fertile des générations survenantes surpasse les bornes de ce qu'on aurait cru possible. Le merveilleux se forme très vite et à vue d'œil, pour ainsi dire, autour de cette statue posée d'hier. La légende de toutes parts semble déjà commencer et prendre. Les Arabes du désert le saluent sous le nom de Bounaberdi, et en font, dit-on, une espèce d'apparition mystérieuse qui se détache pour eux dans la grande ombre de leur prophète. Un voyageur, qui est allé récemment aux confins de la Norwége la plus reculée, rapporte que, pour ces bons paysans, *France* et *Napoléon* ne font qu'un; ils demandent à tout Français, quel que soit son âge, s'il a servi sous Napoléon; s'il est vrai que les Anglais l'ont tenu prisonnier dans des souterrains et des cavernes assez pareilles à celles dont il est question dans l'Edda; s'il est vrai enfin que tous ses lieutenans eussent rang de roi. Voilà la *saga* qui commence. En France même, plus d'un vieux matelot ou d'une vieille paysanne a là-dessus son récit que les jeunes écoutent et croient. On cite un matelot de Dunkerque qui, étant sorti pour la pêche en juillet 1830, et revenant après quelques jours, s'écria à la première vue du pavillon tricolore qui avait remplacé le blanc : « Eh! bien, Jean, je te l'avais bien dit qu'*il* n'était pas mort. » *Il* c'était Napoléon, le Napoléon populaire, celui de la grand'mère champenoise dont il est parlé dans Béranger. On saisit très bien, dans ces faits qu'on pourrait aisément rendre plus nombreux, des indications et comme des vestiges de ce qui se serait formé en

d'autres temps, où *le Moniteur*, les mémoires, l'histoire, n'auraient pas été là pour rogner les ailes chaque matin à la légende populaire. On voit par là comment les pélerins du moyen-âge ont cru et fait croire au voyage de Charlemagne à Jérusalem, comment un chanoine espagnol a fabriqué naïvement la chronique dite de Turpin, et un moine du Midi le livre appelé *Philomela*. Mais mon objection est celle-ci : pour Napoléon, de pareils essais d'imagination populaire ne doivent-ils pas toujours rester à l'état d'indications, comme de simples vestiges d'une disposition romanesque qui tend à se reproduire, mais qui n'aboutira plus. Il y a des organes développés chez l'enfant qui ne laissent plus qu'une trace légère, curieuse à discerner, mais stérile, dans l'organisation de l'homme. Compter sur cette disposition, la croire féconde, s'y fonder pour développer hâtivement là-dessus une épopée populaire, qui peut-être (quoique j'en doute fort) se composera lentement d'elle-même avec le temps, n'est-ce pas vouloir faire croître en deux ans toute une forêt de chênes? n'est-ce pas faire un peu comme le saint-simonisme qui voulut opérer en une ou deux années une transformation religieuse, laquelle, dans tous les cas, demanderait des demi-siècles?

Il y a, dans cette portion populaire et légendaire de la gloire de Napoléon, de quoi défrayer au plus quelques chansons merveilleuses, comme l'a fait Béranger dans ses *Souvenirs du Peuple*, comme il se dispose, dit-on, à le tenter encore dans un cadre habilement choisi. J'attends cette épopée en chansons, et je me fie, pour tempérer le conte et l'exagération populaire, à l'auteur du *Roi d'Yvetot*, à celui qui a vu le conquérant à son midi et qui ne s'est pas soucié de servir sa gloire désastreuse.

Pourtant, je conçois une épopée sur Napoléon, du genre de celle que M. Quinet a si bien indiquée dans sa préface à propos de César. Napoléon aurait toujours ce désavantage, en comparaison de César, d'avoir violé, méconnu, brutalisé l'intelligence. Du reste, dans cette épopée, la partie d'imagination populaire serait remise à sa place; elle pourrait se faire jour par endroits, ou circuler dans le tout avec art, mais sans masquer jamais les évènemens réels et les situations historiques. Il faudrait en un mot que le Napoléon de M. de Talleyrand y trouvât son compte aussi bien que le Napoléon de la chaumière champenoise. Ce mélange d'imagination et d'histoire, d'enthousiasme et de sévérité, de récit idéal et de prophétie

sensée, de personnification symbolique en Napoléon et de réalité vivante, de carnage des camps, de ruse dans les conseils et d'équité démocratique, demanderait, pour être réduit en œuvre et conduit à bien, la vie entière d'un Virgile, d'un Dante ou d'un Milton.

Une telle épopée, on le sent, aurait le caractère des épopées dans les sociétés et les littératures civilisées, c'est-à-dire qu'elle serait d'un homme et non de tous, qu'elle ne se prêterait pas à être remaniée, fondue dans quelque rédaction postérieure. « Pourquoi, dit M. Quinet en sa préface, ne reverrait-on pas autour de « ce grand objet de l'amour et de la haine de tous une nouvelle « lutte de rapsodes ou de trouvères? » Cette concurrence, qui fait peut-être le prix des thèmes et poésies populaires, est médiocrement favorable, nous le croyons, aux monumens des génies individuels, vastes et consommés; dans tous les cas, elle cesse du moment qu'un de ces génies a pris possession de l'œuvre et l'a consacrée de son sceau. Mais le temps n'est pas venu évidemment pour qu'une œuvre définitive de ce genre ait pu surgir. La quantité de préludes que nous entendons, la riche matière poétique qu'on broie à l'envi sur ce sujet, au lieu de préparer l'œuvre finale, ne la rendent-ils pas plus difficile?

Placé entre l'épopée à la Lucain, qu'il ne voulait pas recommencer, et ces indications un peu confuses d'épopée chevaleresque, carlovingienne, vers laquelle il penche par ses études et le tour de son talent, M. Quinet a donné carrière à ses sympathies de moyen-âge, en les relevant et les rachetant par ses vues philosophiques sur l'avenir du monde, sur la guerre dont il voit en Napoléon le dernier grand représentant, et sur la démocratie dont il le considère également comme le héros: « La poésie, dit-il, n'a pas seulement pour « but de représenter Napoléon tel qu'il s'est montré aux contem« porains. Autrement elle rentrerait dans l'histoire et s'abdiquerait « elle-même. Entre Napoléon et nous surgit un élément dont il est « impossible de ne pas tenir compte. Cet élément, c'est le temps « qui nous sépare de lui. Napoléon nous apparaît nécessairement « aujourd'hui dans une tout autre perspective qu'il n'apparaissait « aux contemporains. Pour nous, qui ne l'avons pas vu, nous ne « pouvons pas nous replacer au lieu précis de la génération qui « nous a devancés, sans que nous mettions l'archéologie à la place

« de la poésie. Les formes sous lesquelles le passé apparaît aux « hommes de notre temps, voilà pour le poète la vraie réalité. » Il semblerait, d'après ce passage, que nous soyons autre chose que les très proches contemporains de Napoléon. Quoi? il s'est écoulé depuis sa mort quelque chose comme une douzaine ou une quinzaine d'années! on a beau dire que ces années sont des siècles: nous tous, gens de trente ans, nous l'avons vu. Or, est-il possible, à une si courte distance, d'idéaliser déjà si absolument sa figure? est-il possible de dire (et ce n'est pas seulement ici à M. Quinet, mais à toute une classe d'esprits élevés que je m'adresse), est-il donc permis de s'écrier: *à Napoléon la démocratie*; Napoléon, c'est le peuple! A-t-on droit de transfigurer ainsi à bout portant les hommes historiques en symbole? Comme ces empereurs romains que la mort incontinent faisait dieux, suffit-il à nos personnages historiques de mourir pour être faits tout aussitôt *idées?*

Je discute avec M. Quinet quelques-unes des théories sur lesquelles il s'est fondé dans la composition de son poème, avant d'en venir aux beautés réelles et d'un ordre supérieur que j'aurai à signaler en plus d'un point de l'exécution. Dans ses remarques sur la versification et le rhythme, l'auteur explique comment il a cherché à approprier graduellement les vers de diverses sortes aux diverses parties du poème, mesurant la familiarité ou la solennité du chant à celle du sujet. Ses réflexions sur cette matière technique, et qui lui était tout-à-fait étrangère avant l'ouvrage actuel, sont pleines de finesse et d'intention d'artiste. Je n'y contredirai qu'un endroit: « L'harmonie entrecoupée qu'appellent d'elles-mêmes l'ode et l'é-« légie ne feraient, dit-il, qu'énerver le vers héroïque. Le désordre « des assonances dans l'ode de Malherbe convient au trouble réel « de la poésie lyrique; mais le vers épique doit avoir une tout autre « constitution; il doit pouvoir atteindre à tous les effets du dithy-« rambe sans se permettre aucun trouble apparent; il faut qu'il « ressemble à ces héros qui ne portent jamais sur leurs visages la « marque des combats intérieurs. » La distinction est bien ingénieusement exprimée; mais il m'est impossible de voir dans l'ode de Malherbe autre chose qu'un ordre majestueux et harmonieux, un concours d'avance réglé de justes consonances. Quoi qu'il en soit, l'auteur dans ses vers a très vite trouvé son rhythme, son allure, et, en quelque sorte, le trot ou le galop qui conviennent à sa rapide

pensée. Il y a des passages (toute la ballade de *la Bohémienne*) d'une mélodie simple, naïve, monotone, chantante; mais le plus souvent c'est une rapidité fougueuse, infatigable, effrénée, comme une course des chevaux de l'Ukraine. Le poète n'a pas inventé, comme on l'a dit, des rhythmes nouveaux; il n'a imprimé à la versification française aucune modification technique, comme l'ont fait Ronsard, Malherbe, et de nos jours M. Hugo; mais dans son poème, au milieu de nombreux hasards et de quelque inexpérience, il a mainte fois monté avec bonheur le char ailé qui se formait de lui-même sous lui.

Des deux grands poètes qui ont jusqu'ici chanté Napoléon, à savoir Béranger et Victor Hugo, si M. Quinet n'a pas, à beaucoup près, atteint le premier dans le sentiment discret, et justement saisi, de la renommée populaire de son héros, il n'a pas non plus égalé le profil si net, si ferme, si vivement taillé en ivoire ou en airain, qu'en a souvent tracé le second. Il ést vrai qu'il faut lui tenir compte, en le comparant avec l'un, du souffle et de l'ampleur continue qu'il déploie; et en le comparant avec l'autre, de la pensée et de la moralité idéale, qui, bien que parfois nuageuse, tend toujours à racheter ces imperfections de forme. Le Napoléon de M. Quinet a plus d'un beau mouvement cornélien, comme quand il dit :

Deux mondes sont ici qu'en tout je vois paraître;
Ou Brutus, ou César, lequel vaut-il mieux être?
C'est là tout le débat. Brutus, homme de bien;
César, ame du monde : il en est le lien.
César n'a point d'égal; Brutus n'a point de vices.
Qu'en penses-tu, mon ame? Il faut que tu choisisses.

Brutus est la victime et meurt avec sa foi;
César est le tyran et fait vivre sa loi.
Brutus est la vertu; César est la puissance.
Mon ame, achève donc, et quitte la balance.
Brutus est le mortel qui survit par hasard;
César le dieu sur terre.... Ah! je serai César.

Mais, malgré ces simples et graves momens, le Napoléon de M. Quinet est un peu nuageux de profil; il a quelque chose des héros d'Ossian, ou encore d'un héros de l'Orient nous arrivant par les Niebelungen. On ne sait pas bien *physiquement* où il se termine, où

l'homme, l'individu existe véritablement, et à partir de quel endroit le tourbillon d'idées environnantes imite et continue l'image. Je sais qu'on peut dire la même chose de la Béatrix de Dante; on ne sait trop où la personne, l'amante bien-aimée finit en elle, et où la Théologie commence. Mais pourtant, avec quelle précision italienne, avec quelle netteté lumineuse elle est peinte! Et puis Napoléon était plus positif que Béatrix; et tout en fondant savamment les vues accessoires et idéales avec la réalité, il aurait fallu que le principal du dessin portât sur celle-ci. Or, d'une part, ce Napoléon a beaucoup du héros féodal; la multitude d'images de chevalerie qui parsèment la peinture, les termes de fauconnerie qui escortent son aigle impérial, nous figurent plutôt un baron, un conquérant du moyen-âge. D'une autre part, il se dore à l'excès des lueurs fantastiques de l'Orient et se brode à cet endroit d'arabesques sans nombre. Et puis l'idée sociale, prophétique, l'apothéose future de la démocratie en sa personne, se met à percer et à s'étendre. Entre ces trois reflets comme entre trois arcs-en-ciel radieux et pluvieux, entre Charlemagne ou Siegfrid, Bounaberdi et le peuple fait-homme, le Napoléon réel, vivant, qu'on a vu, qu'ont connu et admiré ceux de l'Institut d'Égypte, ceux du conseil d'État et de l'état-major, ce Napoléon-là disparaît trop. L'application détaillée qu'on pourrait faire de ces critiques, en analysant le poème, se conçoit aisément sans que nous nous y livrions.

Ce qui constitue le mérite, la vie de ce poème, ce qui place M. Quinet tout d'abord au plus honorable rang parmi les poètes en vers de nos jours, c'est, après la grandeur de l'entreprise et la longueur de la carrière dont il faut tenir compte, une poésie générale, mouvante, puissante, qui circule dans tout cela, comme l'air sur de vastes plateaux élevés, ou comme l'esprit sur les eaux. C'est de plus un certain nombre de morceaux très beaux qui semblent lui assurer une manière. M. Quinet est de tous les hommes celui chez lequel le système que nous avons en partie critiqué, nous apparaît le plus identifié avec la nature intime, avec la vie habituelle, avec le tour de la pensée et de l'imagination. Une individualité qui se peint dans ce poème, peut-être à l'égal de celle de Napoléon, ne serait-elle pas celle même du poète: poète généreux, ingénu, au front éclairé et noyé de nobles lueurs, à la poitrine palpitante, à l'imagination inépuisable? Je vois en lui un neveu errant et quelque peu sauvage

de Corneille et de Schiller, de ce dernier surtout, un élève lyrique de Gœrres, qui, pour nous Français, a sans doute trop vécu sur le Rhin, sous les balcons de Heidelberg, et qui n'a pas assez cuvé parmi nous cette première ébriété poétique, laquelle vaut mieux pourtant qu'une clarification trop glacée. *La coupe de ma victoire, le vin de mon combat*, ces fumeuses images reviennent souvent dans ses vers et accusent précisément l'excès de chaleur de cette poésie généreuse, de cette *muse inculte et brave*, dit quelque part André Chénier. — Vers 1813, en Prusse et bientôt par toute l'Allemagne, la jeunesse teutonique confédérée eut ses poètes patriotes, ses Tyrtées. La pensée la plus fixe, la douleur de M. Quinet, c'est qu'en 1814 et en 1815, la France n'ait pas eu ainsi sa levée, ses soldats-poètes. Il a rendu à merveille son patriotique regret dans le beau chant d'invective appelé *Aiguillon*. Une idée dominante chez le poète, et celle peut-être qui l'inspire le mieux dans son poème, est donc le ressentiment de l'invasion, de la double plaie de 1814 et de 1815. Ce mal de faiblesse, d'indifférence, parfois de lâcheté, dans le caractère politique, dont semble travaillé le pays; ce mal, dont 1814 et 1815 ne furent qu'une des circonstances les plus aggravantes, et dont les causes profondes remontent à des crises bien antérieures, et jusqu'en 91, en 93, au 18 fructidor, au 18 brumaire, etc., etc.; ce mal-là se concentre tout entier pour M. Quinet dans la double invasion du territoire; une telle violation lui paraît infamante, presque irréparable. Or, le poète guerrier que la France n'a pas eu alors, ce *teutonique* gaulois à opposer aux Uhland et aux Kœrner, c'est M. Quinet; il se révèle aujourd'hui, et Napoléon est son chant. Ses vers me semblent une levée en masse, indisciplinée, orageuse, ardente; même lorsqu'il triomphe, c'est par le nombre et l'impétuosité, par la bravoure du talent plutôt que par l'art, à la manière d'une invasion d'Arabes quand il est brillant, d'une invasion de Huns ou de Hulans quand il est sombre : ce ne sont pas des victoires romaines.

Trois morceaux me semblent, entre autres, très beaux dans ce poème, où il serait aisé de relever un grand nombre de traits éclatans et de noter aussi des défauts de bien des sortes. *La Bohémienne* est une véritable ballade, comme nous en avons très peu en notre langue, comme il n'en faudrait pas faire beaucoup, mais franche, naturelle, fortement composée de dessin, et sachant être

noble, touchante et grandiose, sur le ton de la complainte. Le second morceau, très beau à mon sens, est le *Te Deum* des morts après Marengo, dans cet intervalle des deux siècles et après la signature de cette courte paix. Rien de mieux imaginé et de mieux senti qu'un tel chant pacifique, miséricordieux et pieux, dans la bouche des morts, tandis que les vivans ignorent ces choses, ne croient à rien, et vont de nouveau s'entredéchirer :

« Seigneur, fais que ton nom jusqu'à nous retentisse!
Sous les pas des chevaux que l'herbe reverdisse!
Relève les épis foulés.
Donne, donne aux vivans ce que les morts possèdent!
De frères nouveau-nés qui l'un l'autre s'entr'aident
Remplis les états dépeuplés.

Fais, désormais, grand Dieu, les nations jumelles.
Que leur joug soit léger à leurs têtes rebelles
Comme nos couronnes de fleurs!
Et nous, dans notre nuit, grand Dieu, Dieu des armées,
Nous bénirons ton sceau sur nos lèvres fermées,
Et ta blessure dans nos cœurs. »

Enfin, comme autre exemple heureux et large de la poésie de M. Quinet, j'indiquerai l'*Incendie de Moscou*. La peinture de cette barbarie demi-orientale, en proie aux flammes et aux hurlemens, ces minarets croulans qui, la veille, sous leurs turbans de neige, rêvaient au Bosphore, la grande tour de Saint-Ivan qui, en brûlant et fondant, se tord comme une sorcière penchée sur la chaudière immense, ce sont là de reconnaissables images, des marques solennelles qui sacrent au front le poète.

Toutefois, Français de la tradition grecque et latine rajeunie, mais non brisée, ami surtout de la culture polie, studieuse, élaborée et perfectionnée, de la poésie des siècles d'Auguste, et, à leur défaut, des époques de Renaissance, le lendemain matin qui suit le jour de cette lecture, je reprends (tombant dans l'excès contraire sans doute) une ode latine en vers saphiques de Gray à son ami West, une dissertation d'Andrieux sur quelques points de la diction de Corneille, voire même les remarques grammaticales de D'Olivet sur Racine; et aussi je me mets à goûter à loisir, et à retourner en tous sens, au plus pur rayon de l'aurore, le plus cristallin des sonnets de Pétrarque.

SAINTE-BEUVE.

DU

SYSTÈME ÉLECTORAL

EN ANGLETERRE.[1]

A l'époque où se débattait, dans le parlement anglais, la grande question de la réforme électorale, nous avions en France, tant dans les questions qui se discutaient au sein de nos chambres, que dans celles qui se posaient au dehors, assez de sujets de préoccupation pour paraître excusables, si nous eussions prêté peu d'attention à ce qui se passait chez nos voisins. Mais depuis quelques années, les deux peuples avaient compris que, marchant dans une même direction, leurs intérêts devaient se

(1) *Examen du système électoral anglais, depuis l'acte de réforme, comparé au système électoral français;* par Jollivet, 1 vol. in-8°.

confondre sur une foule de points, et désormais rien de ce qui importait à l'un ne pouvait rester étranger à l'autre. On avait eu déjà une preuve non équivoque de cette communauté de sentimens, dans la vive sympathie qui, en 1830, se manifesta sur tous les points de l'empire britannique, à l'occasion de notre révolution; on en eut plus tard une autre de la part de la France, dans l'empressement qu'elle mit, au milieu des circonstances critiques où elle se trouvait, à suivre les progrès de la réforme électorale.

Il devait être fort difficile pour la plupart des lecteurs français de prendre à ce sujet quelques notions un peu précises dans les maigres extraits des débats parlementaires que donnaient les feuilles quotidiennes. Chargé à cette époque d'analyser pour un de nos journaux les séances de la chambre des communes, je vis bientôt que, lors même qu'ont eût pu reproduire les discussions avec toute l'étendue qu'elles avaient dans les journaux anglais, il aurait été à peu près impossible, à ceux qui ne connaissaient pas d'avance l'ancien ordre de choses, de se faire une idée de l'importance des changemens demandés. Comme, depuis quelques années, beaucoup de nos jeunes publicistes avaient fait une sérieuse étude de la constitution anglaise, je ne doutais pas qu'ils ne s'empressassent de nous aider de leurs lumières, et je supposais seulement qu'ils attendaient, pour le faire, la clôture des débats, ou la sanction de l'acte; toute ma crainte était que le désir d'arriver des premiers ne les fît courir un peu légèrement sur la matière. Mon inquiétude était bien peu fondée; la plupart de ces hommes avaient, depuis deux ans, quitté la partie spéculative pour la partie active de la politique; l'un était préfet, l'autre conseiller d'état, aucun d'eux ne songeait à écrire. Bref, l'acte de réforme date du mois de juin 1832, et c'est seulement en 1836 que nous avons vu paraître en France un ouvrage dans lequel l'ancien et le nouveau système électoral anglais se trouvent mis en présence. L'auteur est M. Jollivet, membre de la chambre des députés, avocat à la cour royale de Paris.

C'est toujours, pour un auteur, une circonstance défavorable que d'écrire sur un sujet auquel beaucoup de gens ont songé d'avance. Chaque lecteur a son plan fait et est disposé à traiter sévèrement tout ce qui s'en écarte, soit en plus soit en moins. Quoique j'aie eu souvent occasion de blâmer chez les autres cette injustice, je reconnais qu'il est très difficile de s'en garantir; afin de n'y pas tomber à mon tour, je ne chercherai point si l'ouvrage de M. Jollivet aurait pu être conçu autrement : je me contenterai de l'examiner tel qu'il est; et d'abord je dirai quelle est la division qu'il a adoptée.

La première partie du livre est relative au système électoral tel qu'il

était avant l'acte de réforme; la seconde a rapport aux principales dispositions de cet acte, aux diverses classes d'électeurs qu'il a conservées ou créées. Dans la troisième, l'auteur traite des influences illicites dans les élections; dans la quatrième, des dépenses des candidats et des restrictions que les usages apportent aux conditions d'éligibilité; dans une cinquième enfin, il compare le système électoral anglais au système français.

Ces cinq parties forment, avec les notes, les pièces justificatives, et le tableau des élections de Southwark et de Preston, un volume de moins de quatre cents pages. Pour tout comprendre dans un espace aussi resserré, l'auteur a dû s'interdire tout développement qui n'était pas rigoureusement nécessaire; mais les points sur lesquels il s'arrête, les faits qu'il rapporte, les fragmens qu'il cite étant en général bien choisis, on trouve réellement dans son livre tout ce dont on a besoin pour comprendre en quoi consiste cette réforme, objet de tant d'espérance pour les uns, de tant de terreur réelle ou supposée pour les autres.

Bien des gens, je l'imagine, après avoir lu l'ouvrage d'un bout à l'autre, trouveront que ces changemens ne répondent guère à l'idée qu'ils s'en étaient formée, et que l'importance des résultats n'est pas en proportion avec la peine qu'on s'est donnée pour les obtenir. Ils verront que les nouvelles classes d'électeurs créées par la loi sont en général bien loin de jouir, dans leur vote, d'une complète indépendance; que les influences illicites, par voie de corruption ou d'intimidation, s'exercent encore avec la plus grande publicité, quoique à un moindre degré qu'autrefois, et que le parti réformateur lui-même, en repoussant l'idée du vote par bulletin secret, semble avoir voulu la continuation de ces abus, dont au besoin il ne se fait pas scrupule de profiter. Ils seront forcés de reconnaître que le système électoral anglais donne de fait, à l'aristocratie et à la richesse, une beaucoup plus large part dans la composition de la chambre des communes, que ne l'a fait la plus aristocratique des lois électorales qui se sont succédé en France depuis 1814. Mais d'autre part, quand ils verront comment fonctionne cette machine, en apparence si mal organisée, ils concevront que c'est bien moins aux dispositions particulières de l'institution qu'à l'influence des mœurs nationales qu'il faut attribuer la bonté des résultats, et ils ne seront plus portés à supposer que, si la composition de la chambre des communes a été, même avant l'acte de réforme, plus populaire que ne l'était alors chez nous celle de la chambre des députés, cela tient uniquement à ce qu'une plus large portion du peuple concourait à sa nomination.

Il faudra plusieurs années avant qu'on puisse bien apprécier l'étendue des effets dus à l'acte de réforme et en séparer ceux qui ne dépendent que d'un changement progressif dans l'opinion; jusqu'à présent, cet

acte doit être considéré, ce me semble, plutôt comme le *signe* du triomphe du parti populaire que comme le *fruit* de sa victoire.

La réforme n'a rien changé au nombre total des membres dont se compose la chambre des communes, mais elle l'a réparti d'une manière un peu différente entre les trois royaumes. Dans l'ancien ordre de choses, sur les 658 membres, l'Angleterre seule (y compris le pays de Galles) en nommait 513, l'Irlande 100, l'Écosse 45; aujourd'hui, l'Angleterre nomme 500 députés, l'Irlande 105, l'Écosse 53. Si on cherche le rapport de ces nombres à ceux de la population, dans les trois pays, on voit que l'Angleterre a un représentant pour 28,000 ames environ, l'Écosse 1 pour 38,000, l'Irlande 1 pour 76,000.

Considérés dans leur ensemble, des changemens qui laissent exister une pareille disproportion semblent bien loin de ce qu'on avait droit d'attendre; mais si l'on entre dans les détails d'exécution, on voit qu'il était difficile de faire plus, sans s'exposer à tout bouleverser. Chaque pays considérait le droit, dont il avait joui jusque-là, de nommer un nombre déterminé de députés, comme une sorte de propriété qu'on pouvait, à la vérité, faire régir par quelques nouvelles conditions, mais dont on ne pouvait rien retrancher, à moins d'une urgente nécessité. D'ailleurs, le principe auquel il semble que la majorité aurait voulu se conformer, s'il lui avait été possible de tailler en plein drap, était de proportionner la représentation de chaque pays, bien moins au nombre total de ses habitans, qu'à son importance agricole, commerciale et industrielle; cela est du moins évident pour la répartition entre les différens *bourgs*. En effet, quoique, dans le projet présenté en mars 1831, la population totale fût prise pour base des *désaffranchissemens* à opérer, dans le bill tel qu'il a passé, on a pris en considération, d'une part, le nombre des maisons de 10 livres sterling de revenu annuel, de l'autre, le montant des contributions directes. C'est sur cette double donnée que se basent les dispositions qui privent certains bourgs du droit dont ils jouissaient jusque-là, d'envoyer des membres au parlement, qui restreignent le nombre des députés que d'autres nommaient, et qui enfin accordent ce droit à de grandes villes manufacturières et commerciales et à d'autres localités populeuses qui n'en avaient pas joui jusque-là.

Le droit de voter dans les comtés d'Angleterre et du pays de Galles appartenait exclusivement aux propriétaires ou usufruitiers d'un *freehold* de 40 shillings au moins de revenu; le *copy hold*, qui était une autre sorte de propriété, n'y donnait aucun droit, quelle que fût sa valeur, et il en était de même du *lease hold*, sorte de possession dont les conditions varient suivant les lieux, mais qui tient le milieu entre la propriété et la simple location.

Dans les bourgs, les conditions exigées pour voter variaient beaucoup. Dans le plus grand nombre, tous les *freemen*, c'est-à-dire les citoyens admis aux franchises de la ville, étaient électeurs; dans d'autres, il n'y avait au contraire à jouir du droit de voter que les membres du corps municipal et ce qu'on nommait les principaux bourgeois (*capital burgesses*). Dans quelques-uns les *burgage tenants* (propriétaires ou usufruitiers de tenures dépendantes du bourg), les *lease holders*, les *scot and lot voters* (habitans payant contribution), et même les *pot-wallopers*, c'est-à-dire ceux qui avaient de quoi faire *bouillir le pot* sans recourir aux secours de la paroisse, étaient admis à voter.

Dans les diverses parties d'une même ville, les systèmes électoraux pouvaient être différens : ainsi à *Londres*, dans la *Cité*, le droit électoral n'appartenait pas à tous les *freemen*, comme dans la plupart des bourgs; mais seulement aux *livery men*, c'est-à-dire à ceux des *freemen* qui étaient officiers d'une corporation; à *Westminster* et à *Southwark*, autres quartiers de la même ville, les *scot and lot voters* prenaient part à l'élection.

Les élections dans les *comtés d'Irlande* s'étaient faites jusqu'en 1829, comme dans les comtés d'Angleterre, par les *freeholders* de 40 shillings; depuis 1829 par les *freeholders* de 10 livres sterling. Dans les *bourgs* irlandais, les systèmes électoraux offraient la même variété que dans les bourgs anglais.

En *Écosse*, les héritiers ou représentans des anciens *tenanciers de la couronne* étaient les seuls électeurs des *comtés*. Quant aux *bourgs*, ils ne jouissaient pas du droit d'élection directe, ils nommaient seulement un certain nombre d'électeurs, en tout quatre-vingt-dix-neuf.

Voilà en gros ce qu'était, avant l'acte de réforme, le système électoral dans la Grande-Bretagne; mais pour se faire idée de tout ce qu'il avait de bizarre, il est nécessaire de descendre aux détails. Avant d'en venir là cependant, il convient de donner le sens précis de quelques expressions déjà employées ou qui se présenteront plus tard, ce qui nous fournira en même temps l'occasion d'indiquer l'origine de plusieurs des bizarreries que la nouvelle loi a eu pour objet de réformer.

Nous avons dit qu'une espèce de propriété, le *freehold*, quand le revenu annuel n'était pas au-dessous de 40 shillings, donnait aux possesseurs les droits électoraux, tandis qu'une autre espèce, le *copy hold*, ne les donnait point, quelle que fût sa valeur. Pour concevoir la cause de cette différence, il est nécessaire de se reporter à l'origine de ces deux sortes de biens, et d'abord il faut se rappeler qu'en Angleterre la loi ne reconnaît point cette propriété qu'on désignait autrefois dans notre législation sous le nom de *franc-aleu* (un bien qu'on possède de son chef et qui ne re-

connaît aucun seigneur), mais seulement des *francs fiefs* ou *francs tenements*, et des *tenements* en *roture* ou en *villainage*.

Lorsque Guillaume-le-Conquérant se fut rendu maître de l'Angleterre, il ne partagea pas, comme on l'a dit quelquefois, tout le pays entre ses compagnons; mais il trouva dans les biens des chefs qui périrent à la bataille d'Hastings sans laisser d'héritiers directs, et dans ceux qu'il confisqua à la suite des révoltes qui éclatèrent dans le cours de son règne, de quoi doter amplement la plupart de ceux qui l'avaient suivi. Il est probable que ces terres leur furent données avec les conditions ordinaires du système féodal alors en vigueur dans la Normandie, c'est-à-dire sous la prestation de l'hommage et avec l'obligation de service militaire.

L'ancienne organisation militaire saxonne avait, comme de raison, cessé par le fait de la conquête; l'intérêt du nouveau roi était évidemment de rompre les liens qui unissaient les diverses classes du peuple vaincu, et pouvaient donner à ses opérations, quand l'esprit national venait à se réveiller, un ensemble dangereux. Mais cet état de dissolution sociale avait aussi ses inconvéniens que le prince finit par sentir. En effet, dans la dix-huitième année de son règne, on eut quelque raison de craindre une invasion des Danois, et on s'aperçut alors que le royaume était absolument sans défense. Il fallut faire venir en grande hâte de Normandie et de Bretagne des troupes qu'on répartit sur les terres à la charge des propriétaires, qui en eurent beaucoup à souffrir; le remède était presque pire que le mal, et les Saxons, qui avaient eu sans doute plus que leur part à porter dans ces nouvelles charges, furent tout aussi empressés que les Normands de voir prendre des mesures qui prévinssent le retour de ces incommodes garnisaires.

On convoqua donc un grand conseil pour délibérer sur l'état de la nation, et c'est là que fut résolue la rédaction d'un cadastre général, comme mesure préparatoire à la répartition des charges et du service militaire. Cette opération étant achevée l'année suivante, une seconde assemblée eut lieu, et les propriétaires, conformément à la résolution qu'ils avaient prise librement, remirent leurs terres au roi pour les tenir désormais de lui comme fiefs assujétis aux conditions de foi et hommage, service militaire, etc. Les seigneurs normands qui avaient eu une portion de terre équivalente à ce qui aurait constitué sur le continent une baronnie, devinrent vassaux immédiats de la couronne; ceux qui ne possédaient que l'équivalent d'une chevalerie furent considérés comme relevant d'une des baronnies voisines. Pour la partie des terres qui était restée entre les mains des anciens propriétaires, ce fut à peu près le même mode de distribution; les seigneurs saxons qui étaient encore possesseurs de *manoirs*, devinrent aussi vassaux immédiats. Les *manoirs* et

les *baronnies* furent donc ainsi assimilés à bien des égards: aussi, dans les temps qui suivirent la conquête, ils étaient souvent désignés indistinctement par le premier nom, comme ils l'ont été depuis par le second. La subdivision de ces propriétés régie dans le principe d'un côté par les coutumes normandes, de l'autre par les usages saxons, finit bientôt par prendre une certaine uniformité, et les modifications, il faut le dire, furent en général avantageuses aux classes inférieures.

Les terres dépendantes des *manoirs* étaient réparties entre plusieurs classes de tenanciers, dont les uns en jouissaient en vertu d'un titre écrit, d'autres seulement sous le bon plaisir du maître. Parmi ces derniers, beaucoup étaient des serfs attachés à la glèbe et soumis à toutes les exigences, à tous les caprices du seigneur. Les nouveaux barons normands disposèrent, en général, de leurs terres de la même manière; ils en donnèrent une portion à des hommes nobles ou vivant noblement, pour en jouir, eux et leurs héritiers, sous certaines conditions, qui emportaient quelquefois une redevance en argent, mais quelquefois aussi seulement l'obligation du service militaire et celle de faire partie de la cour ou du tribunal de la baronnie; l'autre portion fut donnée à des gens de moindre état qui pouvaient en être privés par la seule volonté du seigneur.

Comme la loi normande ne reconnaissait point le servage, les possesseurs saxons des manoirs ne purent conserver ce genre de droits sur les tenanciers de leurs terres qui y étaient originairement soumis; ils purent encore les expulser à volonté, mais non plus les vendre avec la terre. Cette amélioration dans le sort d'une classe considérable du peuple fut une compensation aux malheurs de la conquête, et contribua peut-être plus qu'on ne pense à la rendre durable.

Quoi qu'il en soit, il n'y avait, dans le principe, à jouir de moyens d'existence assurés, à être réellement indépendans, que les possesseurs de francs tenements (*freeholds*), et il n'y a pas à s'étonner qu'ils aient été seuls, entre tous les occupans de biens ruraux, appelés à se choisir des représentans pour le grand conseil national. Cependant un *freehold* n'assurait réellement l'indépendance à son possesseur qu'autant qu'il était suffisant pour le faire vivre; aussi, quand on régla les conditions électorales, on n'admit à voter que les *freeholders* jouissant d'un revenu de 40 shillings, ce revenu étant alors suffisant pour nourrir son homme. Certaines charges, certaines rentes transmissibles de père en fils, rendant de même l'usufruitier indépendant, furent aussi considérées comme des *freeholds*, et donnèrent également droit de prendre part aux élections.

Les tenanciers de la seconde classe occupaient, à des conditions plus ou moins avantageuses, la portion de terre qui leur était accordée. Quel-

ques-uns ne pouvaient la conserver qu'en s'acquittant de toutes les corvées qu'il plaisait au seigneur de leur imposer; pour d'autres, la nature des services était déterminée, et pour ceux-ci même il y avait une distinction établie suivant que les services exigés supposaient ou non la condition de vilain. Toutes ces tenures, comme il a été dit, étaient dans le principe révocables à volonté; mais dans le plus grand nombre de cas les enfans occupèrent les terres que leurs pères avaient occupées avant eux, les améliorèrent, et finirent par les considérer comme leur propriété; aussi, lorsqu'il arriva qu'un seigneur voulut les expulser, ils portèrent leurs plaintes à des tribunaux supérieurs, et les décisions leur furent en général favorables. Bientôt il passa en principe que lorsqu'un tenancier pourrait prouver par les registres de la baronnie que sa famille occupait depuis long-temps la terre sur laquelle il était établi, on n'aurait pas droit de l'en priver tant qu'il se conformerait aux *coutumes du manoir*, c'est-à-dire tant qu'il s'acquitterait des services ou des redevances auxquelles ses prédécesseurs avaient été soumis.

L'extrait (*copy*) des registres baronniaux constituant ainsi un titre pour ces propriétés acquises par prescription, le possesseur fut dit *copy holder*. Ce qu'il y a de bizarre, c'est que dans cet extrait qui assurait au tenancier et à ses héritiers le droit d'occuper la terre, même contre la volonté du seigneur, il était dit expressément qu'ils n'en jouissaient que sous son bon plaisir.

Les changemens dans les mœurs amenèrent l'abolition des corvées qui n'avaient pas été déjà rachetées; les servitudes qui tenaient de près ou de loin aux usages féodaux tombèrent en oubli; alors vinrent des statuts qui consacrèrent et établirent en droit ce qui existait de fait. Bref, près de deux siècles avant l'acte de réforme, il n'y avait guère, entre les *copy holds* et les *freeholds*, d'autre distinction que celle qui était relative aux fonctions électorales.

Il faut cependant remarquer que toutes les tenances en roture n'avaient pas subi la transformation dont il vient d'être parlé. Certains seigneurs, ou plus prévoyans ou plus avides, avaient eu bon soin de ne pas laisser périmer leurs droits, et c'était presque toujours en les restreignant qu'ils avaient trouvé le moyen d'en assurer la durée. Ainsi, ils convinrent, les uns de laisser au tenancier et à ses successeurs la possession de la terre pendant un espace de temps limité, mais qui était toujours de moins d'un siècle; les autres, de l'en laisser en possession sa vie durante, et sans que cela emportât aucun droit pour ses enfans; d'autres, enfin, voulurent que la durée des engagemens fût celle de la vie du seigneur. Quelles qu'eussent été au reste les conditions, le bail n'était jamais renouvelé sans que le tenancier n'eût à payer une sorte de bien-venue,

et c'était là une clause dont les *landlords* oubliaient bien moins de maintenir l'exécution, que s'il s'était agi d'une reconnaissance pure et simple de leurs droits. Quand la durée du bail était très longue, les tenanciers (*lease-holders*) étaient, ou plutôt devinrent, moins de simples locataires que des propriétaires à terme.

Ces transformations dans la propriété sont relatives presque exclusivement aux bien ruraux, et par conséquent c'est aux élections des *comtés* que se rapportent les irrégularités qu'elles ont produites; quant à celles que présente le système électoral des *bourgs*, elles tiennent en général à d'autres causes, qu'il serait trop long d'examiner ici, mais dont nous aurons peut-être occasion d'indiquer en passant quelques-unes. Au reste, on peut dire d'avance que ce qui résulterait d'un examen approfondi, c'est que le mode de répartition des franchises électorales n'avait dans l'origine rien de trop choquant, et que les plus grandes bizarreries qu'on y remarque viennent de ce qu'il était resté à peu près immobile, pendant que les intérêts s'étaient chaque jour déplacés.

Je ne doute point, et personne ne doutera, je le suppose, que la chambre des communes ne représente aujourd'hui les intérêts du peuple beaucoup mieux qu'elle ne le faisait dans le principe; mais je ne crains pas d'avancer que si l'on s'en tient seulement aux formes, l'ancien mode de répartition avait, lorsqu'il a été arrêté, quelque chose de plus rationnel que celui qui est maintenant en vigueur. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter les yeux sur le tableau de répartition des 513 représentans d'Angleterre et du pays de Galles avant l'acte de réforme.

Les 40 *comtés* d'Angleterre envoyaient 92 membres (*knights*), quelques-uns ayant eu, dès le principe, en raison de leur étendue ou de leur importance, un nombre de députés supérieur à celui des autres; — 25 *cités* envoyaient chacune 2 *citadins* (depuis long-temps cependant l'une de ces cités, Ely, avait perdu sa franchise électorale, et Londres envoyait 4 députés au lieu de 2); — les 167 *bourgs* alors les plus importans envoyaient également chacun deux membres, deux *bourgeois;* 5 *bourgs* moindres en envoyaient chacun 1. Les 12 *bourgs* de Galles en envoyaient 12; mais il y avait eu là aussi un changement; Merioneth avait cessé d'en nommer, et Pembroke en envoyait deux. Les *universités* d'Oxford et de Cambridge en nommaient chacune 2; enfin le district des *Cinque Ports* en nommait 8. Ce district comprenait 5 ports situés sur la partie de la côte d'Angleterre la plus voisine de la France, ports qui, étant plus exposés aux invasions, avaient dû être mis sous une juridiction spéciale, afin de pouvoir offrir une résistance plus prompte et plus efficace. Deux autres ports y avaient été plus tard adjoints sans que pour cela on changeât le nom, qui d'ailleurs n'avait plus de signification dans le langage vulgaire depuis qu'on avait cessé de parler français.

Les députés des *comtés* étaient nommés chevaliers (*knights*), ce qui n'indiquait pas que les éligibles appartinssent à une autre classe que les électeurs, puisque dans le principe, les francs-tenemens (*freeholds*) étaient assimilés aux tenures en chevalerie. Les *freeholders*, comme on l'a vu, étaient dans le principe les seuls propriétaires de biens ruraux; ainsi les *chevaliers* des *comtés* étaient les représentans de la propriété territoriale. Les *citadins* et *bourgeois* qu'envoyaient au parlement les *cités* et les *bourgs* étaient élus, soit par le peuple en masse, soit par les hommes qu'il avait déjà choisis pour régler ses intérêts les plus immédiats, par les officiers municipaux et les prudhommes des corps de métiers (1); ils représentaient les intérêts de l'industrie et du commerce. Enfin les deux *universités* nommaient aussi leurs députés, et à cette élection participaient non-seulement les dignitaires du corps, mais tous ceux qui avaient pris le grade de docteur et même celui de maîtres-ès-arts, de manière que les *capacités*, comme on dit aujourd'hui, étaient représentées tout aussi bien que l'étaient les intérêts matériels; cela n'était pas trop barbare, il en faut convenir. Une autre disposition qui ne sentait nullement non plus la barbarie, est celle dont je vais parler maintenant, puisque j'ai oublié de le faire à l'occasion de l'établissement des *freeholds*. J'ai dit qu'une des obligations du *freeholder* était d'assister à la cour ou tribunal de la baronnie, pour y remplir, le cas échéant, les fonctions de juré. Or, il faut savoir que ce tribunal faisait partie si essentielle de la baronnie, que s'il devenait impossible de le former, faute de trouver trois *freeholders* au moins, aptes à remplir les fonctions de jurés, la baronnie par cela seul cessait d'exister. Ainsi, le signe de la décrépitude pour ces seigneuries était qu'elles fussent devenues incapables, non pas de fournir au seigneur par amont, un nombre déterminé d'hommes d'armes, mais de composer un tribunal pour l'administration de la justice, un tribunal où chaque homme fût jugé par ses pairs. Un pareil fait n'a pas besoin de commentaires.

Par le peu que j'ai dit du mode de répartition des députés entre les comtés et les bourgs de l'Angleterre, on a dû voir que cette répartition était dans le principe assez conforme aux besoins; il faut maintenant montrer jusqu'à quel point était venu le désaccord entre des intérêts qui avaient changé et une institution restée immuable; les disproportions étaient parfois au-delà de tout ce qu'on pourrait imaginer.

(1) Ces officiers des corporations, ayant droit de porter dans les cérémonies publiques un vêtement distinctif, *livery gown*, étaient souvent désignés sous le nom de *livery men*, gens portant livrée, nom auquel s'attachait l'idée, non d'une servitude, comme semblerait l'indiquer la valeur qu'a aujourd'hui le mot dans notre langue, mais celle d'un insigne honorifique.

Il y avait en Angleterre 25 bourgs, dans lesquels le nombre des électeurs était moins de 100, mais plus de 50; il y en avait 47 pour lesquels il était au-dessous de 50; parmi ces derniers, deux en comptaient 13, deux 11, deux autres 8 seulement; enfin les bourgs de *Gatton* et *Old Sarum* n'avaient réellement chacun qu'un électeur.

25 villes d'Angleterre n'avaient pour électeurs que leur maire, leurs aldermen et leurs principaux bourgeois, qui souvent n'étaient qu'au nombre de 12, quelquefois même au nombre de 6. En *Irlande*, 14 villes, nommant 15 membres, n'avaient en tout que 180 électeurs. En *Écosse*, les représentans des anciens *tenanciers de la couronne*, seuls électeurs des 33 *comtés*, étaient, en 1820, au nombre de 2405, et il y avait tel comté qui n'en présentait que 6, tel autre que 12. Pour les *bourgs*, ils n'offraient pas moins d'inégalité dans la répartition des électeurs et de variété dans le mode d'élection. Édimbourg, ville de plus de cent mille ames, n'avait qu'un député, qui était nommé par 33 électeurs; les 14 autres bourgs ne jouissaient point du droit d'élection directe; chacun d'eux se composait de 4 à 5 localités qui avaient leurs délégués pris dans le corps municipal; ces délégués (65 en tout) nommaient 14 membres de la chambre des communes. 1221 habitans participaient à la nomination des délégués; or, quand on mettrait ces 1221 électeurs indirects sur la même ligne que les autres, cela n'en ferait encore, pour l'Écosse entière, que 3659. En résumé on trouverait :

En Angletere	144	membres	nommés	par	2912	électeurs.
En Irlande	15	—	—	—	180	—
En Écosse	45	—	—	—	3659	—
Total.	204	membres	nommés	par	6751	électeurs.

Lord Grey, par une autre supputation, était arrivé à ce résultat, que la majorité de la chambre (330 membres) était nommée par moins de 15,000 électeurs. On comprend quelle devait être l'influence des grands propriétaires et de la couronne sur ce petit nombre d'électeurs, et cette influence était si patente, que lord John Russel put dire en pleine chambre en 1831, sans que personne se levât pour le contredire, que 7 pairs faisaient nommer 63 membres.

C'était surtout au moyen des *bourgs* réduits à un nombre minime d'habitans, au moyen des *bourgs-pourris*, comme on les appelle communément, que les pairs et les grands propriétaires jouissaient de cette immense influence sur les élections.

La constitution électorale des bourgs-pourris présentait, comme celle des autres bourgs, une grande diversité. Dans les uns, le droit de voter

était attaché aux franchises de la ville, et tout homme qui en jouissait, tout *freeman*, était électeur; dans d'autres, il était attaché à la maison, l'occupant principal, *house-holder*, propriétaire ou locataire, prenait part à l'élection; dans le plus grand nombre, il était donné par la propriété ou l'usufruit de terres appartenant originairement à la commune, mais qui étaient souvent devenues, par prescription, des propriétés privées, de même que les *copy-holds* dont il a été parlé plus haut.

Comme, dans les temps où s'établit le système électoral, les bourgs et les villes se composaient en grande partie d'industriels qu'un besoin de protection mutuelle avait réunis, les terres d'origine communale n'étaient pas habituellement, comme les terres tenues en *freehold* dans les comtés, l'unique moyen de subsistance du possesseur; et l'indépendance de son vote se trouvant ainsi assurée par un autre moyen, l'usufruitier d'une tenure bourgeoise, *burgage-tenure*, était, dans la plupart des bourgs, appelé à être électeur, même quand le revenu de la tenure était au-dessous de 40 shillings. On verra bientôt à quels abus conduisit cette absence d'une limite inférieure.

Les *freemen*, les *house-holders*, les *burgage-tenants* des *bourgs pourris* étaient pour la plupart dans la dépendance absolue du patron du bourg, de qui ils n'obtenaient les terres ou les maisons qu'ils occupaient que sous la condition tacite de voter conformément à ses désirs, condition à laquelle la publicité du vote ne leur permettait pas de se soustraire impunément. S'ils manquaient à cet engagement, le patron avait toujours le pouvoir et souvent la volonté de les en faire sur-le-champ repentir. Un fait, qui date du commencement de ce siècle, montrera jusqu'à quel point sa vengeance pouvait être portée. A Ilchester, dans le comté de Sommerset, les *house-holders* étaient électeurs, et les maisons qui leur conféraient ce droit, au nombre de 300 environ, appartenaient presque toutes à *sir Williams Manners*. Aux élections générales de 1802, les électeurs furent *achetés* à 750 francs par tête et votèrent contre le candidat de *sir Williams*. Celui-ci, pour s'en venger et pour réduire le nombre des électeurs, fit abattre 240 maisons, et construire, pour les gens qu'il délogeait si brutalement, une sorte d'hospice où ils demeurèrent depuis 1803 jusqu'en 1818.

D'autres propriétaires, qui peut-être auraient reculé devant l'exécution, ont du moins eu recours à des moyens d'intimidation de même nature; ainsi la *Revue d'Édimbourg* cite les faits suivans : « Un propriétaire, aux approches d'une élection, avait eu la précaution de n'affermer qu'à la semaine, pour que ses locataires pussent, à la première désobéissance, être promptement congédiés. Un autre, plus prévoyant encore, avait eu le soin de faire signifier les congés sept jours avant l'élection, afin de pou-

voir chasser ses locataires le jour même, s'ils ne votaient pas pour son candidat. »

Les *burgage-tenants* ou *freeholders* des bourgs étaient au moins aussi dépendans du patron que les *house-holders*; le plus souvent, en effet, la concession qui leur donnait le droit de voter n'était que fictive; elle se faisait peu de temps avant l'élection, et était résolue immédiatement après. Si parmi les habitans du lieu on ne trouvait pas toute la complaisance nécessaire, il y avait souvent des moyens de se passer de leur secours. Dans le bourg d'*Haslemere*, le droit de voter résidait dans 64 *freeholds*; en 1820, le propriétaire du plus grand nombre de ces *freeholds*, ne jugeant pas prudent de les concéder aux habitans du bourg, fit venir des ouvriers qu'il employait dans ses mines situées dans le nord de l'Angleterre, leur fit bâtir des chaumières, et leur paya à chacun une demi-guinée par semaine; le temps des élections étant venu, il leur conféra les *freeholds* dont il disposait; puis, quand ils eurent voté pour ses deux candidats, il les renvoya à leurs travaux ordinaires.

Dans les *burgage-tenures* proprement dites, comme il n'y avait point, ainsi que nous l'avons dit, de limite inférieure pour le cens électoral, la commune pouvait fractionner presque à l'infini les petites portions de terre que la prescription ne lui avait pas enlevées, et créer ainsi, dans un cas d'urgence, des électeurs en nombre suffisant pour ses desseins. A *Wareham*, la place du marché fut une fois divisée en tant de portions, que tout le papier timbré du comté n'y suffit pas, et qu'il fallut en faire venir de Londres une provision supplémentaire. A *Weymouth*, un électeur vota à raison d'un *freehold* n'équivalant pas à un millième de franc.

De même qu'on créait quelquefois des *freeholders* ou des *burgage-tenants*, on pouvait aussi, en certains cas, créer des *freemen*, quand, cette qualité emportant celle d'électeur, il y avait intérêt à en augmenter le nombre. On devient en effet *freemen* de plusieurs manières : 1° par naissance, lorsqu'on est fils d'un *freemen* (dans quelques localités il suffit d'en être le gendre); 2° par service, lorsqu'on a été sept ans comme *apprenti* dans le bourg chez un *maître* du bourg; 3° par concession, les corporati ns ayant eu dès le principe le droit de s'adjoindre de nouveaux membres, quand elles le jugeraient opportun. On supposait que l'intérêt des maîtres contiendrait ces droits dans des limites assez étroites, mais les corporations en ont usé quelquefois sans réserve dans des vues électorales; ainsi celle de *Durham* créa dans une nuit 200 *freemen*, pour assurer l'élection, vivement contestée, de M. R. *Gowland*; et celle de *Carlisle*, humblement soumise aux volontés du comte de *Lonsdale*, créa en une seule fois 1400 *freemen*, presque tous ouvriers dans les mines du comte, et écarta ainsi le candidat porté par les électeurs indépendans.

Comme de toutes les classes d'électeurs, celle des *freemen* est évidemment la moins indépendante, la plus accessible à la corruption, c'est aussi celle pour laquelle les adversaires de la réforme ont témoigné la plus vive sollicitude. C'est ainsi qu'en France le suffrage universel a été réclamé par les mêmes hommes qui avaient été quelques années auparavant chauds partisans du double vote.

La plupart des bourgs pourris étaient tellement inféodés à leurs patrons, que l'on pourrait en citer 40, pour l'Angleterre seule, où, de mémoire d'homme, il n'y avait pas eu d'élection contestée; il y en avait au moins 25 en Irlande qui étaient dans le même cas. Les propriétaires de ces bourgs les vendaient, les donnaient, les transmettaient à leurs héritiers. *William Henrick* avait hérité du bourg de *Bletchingly*, acheté par son père 250,000 francs; il le revendit en 1820 pour la somme de 1,500,000 francs, mais, avant de s'en défaire ainsi, il avait usé de l'influence que cette possession lui donnait pour obtenir diverses places pour lui-même et pour ses proches.

Le bourg de *Gatton* fut acheté en 1795 au prix de 2,750,000 francs. Dans ce bourg il y avait six maisons, et le droit électoral n'appartenait qu'aux *propriétaires* des maisons qui les occupaient *eux-mêmes*. Le patron du bourg en louait *cinq*, s'en réservait *une*, et se trouvait ainsi *seul et unique électeur*.

Il y a quelques années, pour faire ressortir tout le ridicule d'une pareille élection, un particulier, nommé *Jennings*, se fit porter comme candidat à Gatton, et le scrutin fut demandé. Le résultat de ce scrutin fut :

M. Mark Wood, fils du propriétaire, unique électeur, *sir Mark Wood*	1 voix.
M. Jennings	0
Majorité en faveur de *M. Marck Wood*	1 voix.

A Gatton au moins il y avait encore le simulacre d'un bourg, mais à *Old Sarum*, il n'y avait plus ni maisons ni habitans; on n'y voyait que les vestiges de l'ancien château. Au jour de l'élection, le propriétaire du bourg conférait 7 *freeholds* à 7 personnes sûres qui nommaient ses deux candidats. Je dis à des personnes sûres, car pour ce cas, comme pour tous ceux où avaient lieu des concessions fictives, si les gens qu'on créait ainsi pour un jour propriétaires avaient voulu le demeurer tout de bon, ils le pouvaient, la loi ne reconnaissant point les contre-lettres. Mais il faut le dire, il ne s'est pas encore présenté de cas où l'on ait profité ainsi du bénéfice de la loi.

Dans les bourgs qui n'étaient pas propriété privée, on achetait les électeurs. Il a été prouvé, dans des enquêtes parlementaires, qu'à *Shore-*

ham, 70 électeurs sur 120 avaient été achetés; à *Criklade*, 123 sur 240 A *Camelford* où il n'y avait qu'un très petit nombre d'électeurs, on a offert, de l'aveu des agens qui ont fait les offres, jusqu'à 17,000 francs par vote. Dans les bourgs où les électeurs étaient très nombreux, on ne pouvait pas évidemment les acheter aussi cher. Ainsi, à *Liverpool*, aux élections de 1830, le prix du vote variait de 125 à 2,500 francs (1). 2681 *freemen* furent ainsi achetés par les différens candidats. Ce fait a été prouvé devant un comité de la chambre.

Dans les bourgs même où les votes ne s'achetaient pas, les candidats avaient à supporter des dépenses considérables, dont la principale avait pour objet d'obtenir le vote des électeurs non domiciliés. Lorsqu'une élection était fortement contestée, chaque candidat s'efforçait de faire venir les électeurs qu'il supposait lui être favorables, à quelque distance qu'ils pussent être en ce moment du lieu où devait se faire l'élection. Il en venait des points les plus reculés de la Grande-Bretagne, souvent même du continent, et les frais de voyage, comme ceux de séjour, étaient à la charge du candidat.

Une pratique très commune encore était d'attirer les électeurs indifférens par l'appât d'un bon dîner, non que le candidat ordonnât lui-même le festin : il ne traitait que les gens *comme il faut* (*respectable men*); quant aux autres, il se contentait de leur faire distribuer (à ceux qui devaient voter pour lui, bien entendu) des *billets de dîner*. Or, ces billets étaient une sorte de *papier-monnaie*, qui avait cours dans toutes les boutiques de la ville, et pour lequel on donnait en retour, au choix de l'électeur, du calicot, de la toile, du thé, du sucre, de la viande, etc.

Ces abus et bien d'autres, qu'on trouvera exposés dans le livre de M. Jollivet, rencontrèrent presque tous des défenseurs parmi les adversaires de la réforme, qui, à défaut de meilleures raisons, ne craignaient pas d'invoquer en leur faveur le droit de prescription. Il y eut même des gens qui représentèrent comme une nouveauté pernicieuse la mesure relative à la formation authentique des listes électorales. L'ancienne loi, en effet, n'avait rien prescrit à cet égard, ce qui permettait souvent de glisser parmi les électeurs des gens qui n'avaient nul droit de voter.

(1) La différence dans les prix s'explique non-seulement par les prétentions plus ou moins élevées de l'électeur acheté, mais encore par le plus ou moins de marchandise qu'il vend. Chaque électeur, en effet, a autant de votes qu'il y a de membres à nommer, et s'il les porte tous sur un même candidat, s'il donne le *paquet* (*plumper*), il est payé en conséquence.

On a pu voir, par tout ce qui vient d'être dit, combien était petite la proportion des électeurs vraiment indépendans, et l'on trouvera sans doute que lord Durham n'a pas été au-delà du vrai, lorsqu'il a ainsi analysé la composition de la chambre nommée sous un pareil régime :

« Une portion de la chambre des communes, disait-il en avril 1832, est nommée par les pairs, une deuxième par de grands propriétaires, une troisième par des agens d'affaires, qui ont acheté et revendent les bourgs à l'enchère; une quatrième doit son élection à de honteux moyens de corruption; et quant à la cinquième, qui est nommée par des électeurs indépendans et non corrompus, elle est nécessairement choisie dans des classes riches, les dépenses exorbitantes des élections ne permettant pas aux personnes qui n'ont qu'une fortune modeste de se présenter comme candidats. »

Malgré l'acte de réforme, ce n'est encore qu'aux personnes très riches qu'il est permis d'aspirer à un siége dans la chambre des communes; malgré la réforme, la *corruption* a été presque aussi générale et aussi publique que par le passé; malgré la réforme, l'*intimidation* a encore produit ses effets, seulement la proportion des électeurs sur lesquels elle pouvait agir a notablement diminué.

Les principales dispositions de l'acte de réforme sont relatives : 1° aux bourgs privés en totalité ou en partie de la franchise électorale; 2° aux bourgs à qui cette franchise est conférée; 3° aux classes d'électeurs créées ou conservées; 4° à la formation des listes électorales et au mode à suivre dans les élections.

L'acte de réforme enlève à 56 bourgs la nomination de deux membres, et réduit à un le nombre des membres de 30 autres bourgs, nombre qui jusque-là était de deux. Ces bourgs, tous situés en Angleterre, sont ceux qui depuis long-temps avaient perdu leur importance; dans quelques-uns de ceux qu'on a complètement désaffranchis, il n'y avait que 13, 11, 9, 8, 7 et 6 électeurs, ou plutôt il n'y en avait qu'un, le patron du bourg.

Les 142 membres enlevés à ces 86 bourgs ont été répartis entre les comtés ou les bourgs existans, ou donnés à des villes populeuses qui jusque-là n'en nommaient point. 66 ont été attribués à des *comtés*, et 63 à des *bourgs* d'Angleterre, 8 à des *bourgs* d'Écosse, 5 à des *bourgs* d'Irlande.

Quant aux classes d'électeurs, elles offrent quelques différences dans les trois royaumes, notamment en Irlande, où un acte antérieur avait opéré de grands changemens dans le système électoral. Ici nous nous bornerons à parler des électeurs d'Angleterre.

Lorsque, au milieu du xve siècle, on avait fixé à 40 shillings de revenu

la limite inférieure des *freeholds*, qui donnaient à leur possesseur le droit de voter, cette somme, comme il a été dit, suffisait alors pour faire vivre son homme et devenait en quelque sorte une garantie d'indépendance; mais depuis bien long-temps cette garantie était devenue illusoire. C'est ce qu'on sut très bien faire valoir, quand il s'agit de réformer le système électoral d'Irlande, et la limite inférieure portée à 10 livres sterling. Pour Angleterre, il en a été autrement, et soit par respect pour les *droits acquis*, soit pour d'autres raisons, que je ne veux point ici examiner, les partisans de la ré orme eux-mêmes se sont en majorité prononcés pour que les droits électoraux restassent attachés à la possession d'un *freehold* de 40 shillings.

Les *copy-holds*, propriétés qui, comme nous l'avons vu, ne diffèrent des *freeholds* que par l'origine, sont, par la nouvelle loi, assimilés à ceux-ci, en ce sens qu'ils donnent au possesseur le droit de voter; mais la limite inférieure du taux électoral est différente : elle est fixée à 10 livres sterling.

Les *lease holders* acquièrent aussi la capacité électorale, lorsque la propriété qu'ils tiennent à bail paie un revenu de 10 livres sterling, si le bail est de soixante ans ou au-dessus. Lorsque le revenu est de 50 livres, on n'exige pour le bail qu'une durée de 20 ans, et même, si le locataire qui paie un tel revenu, occupe lui-même la propriété, il est électeur, quelle que soit la durée de son bail.

Une disposition qui ne se trouvait point dans le bill primitif a été introduite par amendement, et a passé après une assez vive opposition : c'est que les fermiers, même sans bail, seront admis à voter, si la rente qu'ils paient est de 50 livres. Cette clause, comme on le voit, conserve aux grands propriétaires une influence marquée sur leurs fermiers.

Tout ceci est principalement relatif aux élections des *comtés;* quant à celles des *bourgs*, l'acte de réforme y a supprimé certaines classes d'électeurs tout-à-fait dépendantes, mais il en a créé d'autres qui ne le sont guère moins. Les *house-holders*, qui, dans certains bourgs seulement, jouissaient du droit de voter, en jouissent maintenant dans tous, pourvu que la maison qu'ils occupent, en qualité de propriétaire ou de locataire principal, soit d'un revenu annuel de 10 livres sterling au moins. Le nombre des maisons qui ne se louent pas davantage est très considérable; or, parmi les hommes qui ne paient que 250 francs leur logement, il y a sans doute beaucoup d'électeurs inaccessibles à la corruption, mais ce n'est pas l'aisance à coup sûr qui les rend indépendans; autant eût valu n'en rien exiger. La preuve que, considérée dans son ensemble, cette classe d'électeurs est très dépendante, c'est que certains grands propriétaires s'occupent déjà de l'augmenter, pour recouvrer par ce moyen

une partie de l'influence qui leur a été enlevée par d'autres mesures. Dans la séance du 26 mars 1834, *sir H. Verney* a présenté une pétition dans laquelle le bourg de *Buckingham* se plaint « de ce qu'un noble propriétaire (le *duc de Buckingham*) a fait construire un grand nombre de petites maisons d'un loyer de 10 livres, afin de pouvoir opposer le vote d'électeurs entièrement soumis à ses volontés au vote des électeurs indépendans. »

Les *burgage-tenants*, les *freemen*, les *scot and lot voters*, les *pot wallopers* perdent le droit électoral, s'ils ne l'ont pas à quelque autre titre ; toutefois ceux qui en jouissaient déjà, continueront à l'exercer, leur vie durante, et même cette faveur a été étendue à tous ceux qui, nés avant la loi, avaient un *commencement de droit* à devenir un jour électeurs. Il faut remarquer, d'ailleurs, que le plus grand nombre des habitans, à qui cet article enlève la faculté de voter, la recouvrent, grace à celui qui rend électeurs les *locataires* à 250 fr.

Les diverses classes d'électeurs, créées ou modifiées par la nouvelle loi, offrent si peu de garanties, que *M. Grote*, député de Londres, n'a pu s'empêcher d'en faire l'aveu :

« Jetez les yeux, disait-il dans la séance du 23 avril 1833, jetez les yeux sur votre corps électoral, tel que l'a fait l'acte de réforme, et vous apercevrez qu'une quantité notable de vos électeurs, je puis sans exagération dire la moitié, seraient mal fondés à prétendre que leurs votes sont indépendans. »

ROULIN.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

31 janvier 1836.

Depuis quinze jours que M. Humann a jeté au milieu de la chambre des députés l'ardente question de la réduction des rentes, le ministère s'est senti fortement ébranlé et a eu peine à respirer un moment. On ne peut se dissimuler, et le ministère lui-même ne se dissimule pas que la retraite de M. Humann a laissé dans le cabinet un vide qui est loin d'être comblé par M. d'Argout. M. d'Argout a beau prendre au sérieux sa nomination improvisée au ministère des finances; au château, à la chambre, dans les bureaux, on ne la prend pas ainsi. M. d'Argout ne peut rester au ministère des finances dans un moment de crise ministérielle, pas plus qu'il n'eût été possible de le laisser au poste de ministre de la marine, au moment d'une guerre maritime; ceci sans attaquer en rien le mérite personnel de M. d'Argout.

Le ministère se sent donc incomplet; mais il n'ose bouger et chercher à se compléter par l'adjonction de quelque capacité spéciale, de peur de s'écrouler et de tomber en poussière sous cet effort. Au moment de l'explosion de cette grosse question des rentes, soulevée d'une manière si inattendue, on s'est compté, on s'est examiné réciproquement, avec plus d'attention que jamais, dans le ministère, et le résultat de cet examen a fait branler les têtes les plus sages. M. de Broglie, qui s'est

hâté si imprudemment et si loyalement à la fois, de se dessiner à la tribune contre la proposition de M. Humann, qui a déclaré avec tant de franchise que le cabinet qu'il préside est formellement opposé à la mesure et décidé à ne pas prendre d'engagement à cet égard pour l'avenir, qui a rendu toute transaction impossible, et qui, non content d'avoir parlé à cœur ouvert et sans restriction, a terminé par ce mot qui restera : *Est-ce clair?* M. de Broglie s'est déjà vu plusieurs fois sur le point de signer sa démission. De son côté, M. Guizot, qui n'a rien dit, qui semble même avoir posé quelques réserves dans le *Moniteur du Commerce*, où la réduction des rentes a été approuvée chaleureusement, M. Guizot ne survivrait pas cependant au suicide politique de M. de Broglie. L'adoption de la proposition de M. Gouin entraînerait toute cette partie du cabinet, c'est-à-dire le cabinet tout entier, dont M. de Broglie et M. Guizot sont le gouvernail et la pensée. Ce serait à la fois la réduction de la rente et la réduction du ministère que la défection et la retraite de M. Humann auraient entraînées.

Dans cet état de choses, le ministère resterait à M. Thiers, qui le recomposerait à son gré, et qui arriverait ainsi, plus tôt qu'il ne le pensait lui-même, à la réalisation de ses plus chers projets. M. Thiers serait président du conseil, ou chef du cabinet sous une présidence factice. Il deviendrait véritablement ministre, ce qu'il n'est pas aujourd'hui. Du fond du ministère de l'intérieur où ses collègues actuels se plaisent à le voir occupé de bahuts et de tableaux, ou absorbé par quelques grandes combinaisons industrielles, encore fort ténébreuses, M. Thiers, débarrassé une bonne fois de ses deux pédagogues, affranchi de la tutelle politique sous laquelle il se cabre chaque jour, gouvernerait enfin à sa guise. Et dans quel moment viendrait cette divine et bienheureuse toute-puissance à M. Thiers, et à ses industrieux et habiles amis? Au début d'une ère nouvelle d'agiotage et d'un immense mouvement de fonds créé par la nouvelle loi des rentes, lorsque cette révolution financière se trouvera encore activée par l'effet du mouvement imprimé au crédit, grace à la réalisation de tous les projets de chemins de fer, dont les études ont été alimentées par les 500,000 francs de crédit accordés, il y a trois ans, à M. Thiers, à cet effet. Il ne s'agit plus ici de quelques misérables constructions de bois et de toile peinte, d'un vaisseau de juillet, de barraques, et d'arcs de triomphe provisoires; on peut voir déjà toute cette foule d'agioteurs et d'entrepreneurs de toute espèce, qui assistent au lever du ministre de l'intérieur, et dont la présence a été révélée publiquement par maint scandale judiciaire, se presser plus étroitement que jamais autour du maître futur du cabinet, et dévorer de l'œil toutes ces gigantesques affaires, tous ces larges gains

qui leur apparaissent sous les coupons de l'emprunt et les innombrables actions des chemins de fer.

On n'a peut-être pas oublié la pensée qui présida à la formation du ministère tel qu'il est aujourd'hui. Les scandales dont nous parlions tout-à-l'heure, et quelques actes plus graves encore, avaient fait sentir, en haut lieu, la nécessité de la retraite du maréchal Soult, et une sorte de revirement dans le cabinet. Le maréchal Gérard y fut appelé pour effacer, par l'éclat et la pureté de son renom, quelques-unes de ces taches qu'on avait cru devoir faire disparaître; et depuis on s'attacha surtout à mettre à la tête du conseil des hommes qui le couvraient d'une haute réputation de délicatesse et d'intégrité. Ce fut la grande qualité du malheureux duc de Trévise, et son titre à la présidence; M. de Broglie, qui lui a succédé, est l'expression bien manifeste d'une semblable pensée.

Personne ne l'a nié, des désordres de tous genres avaient eu lieu dans plusieurs ministères. Le renvoi de quelques employés, et une enquête faite dans les bureaux, par ordre du maréchal Gérard, ailleurs un procès fâcheux, ont suffisamment attiré l'attention sur ces faits. L'opinion publique se tint pour avertie. Elle fut écoutée, et on lui fit droit en cette circonstance. Nous ne disons pas qu'il y eût au ministère de l'intérieur autre chose que de l'incurie et un défaut de surveillance, coupable néanmoins; mais il n'est pas moins vrai que cette incurie, cette insouciance, de quelque nom que vous vouliez l'appeler, nécessita l'appel successif de deux ou trois noms propres à couvrir cette avarie, et que cette nécessité, commandée jusqu'à trois fois, fit sortir M. de Broglie de sa retraite et l'amena dans le conseil.

Bien que nous vivions, Dieu merci, dans le pays de l'oubli, cette nécessité présiderait encore, il faut l'espérer, à la formation d'un nouveau cabinet, s'il y avait lieu à reconstituer le ministère. Ce n'est pas, il faut le croire, au moment où la surveillance, où l'ordre, et l'esprit de désintéressement le plus élevé, où le besoin de ne compter autour des ministres que des hommes sûrs, éprouvés, à l'abri du soupçon d'agiotage et de spéculation, seraient plus nécessaires que jamais, qu'on mettrait la direction du cabinet sous des influences qu'on s'est vu forcé de circonscrire ou d'écarter. Aussi ne croyons-nous pas aux bruits de reconstitution ministérielle, bien vagues, il est vrai, qu'on a fait courir cette semaine.

La position nouvelle que M. Thiers a prise dans le ministère, a sans doute occasionné ces bruits. M. Thiers a blâmé hautement M. Humann de sa conduite. Cette manifestation de l'opinion particulière d'un ministre, faite à la tribune, et en opposition directe avec les sentimens de la majorité du conseil, lui semblait avec raison choquer tous les principes

du gouvernement constitutionnel. M. Thiers blâmait donc M. Humann; il le blâmait surtout en présence de ses collègues, et ne trouvait pas de termes assez forts pour qualifier un procédé si inoui. Mais dans les conversations de la chambre, au milieu des députés partisans de la mesure, et dans son salon, le ministre approuvait fort la mesure en elle-même; il s'en déclarait le partisan le plus dévoué, et il semblait n'aspirer qu'à l'honneur de la proposer. Sans doute, en ce moment, M. Thiers ne songeait pas que c'était soupirer pour l'éloignement de ses collègues de l'instruction publique et des affaires étrangères.

La position que M. le ministre de l'intérieur a prise est, ce nous semble, une position assez forte. Que la proposition de M. Gouin succombe ou soit ajournée, M. Thiers, qui n'a pas imité M. Humann, et qui s'est rangé officiellement à l'avis du cabinet, restera tranquillement ministre, et tous ses soins, ainsi que ceux de ses amis, se concentreront sur les chemins de fer, jusqu'à de meilleurs jours. Que l'opinion de M. Humann l'emporte au contraire, que la chambre s'enflamme pour les économies promises par la réduction projetée, M. Thiers, qui est l'homme des économies, le partisan de la réduction, l'ennemi des gros intérêts et du taux élevé de l'argent, M. Thiers prend la place qui lui convient dans le nouveau ministère, il y fait valoir sa spécialité financière, qui date de ses essais sur Law, comme il ferait valoir, au besoin, sa spécialité militaire, qui date de ses récits stratégiques des guerres d'Allemagne et d'Italie. Qui sait? M. Thiers, qui a certainement tous les titres du monde à diriger un cabinet, sera peut-être ministre des finances et président du conseil, à moins que le portefeuille du ministère de l'intérieur ne lui semble bon à garder en ce moment. Mais la présidence lui échoierait infailliblement, et, dans l'un ou l'autre cas, nous aurions en lui ou M. de Villèle ou Casimir Périer.

Mais il est à craindre que M. Thiers reste tout simplement M. Thiers, car la chambre commence à s'attiédir et à voir avec un peu plus de circonspection les avantages prétendus de la conversion des rentes. La chambre d'abord ne songe pas à renverser le ministère; les plus ardens partisans de la conversion voudraient la concilier avec le maintien du cabinet, et ils ont vu avec effroi que la prise en considération de la proposition forme déjà un noyau d'opposition prise dans toutes les nuances de la chambre. Ainsi M. Laffitte se trouve, par ce fait, rapproché de M. Giraud, et M. Thiers, qui est aussi partisan de la mesure que qui que ce soit, se trouverait naturellement amené à prendre sa place dans un ministère de *conversion*, où figurerait M. Laffitte. De leur côté, les journaux de l'opposition, qui s'étaient si habilement ralliés au maréchal Gérard quand il entra dans le cabinet, s'introduisent de nouveau dans la

place, par cette brèche de la conversion. Ils poussent M. Humann en avant bien malgré lui, le digne homme; ils lui crient qu'il ne tient plus à lui de reculer, qu'il a proposé la mesure et qu'il la soutiendra, et ils semblent vouloir le faire ministre à toute force, à peu près comme on fit Sganarelle médecin. M. Humann lui-même est presque effrayé de sa position, et se demande d'où lui viennent tant d'amis si obligeans et si inattendus.

La question elle-même, dégagée de tous les bouleversemens politiques qu'elle entraîne, offre déjà moins de séductions à la chambre, depuis qu'un commencement de discussion l'a montrée sous son véritable jour. Il ne s'agit pas de savoir si l'état a droit ou non de rembourser, si n'ayant pas à sa disposition les trois milliards de capital qu'il faudrait pour faire face au remboursement des cinq pour cent, il peut dire aux rentiers : Vous subirez une loi qui vous force à reprendre votre argent, que je ne pourrais vous restituer, si vous vouliez le reprendre réellement. — La question de droit a peu d'influence en pareil cas; chaque fois que l'intérêt de l'état l'a commandé, on a foulé aux pieds bien d'autres droits; mais l'intérêt de l'état veut-il cette mesure? Il y a huit jours encore, la chambre n'en doutait pas. Aujourd'hui elle hésite à le croire, et demain peut-être elle ne le pensera pas. Nous ne parlons pas de quelques banquiers et de quelques agioteurs qui ne sont pas la chambre.

Il est évident, pour ceux qui réfléchissent, que le résultat de la réduction de l'intérêt de la rente sera un emprunt. L'état empruntera pour rembourser les rentiers. Au lieu de trente mille rentiers qui affectionnaient un ordre de choses où leurs créances étaient respectées, et leurs revenus fidèlement conservés, l'état aura pour créanciers dix banquiers qui réaliseront les bénéfices de l'emprunt, sous forme de commission, d'escompte et de frais de toute sorte. Trente mille fortunes auront été atteintes et ébranlées pour augmenter quelques fortunes qui sont déjà assez belles. Les trente-huit millions épargnés sur l'intérêt de cinq pour cent, iront dans d'autres coffres que dans ceux de l'état, et le gouvernement, qui a aujourd'hui sur les bras la grosse question du monopole, se trouvera moins que jamais en état de la résoudre, au profit des masses qu'il a tant d'intérêt à ménager, car les banquiers, les agioteurs auront conquis une nouvelle force et une nouvelle puissance.

Une de ces questions importantes qui mûrissent chaque jour, c'est la législation actuelle sur les sucres. Les délégués des colonies françaises qui se voient menacées par les principes de la métropole, et à la veille de subir la suppression de l'esclavage, se sont habilement jetés sur les prohibitions et les droits excessifs dont on frappe les denrées des colons. Cette

question ne laisse pas que d'être embarrassante pour un gouvernement qui se pique de principes philantropiques et libéraux.

—Vous vous élevez contre l'esclavage! nous disent les colonies; vous voulez établir partout l'égalité devant la loi, reconnaître les droits de tous; rien de mieux. Bien que nos intérêts souffrent de ces principes, que notre sécurité même soit en péril, si on se hâte de les mettre à exécution, nous baisserons la tête quand ce principe qui gouverne la métropole nous commandera d'obéir. Mais vous-mêmes, ne comptez-vous pas subir ce principe dans toute son étendue? Sommes-nous donc aussi inférieurs à vous que les nègres semblent inférieurs aux colons, que vous ayez pour nous une législation commerciale et un tarif exceptionnels? D'où vient que nos sucres sont frappés d'un droit que ne supportent pas les vôtres? Eh quoi! vos sucres indigènes n'ont pas seulement l'avantage de ne pas nécessiter les frais d'un long transport maritime, ils sont encore exempts des droits que nous payons pour les nôtres dans vos ports? Sommes-nous donc des étrangers pour vous, que vous nous traitiez ainsi? Sommes-nous des nègres, et non pas des Français comme vous? Frappez-vous d'un droit exorbitant les marchandises que les Français du Havre adressent aux Français de Bordeaux? Frappez vos sucres d'un droit égal, ou affranchissez les nôtres!

Voilà ce que disent les colonies par l'organe de leurs délégués, dans une lettre officielle adressée à la fois aux ministres des finances, du commerce et de la marine. Elles ajoutent que, si cette demande leur est refusée, elles sommeront la métropole de leur accorder la liberté du commerce avec le monde entier, et le droit de libre exportation de leurs produits. Ces questions sont embarrassantes, sans doute, si on veut les résoudre par la justice et le droit; les colons, attaqués sur leur côté faible, ont répondu par une attaque habile; ils ne demandent pas à la France de renoncer à ses principes de libéralisme en leur faveur, mais ils exigent qu'elle ne se départisse pas de ses principes en ce qui concerne les colonies. Que fera le ministère? Ces considérations, élevées par les délégués des colonies, méritent bien qu'on y songe avec quelque attention.

La question des chemins de fer mériterait bien aussi un examen sérieux; nous ne parlons pas des études et des plans des ingénieurs, mais de la constitution des sociétés, qui paraît éprouver de grandes difficultés. Aujourd'hui on annonce que la société du chemin de fer de Paris à Bruxelles vient de renoncer à son projet qui était très avancé. On parle de conditions exorbitantes que les actionnaires n'auraient pas voulu supporter. Il ne nous convient pas d'aller au fond de ces motifs qu'on ne tardera sans doute pas à connaître d'une manière plus formelle.

On nous adresse une question. M. d'Argout est à la fois gouverneur de

la banque et ministre des finances. Si la banque, comme il est arrivé fréquemment, se trouvait en contestation avec le ministère des finances, qui serait juge de la question ? Le métier de Maître-Jacques a ses inconvéniens.

M. Dosne, beau-père de M. Thiers, a été enfin élu régent de la banque, comme nous l'avions annoncé.

C'était une soirée charmante, samedi dernier, à l'Opéra-Comique. A voir le public élégant et choisi, on se serait cru aux Bouffons, et vraiment l'illusion aurait pu se prolonger, non sans quelque raison et ne pas être seulement pour les yeux, car on allait entendre Mme Damoreau, une vraie Italienne pour la coquetterie et l'art merveilleux de chanter; Mme Damoreau, qui débutait dans un rôle de son goût, dans un rôle selon la voix et la mesure de son talent; c'est dire assez que la partition nouvelle était de M. Auber.

J'ignore si *Actéon* servira beaucoup à la gloire de M. Auber; mais ce que l'on peut dire, c'est que toute cette musique est vive, pétulante, spirituelle, qu'elle bondit, sautille, danse et court d'un pied si léger, qu'elle finit par disparaître sans laisser la moindre trace de son passage. N'importe, elle atteint son but, car elle amuse et réjouit fort les gens distraits qui l'écoutent. M. Auber affectionne surtout les petits airs, les petites chansons, et toutes ces choses délicates et gracieuses de la musique : aussi dans ses œuvres les plus charmantes, dans *Actéon* par exemple, il n'y a ni ouverture, ni introduction, ni duos, ni quatuors, mais de petits motifs légers et pétulans que l'on chante à deux ou trois ou quatre voix, selon qu'il convient mieux. Vous trouvez à chaque instant des phrases presque imperceptibles qui s'inquiètent fort peu du sentiment et de la situation, et seraient fort embarrassées de vous dire pourquoi elles tiennent cette place plutôt que telle autre, tant elles sont insouciantes et semées au hasard. M. Auber est un homme d'une facilité prodigieuse; reste à savoir s'il faut l'en complimenter, ou lui en faire un tort. Là s'élève une grave question que l'avenir décidera, ou plutôt qui pourra bien demeurer éternellement incertaine, car je doute fort que l'avenir s'en occupe. L'imagination de l'auteur du *Philtre* et de *la Bayadère* est une source intarissable de motifs ingénieux et jolis. Sitôt que M. Auber s'assied à son clavier, la musique se répand et déborde. Certes, on ne peut guère lui faire un crime de son inspiration. La seule chose qui soit à lui reprocher, c'est de prendre tout sans trier, et de jeter l'or et la paille dans le creuset de sa partition. Aussi, quand on vient me dire que

M. Auber a écrit une œuvre en dix-huit jours, ce qui m'étonne, c'est qu'il ait mis tant de temps à la faire. Lorsqu'il s'agit d'une facilité semblable, toute chose paraît possible; je croirais volontiers quelqu'un qui m'affirmerait que M. Auber a composé un opéra en dormant et l'a trouvé tout écrit à son réveil; mais, par exemple, j'avoue que je n'accueillerais pas avec autant de confiance un homme qui me conterait une pareille histoire de Beethoven. Quoi qu'il en soit, cette facilité dont M. Auber a tant de fois abusé d'une déplorable façon, donne souvent à sa musique cette apparence mélodieuse qui en fait la fortune. Si M. Auber n'avait d'autre mérite que celui d'écrire une partition en quinze jours, et de combiner laborieusement les ressources instrumentales selon les règles de la scolastique qui s'apprend au Conservatoire, M. Auber passerait à juste titre pour un musicien vulgaire, et certes il s'en faut de beaucoup que cela soit. L'auteur du troisièmeacte de *la Muette* n'est pas un homme à confondre avec les imitateurs ordinaires de l'école italienne. Les compositions de M. Auber, écrites avec simplicité, mais toujours avec élégance et correction, portent en elles quelque chose d'ingénieux, de vif, de pétulant et de français, qui les rehausse et les distingue de tout ce qui les entoure; et cette originalité d'afféterie (car c'en est une) appartient en propre à M. Auber. Nulle part ces qualités dont je parle n'abondent plus que dans cette petite pièce d'*Actéon*.

La Muse de M. Auber n'aime ni les bois druidiques ni les grands horizons, ni les solitudes profondes; elle se perdrait dans les palais de marbre de Babylone ou de Venise; il lui faut un petit jardin entouré d'une haie de rosiers, une petite chambre bien close; plus le sujet s'amoindrit, plus elle devient heureuse. Aussi c'est merveille comme elle se trouve à son aise dans *Actéon*, qui est un vrai bijou d'opéra comique. Il faut voir Mme Damoreau jouer cela avec une gentillesse extrême; il faut entendre cette voix si flexible s'épuiser en gazouillemens inouis, en folles cadences, en trilles merveilleux, et dépenser des richesses sans nombre, avec une insouciance qui épouvante les chanteuses ordinaires de l'endroit; pour comprendre combien ces deux talens sont étroitement liés l'un à l'autre, combien la voix de Mme Damoreau est sœur de la musique de M. Auber, et combien elles doivent toutes les deux s'aimer et s'appeler sans cesse. — *Actéon* était destiné d'abord à l'Académie royale de Musique; les anciens directeurs, homme de tant de goût, en avaient deviné le succès et l'auraient représenté immédiatement après le grand ouvrage de M. Meyerbeer, dont les répétitions vont se prolongeant toujours; par malheur les évènemens en ont autrement disposé; je dis par malheur, car, en passant de la rue Lepelletier au théâtre de la Bourse, l'opéra de M. Auber a dû renoncer à ses plus charmans effets de mise

en scène. Les belles filles de l'Opéra, avec leur taille haute et svelte et leur jarret si souple, auraient fait meilleure contenance sans doute que ces pauvres figurantes qui semblent tout étonnées de se voir si nues et grelottent de froid et de pudeur sous la peau de tigre des nymphes de Diane. Mais, après tout, qu'importe? l'ouvrage de M. Auber devait suivre la fortune de sa cantatrice, et pour peu que l'on veuille y réfléchir, on verra que ce qu'il a perdu est chose bien chétive auprès de ce qu'il pouvait perdre.

Je le répète, ce qui fera le succès d'*Actéon*, c'estMme Damoreau.

Mme Damoreau est à l'Opéra-Comique comme la prima donna dans les théâtres d'Italie; tant qu'elle parle ou chante, on écoute, on applaudit, on se passionne; sitôt qu'elle se retire et laisse la place au ténor, toutes les têtes rentrent dans les loges, les causeries reprennent leur cours, et l'on oublie *Actéon* pour les bals de lord Granville, et les soirées de M. le duc de Fitz-James. Ce sera une nouvelle gloire à Mme Damoreau d'avoir introduit en France cette manière italienne, la seule d'entendre la musique.

Ce qu'il y a de remarquable dans la carrière musicale de Mme Damoreau, c'est qu'au rebours des autres cantatrices, à mesure queson talent grandit, et que sa réputation augmente, elle descend à plaisir d'un degré l'échelle dramatique. Ainsi, quand elle n'était encore qu'une petite fille ignorée et tremblante, Mme Damoreau chantait au premier théâtre de Paris, au Théâtre-Italien; plus tard sa voix se développa, son talent se forma à la fréquentation de Mozart et de Paisiëllo, de Paër et de Rossini, et de ce faîte où l'écolière s'était maintenue, non sans honneur, l'artiste descendit à l'Opéra; aujourd'hui que sa renommée est au comble, comme son talent, qu'elle n'a qu'à se montrer pour que tous les bouquets d'une salle tombent à ses pieds, voilà qu'il lui prend fantaisie de se réfugier à l'Opéra-Comique, le troisième théâtre dans la hiérarchie, si toutefois il y a une hiérarchie pour les théâtres. Qui sait? c'est peut-être là une coquetterie de Mme Damoreau; quoi qu'il en soit, sa présence ouvre des temps nouveaux pour l'Opéra-Comique; ce vieux sol portera des fruits, pourvu qu'on le déblaie avec persévérance. Renvoyez en province, où vous avez été les prendre, vos chanteurs et vos chanteuses d'autrefois; qu'ils emportent dans leurs bagages autant d'ariettes que Philidor et Marsollier ont pu en écrire; engagez à prix d'or une basse comme Lablache, un ténor comme Dupré; commandez des opéras à Meyerbeer, à Donizetti, à Auber, à Rossini, s'il daigne vous en faire, et le grand monde fréquentera votre maison, et Mme Damoreau se croira toujours sur le premier théâtre de Paris.

— M. Scribe a été inauguré dans son fauteuil d'académicien par une éloquente réponse de M. Villemain. Jamais M. Scribe n'avait été aussi finement critiqué, aussi spirituellement loué. M. Scribe est accoutumé aux succès; mais celui-là doit compter assurément parmi les plus flatteurs. M. Scribe a été sévère pour la presse; la presse aurait bien voulu répondre, mais elle rit encore des charmantes épigrammes de M. Scribe.

— La confédération germanique vient de rendre un décret qui oblige tous les gouvernemens allemands à intenter des poursuites contre les auteurs et éditeurs de l'association dite *la jeune Allemagne*, à laquelle appartient, selon la diète, M. Henri Heine. Ce brillant écrivain a réclamé contre cette décision par une lettre pleine de convenance, insérée dans le *Journal des Débats*. M. Henri Heine se défend, dans cette lettre, des tendances dont on l'accuse, et demande à la diète la faculté de se défendre par la presse allemande. Malheureusement, la devise de M. Dupin, *libre défense des accusés*, n'est pas en honneur auprès de la diète.

— Nous apprenons avec surprise qu'un article inséré dans la *Revue* du 15 janvier 1835, sous le titre des *Indiens de la Pampa*, a donné lieu à une réfutation à peu près officielle de la part du gouvernement de Buénos-Ayres. Les expressions injurieuses ne sont pas ménagées. Nous étions loin de penser qu'un article, écrit avec aussi peu de prétention que de partialité, dût exciter tant de colère. En admettant que des erreurs involontaires s'y fussent glissées, au moins ne peut-on pas s'empêcher d'y reconnaître l'absence la plus complète de haine ou de mauvaise foi.

Plusieurs phrases de l'article ont été mal interprétées; on a affecté, par exemple, de donner un sens général et absolu à ce qui était tout-à-fait particulier; on a pris certains mots dans une acception entièrement fausse; ainsi, la réfutation s'irrite de ce qu'on a osé dire que le pays n'est pas *cultivé*; or, d'après nos idées européennes, appelle-t-on *cultivé* un pays consacré à l'éducation des bestiaux, mais dans lequel on ne trouve plus de charrues ni de champs ensemencés, hors des limites toujours fort circonscrites des banlieues respectives de chaque ville.

Mais le malentendu porte spécialement sur ce que l'armée de Buénos-Ayres, sous le commandement du général Rosas, aurait rendu d'immenses services à la république. Alors il faut en conclure que les affaires ont changé de face depuis l'époque dont il est question dans l'article, époque suffisamment déterminée par des faits exacts que la réfutation n'attaque pas. Il est dit dans l'article incriminé que les trois divisions ne se réunirent point, et que le but de l'expédition fut manqué. Si l'une des trois armées, isolée, séparée des deux autres, est parvenue à faire à elle seule ce qu'il était difficile d'espérer de leurs forces réunies, ce dut

être à une époque ultérieure, impossible à prévoir; qu'on veuille donc bien se rappeler qu'il y eut un moment de démoralisation et de crainte, lorsque deux des divisions revinrent dans leurs quartiers, l'une rappelée par une révolution, l'autre par des motifs qui nous sont restés étrangers.

Si, en effet, les Indiens sont refoulés dans leurs déserts, on doit une grande reconnaissance aux généraux dévoués qui se chargèrent de ces expéditions difficiles et dangereuses, et nous serons les premiers à les en féliciter; mais encore une fois, ce but n'était pas encore atteint en septembre 1833; et les choses rapportées dans l'article ne vont pas au-delà. Dans ce cas d'ailleurs, la plus grande gloire reviendrait à la seule armée de Buénos-Ayres, et non à l'expédition; et c'est de celle-ci seulement qu'il était question.

— Sous le titre de *Trésor de la Poésie Française* (1), MM. Danton et Cantan ont récemment publié un choix de morceaux classiques avec notes et commentaires. Si les *Arts poétiques* et les *Rhétoriques* peuvent souvent servir à constater l'état des partis et des opinions en littérature, ce petit livre n'est pas sans intérêt, comme exprimant et renouvelant la doctrine classique des écrivains de *la Décade*, en poésie, dans son extrême rectitude. Les jugemens de Ginguené, de Garat, de Fontanes, y sont cités et discutés, comme d'hier; les moindres nuances sont précieusement gardées. On y retrouve des morceaux peu connus de poètes qui brillèrent au commencement de ce siècle, particulièrement des fables, des fragmens de discours en vers ou de description, par Victorin Fabre. Cela fait regretter que ces pièces, en partie inédites ou dispersées, pièces remarquables par l'étude, souvent par l'éclat, et surtout par l'élévation, n'aient pas été recueillies dans leur ensemble. Nous avons appris du moins avec plaisir, depuis qu'il a été parlé, dans la *Revue*, de ce regrettable écrivain, que le grand ouvrage politique auquel furent consacrées ses dernières années, n'est pas aussi inachevé que nous l'avions craint, et que des circonstances plus favorables en pourront amener une publication que nous voudrions annoncer comme prochaine.

— La quatrième édition de l'ouvrage de M. de Tocqueville, *de la Démocratie en Amérique*, vient de para tre (2). Le succès de ce beau livre va toujours croissant, et on nous assure qu'il a produit chez nos voisins d'outre-mer, une vive sensation. Voici le jugement qu'en porte, dans son dernier numéro, la *Revue de Londres*, recueil nouvellement fondé par quelques-uns des hommes les plus notables du parlement.

(1) Mathiot, rue de l'Hirondelle.

(2) Librairie de Gosselin, rue Saint-Germain-des-Prés, 9.

« Le livre dont nous venons d'esquisser le plan a été exécuté d'une manière digne d'un si noble sujet. Déjà il a pris place parmi les plus remarquables productions de notre temps. C'est un livre que doivent approfondir, tant pour les faits qu'il constate que pour les spéculations qu'il présente, tous ceux qui ont le désir ou la mission d'exercer quelque influence sur leur époque; il contribuera à donner un caractère nouveau aux débats qui s'agitent parmi nous. Jusqu'à ce jour, l'aristocratie et la démocratie ont été jugées tout d'une pièce, exaltées comme excellentes ou repoussées comme détestables dans leur ensemble. Le temps est venu de les examiner de plus près, et de porter sur elles un jugement plus impartial. Parmi les partisans de la démocratie, M. de Tocqueville a été le premier qui l'ait analysée, qui ait distingué les uns des autres ses traits particuliers, qui ait montré celles de ses tendances qui en elles-mêmes sont bonnes ou mauvaises, et la liaison plus ou moins nécessaire de chacune d'elles avec toutes les autres; qui enfin ait dit jusqu'à quel point ses impulsions peuvent être arrêtées ou affaiblies, soit par le hasard, soit par de sages prévisions. Afin de fournir sa course, il a pris pour terrain une grande nation; ce terrain, il l'a d'abord examiné avec un soin extrême, faisant, avec un discernement dont nous n'avions jamais eu d'exemple, le choix des faits fondamentaux, puis portant sur ces faits la lumière de ses observations, qui attestent une grande expérience et une profonde maturité. Nous n'admettons pas toutes ses conclusions, mais nous les croyons toutes dignes d'être sérieusement méditées, parce qu'elles ont toujours au moins un grand fonds de vérité. Le génie de l'auteur nous paraît ressembler, surtout parmi les écrivains français, à celui de Montesquieu. Le livre *de la Démocratie en Amérique* est tel que l'eût écrit Montesquieu, si, avec son génie, il eût eu les lumières qui sont nées d'une période dont on peut dire qu'en cinquante années on a vécu des siècles. » (Voyez *London Review*, n° 3, pag. 94.)

— Le nouvel ouvrage de M. Alfred de Musset, *la Confession d'un Enfant du siècle*, paraît aujourd'hui, 1er février.

F. BULOZ.